New-Delhi 1997 – Loctudy 2000 – New Delhi 2017

Pêcheurs bretons : du local au global

Déplacement en Inde, participation à

l'Assemblée Générale du WFFP à New Delhi,

Visite au centre de documentation d'ICSF

à Chennai, du 14 au 30 novembre 2017,

René Pierre Chever du Collectif Pêche & Développement

Avec le soutien de

Mars 2018, 5€

Sommaire

- **1984-2017 : de Rome à New-Delhi** (A. Le Sann) p. 3
- **Le futur de la mer s'élaborera en Asie** (G. Hussenot) p. 5
- **Pêcheurs bretons, du local au global. Résumé** p. 6
- **AG du WFFP à New-Delhi** p. 9
- **Visite à ICSF, Chennai** p. 38
- **1977-2017, 40 ans de relations à l'international** p. 49
- **Conclusion** p. 87
- **ICSF : Nouvelle génération** (A. Le Sann) p. 53
- **Apostolat de la Mer, Congrès de Kaohsiung, Taiwan** p. 56

Annexes

Les instances internationales de décision où sont exclus ou marginalisés les pêcheurs.

- Annexe 1 : L'AG des Nations Unies : Objectif 14 des ODD. p. 66
- Annexe 2 : L'OMC et la question des subventions p. 70
- Annexe 3 : La Convention sur la Biodiversité p. 74
- Annexe 4 : Our Ocean p.76

Les institutions où les pêcheurs ont la parole

- Annexe 5 : FAO, les directives pour la pêche artisanale p.77
- Annexe 6 : OIT, la convention 188 p. 80

Les réseaux et structures de soutien

- Annexe 7 : WFF p. 82
- Annexe 8 : WFFP p. 84
- Slowfish et To Big to Ignore p. 85

EDITION : Pêche & Développement, mars 2018

www.peche-dev.org ,

50 cours de Chazelles, 56100 Lorient - peche.dev@wanadoo.fr - 33(0) 2 97 84 05 87

1984- 2017 : de Rome à New-Delhi en passant par Loctudy

L'avenir des pêcheurs se joue au niveau mondial

Depuis 1982 et l'adoption de la Convention sur le droit de la mer, l'avenir des pêcheurs se joue de plus en plus dans des instances internationales, auxquelles ils ont rarement et difficilement accès, ils y sont le plus souvent marginalisés et invisibles.

Ce fut déjà le cas à Rome, lors de la grande conférence organisée en 1984 par la FAO pour adapter la pêche à la nouvelle Convention, en particulier dans les pays du Sud. La conférence refusa la représentation des pêcheurs, notamment les pêcheurs traditionnels indiens confrontés à une crise très violente du fait de l'introduction du chalutage. Elle décida de privilégier un développement de la pêche industrielle, considérant la pêche artisanale comme dépassée. Quelques jeunes militants indiens, issus des milieux catholiques des pêcheurs de l'Inde du sud, scandalisés par cette exclusion, décidèrent d'organiser une rencontre internationale parallèle, dans un couvent de Rome, avec l'appui de l'Apostolat de la Mer. Cette organisation d'Eglise était dirigée par un prêtre bigouden, issu d'une famille de pêcheurs, François le Gall. J'y rencontrais Nalini Nayak et John Kurien, qui créèrent à la suite de cette réunion, ICSF-CIAPA, collectif international d'appui aux pêcheurs artisans et travailleurs de la pêche, dans le but d'aider à l'émergence d'organisations nationales et internationales de pêcheurs artisans et leur permettre de faire entendre leurs voix dans les lieux de décision où se décide leur avenir. Ce petit réseau réussit à faire basculer la position de la FAO, qui en 1994, à Cebu, aux Philippines, reconnut officiellement l'importance et la validité des modèles de la pêche artisanale. ICSF organisa plusieurs rencontres internationales de pêcheurs (Lisbonne, Bangkok, Cebu, Mozambique, Brésil…) qui permirent aux représentants de pêcheurs de se retrouver et de faire émerger l'idée d'une organisation internationale de pêcheurs artisans.

Le forum mondial fut créé à Delhi en 1997, en présence d'une délégation de pêcheurs bretons, ces derniers avaient pris conscience de la nécessité de liens internationaux pour faire face à la mondialisation qui avait contribué à aggraver la grave crise qui s'était développée dans les années 1990. Le forum sollicita les représentants bretons pour organiser la première Assemblée Générale à Loctudy en octobre 2000. Le Collectif Pêche & Développement fut chargé de son organisation en lien avec le Comité des pêches du Guilvinec. On connait son issue : une scission difficile à vivre pour les organisateurs, mais les représentants français furent toujours présents dans le WFF, Danièle Le Sauce en devenant la co-présidente après avoir bataillé pour une représentation paritaire à Loctudy. Le terrible tsunami de décembre 2004 permit de renforcer les liens entre pêcheurs français et d'Asie du Sud. Grâce à ICSF, les liens ne furent pas rompus entre les deux forums qui participèrent au processus d'élaboration des directives volontaires pour la pêche artisanale, organisé par la FAO avec l'appui d'ICSF. Ce processus aboutit en 2014, 30 ans exactement après la conférence de Rome, à l'adoption de ces directives par la FAO, qui, depuis, soutient les deux forums pour leur promotion. Il a fallu une génération pour aboutir à la reconnaissance des droits des pêcheurs artisans au niveau international. Cependant, ces directives sont volontaires et dépendent de la volonté des Etats pour leur application.

La victoire est donc partielle et fragile parce que la FAO n'est plus la seule organisation internationale impliquée dans la pêche et les océans. Elle n'est pas non plus la plus puissante. De nouveaux acteurs déterminés, et fort bien dotés, sont entrés en lice dans les années 1990 et tendent à imposer leurs lois face à la crise des ressources et de l'environnement, la crise climatique et l'accélération de la mondialisation. Les premiers furent des fondations comme PEW et des big NGOs comme Greenpeace et WWF. L'interdiction absurde des filets maillants dérivants fut le premier signe de leur prise de pouvoir sur la pêche, bien au-delà de leur rôle légitime d'alerte. Depuis, les « Parties prenantes » se sont multipliées avec la crise climatique et les espoirs de la croissance bleue. « Le 21ème siècle sera bleu » comme le dit le commissaire européen Karmenu Vella. Les ressources de croissance future se trouvent dans l'océan mondial et la pêche ne pèse rien face à ces nouvelles perspectives de valorisation financière de la frontière maritime. Les banques, les multinationales, les organisations internationales comme la Banque Mondiale, et les Etats ont pris conscience de l'importance des océans et veulent à la fois les protéger et les exploiter. La majorité des grandes ONGE (The Nature Conservancy, Conservation International, Environmental Defense Fund, Pew, WWF, etc) sont étroitement associées à ces nouveaux acteurs et jouent un rôle majeur pour piloter le jeu multi-acteur libéral qui tend à remplacer la régulation interétatique. Elles prétendent défendre la pêche artisanale mais elles cherchent surtout à affaiblir la pêche, ce qui dégagera le terrain pour d'autres activités plus lucratives, et à mettre sous tutelle les artisans grâce à des apports de fonds très importants. Elles imposent ainsi leur propre vision d'un océan mondial dédié à la croissance bleue, associant d'une manière illusoire une protection des océans avec leur valorisation économique et financière.

En annexe de nos rapports, se trouve une série de textes et documents qui montrent l'importance des lieux de décision comme l'Assemblée Générale des Nations Unies, l'OMC, la Convention sur la biodiversité, les conférences « Our Ocean ». Dans ces instances les pêcheurs sont totalement marginalisés. Par contre, il existe d'autres lieux comme la FAO, l'OIT, où les pêcheurs sont entendus et ont leur place, grâce aux Forums qu'ils ont créés et aux réseaux qui les soutiennent : ICSF, To Big To Ignore, UITC, Slowfish, l'Apostolat de la mer. Il ne sera pas facile de faire disparaître des pêcheurs qui vivent de la mer et font vivre les autres, depuis des siècles, mais ils doivent faire reconnaître leurs droits collectifs et les responsabilités qui en découlent.

Alain Le Sann

Manifestation à Rome, 1984

Le futur de la mer s'élaborera inéluctablement en Asie

Le Collectif Pêche & Développement, crée en 1996, est une association dont l'objet est de promouvoir un développement durable et solidaire du secteur des pêches maritimes tant dans les pays du Nord que ceux du Sud.

En partenariat avec de nombreuses associations ou ONG (CASI, CCSTI, CCFD-Terre solidaire /Mission de la Mer et à l'international via l'ICSF), Pêche & Développement entend assurer la promotion durable de la pêche artisanale et porter à la connaissance du grand public les enjeux du secteur dans les domaines de la production, de l'environnement, et du social.

Il participe activement à la promotion d'une meilleure connaissance du milieu professionnel tant par ses écrits que par sa participation aux diverses manifestations sur le thème. Il est aussi attentif à la nécessité d'ouvrir la connaissance des marins pêcheurs professionnels sur le monde et à partager une vision équilibrée de l'exploitation des ressources qui n'écarte pas les acteurs humains.

Ce fut l'objet du déplacement à Delhi pour l'assemblée générale du WFFP du 15 au 21 novembre 2017. Lors de cette rencontre, les sujets majeurs pour les pêches maritimes ont été abordés : Les rapports nationaux, les processus d'accaparement des océans, la souveraineté alimentaire, la pêche continentale et l'agro-écologie, la mise en œuvre des directives de la FAO pour sécuriser la pêche professionnelle en général et artisanale en particulier.

Cette AG a été l'occasion pour nous de faire le point sur ce mouvement de pêcheurs unique en son genre et leader pour une vision globale critique de l'avenir des océans et de ses travailleurs. Il est en effet utile aux pêcheurs bretons de comprendre les enjeux internationaux, les lignes de forces qui vont structurer l'océan et son exploitation dans un proche avenir de manière à pouvoir agir au mieux de leurs intérêts collectifs immédiats et plus lointains.

Le futur de la mer s'élaborera inéluctablement en Asie du Sud-est en raison de sa démographie et les forums mondiaux font partie des fenêtres ouvertes sur l'avenir.

Il nous paraît fondamental de replacer le débat des pêches au niveau international et de trouver des synergies avec nos homologues des pays étrangers face aux dangers de la mondialisation des échanges et de la confiscation progressive de la gestion des mers au profit d'intérêts supra étatiques qui pénaliseront à terme nos propres marins pêcheurs. Au-delà des clivages et de querelles de métiers, il est urgent pour la profession d'affirmer et de consolider ses droits collectifs en tant qu'acteur historique du milieu maritime.

La Région Bretagne, leader parmi les régions maritimes, qui s'est engagée dans l'économie bleue et pour qui l'ouverture sur la mer constitue une ressource unique, se doit d'accorder une attention toute particulière à l'évolution mondiale de la nouvelle gouvernance des océans en veillant à ce que l'être humain et tout particulièrement -en l'espèce- les communautés de pêcheurs, conservent leur place légitime dans le processus de développement durable au même titre que la protection du milieu.

Son appui précieux nous permet la présentation de ce document.

Gérald Hussenot

Pêcheurs bretons : du local au global

Ce n'est pas un rapport académique, ni un compte rendu verbatim. C'est la narration d'un moment passé, d'une histoire vécue, d'une tranche de vie. Comme toute tentative de récit, c'est sans doute sincère, mais cela ne dit pas ***La Vérité****. Chacun doit la chercher, surtout les jeunes qui, arrivés au point de départ du futur voyage, traverseront la vie des pêcheurs du monde à leur manière.*

Résumé

Avec du recul, l'histoire dira sans doute que la 7ème assemblée générale du World Forum of Fisher People (WFFP) avait bien marché. Il y avait eu des jeunes. Plus de 50 pays étaient représentés. On avait senti une bonne organisation, malgré un net sentiment de moyens limités (les délégués n'avaient pas eu de per diem). C'était bien compensé par un nombre impressionnant de jeunes étudiants qui avaient facilité le déroulement de l'assemblée. Il fallait ajouter que l'ambiance avait été studieuse du début à la fin. Tous les sujets traditionnels avaient été traités : rapports, état de la pêche dans les différents pays, accaparement des océans, directives pour la pêche artisanale, droits des femmes et il y avait eu de nombreuses réunions internes au WFFP. Avec en plus un focus sur la pêche continentale, la justice climatique, l'agroécologie et la souveraineté alimentaire, qui étaient rentrés de plein pied dans les débats du Forum. Enfin, le président coordinateur Naseegh Jaffer, s'était retiré après 10 ans de mandat, ce qui était sans doute le bon moment.

Pour quelqu'un qui connaissait comme moi l'histoire des deux forums mondiaux des pêcheurs, affirmer que c'était le 20ième anniversaire du WFFP, était une sorte de « hold-up ». De 1997 à 2000, seul le World Fisworkers and Fish Harvesters Forum (WFF) existait. C'était à la suite de la scission qui s'était produite à Loctudy que le WFFP avait pris son envol. Seules les deux femmes responsables du WFF, malgré tout invitées du WFFP, l'avaient rappelé. J'avais trouvé gênant de gommer ainsi des morceaux d'histoire et de la réarranger. Personnellement, membre de Pêche & Développement (P&D) et d'International Collective in Support of Fishworkers (ICSF), pendant cette assemblée générale, j'avais essayé d'être un pont entre les deux structures : WFFP et WFF. Beaucoup de membres m'avaient encouragé à le faire et Herman Kumara, devenu « invité spécial du WFFP », avait apprécié cette position en me disant que peu de monde pouvait la tenir. Maintenir son équilibre dans cette ambiance souvent psychodramatique était en effet un peu sportif.

La question de la démocratie s'était invitée dans les réunions de délégués. Je n'y assistais pas étant simple « allié ». Un long travail avait été fait sur les statuts pendant trois ans et il a été entériné en 2 minutes. Pourtant, c'était un point fondamental pour une suite apaisée. La procédure dite du « consensus » pour trouver les délégués continentaux et les responsables du WFFP, n'avait pas eu que des supporters. Personnellement, j'avais trouvé les nombreux discours communistes, marxistes et léninistes et les dialectiques ronflantes, fatigants.

Herman Kumara souhaitait des ponts entre les deux forums

J'avais préféré porter mon attention sur un jeune et un vieil homme qui défendaient les pêcheurs traditionnels de l'Inde. Un homme pêchant avec un filet tendu en nageant par exemple. J'avais découvert un autre monde. Un de plus en Inde. Je savais que ce pays, hôte de surcroît, était à l'approche d'une élection, mais faire rentrer autant de politique intérieure dans un Forum Mondial, frisait l'overdose, même si je comprenais bien que c'était une bonne occasion de livrer le fond de sa pensée contrainte sur le plan national. Personne n'osait de toute façon élever la voix pour critiquer l'organisation. Seul Sid Hamed, à cause de son grand âge, se risqua à rappeler qu'il fallait parler aux pêcheurs et des pêcheurs, avant tout...

Le point majeur de cette réunion internationale a été certainement la décision de mener des alliances avec d'autres ONGs, comme Via Campesina, les peuples indigènes et d'autres. Cela devait permettre aux nouveaux responsables du WFFP de capter de nouveaux concepts et de se renforcer. ICSF n'avait pas été souvent cité. Je pensais qu'il était temps de reprendre contact avec tous les nouveaux responsables.

Le rôle d'ICSF pourrait être important dans l'avenir au niveau des deux Forum. Dès à présent le WFF attendait une entrevue avec les nouveaux responsables de « New ICSF ». Les leaders du WFFP aussi, sans doute. Cependant, je voyais bien qu'ils avaient pris l'habitude de travailler avec d'autres structures, dont TNI, FIAN et TBTI[1]. Je pensais qu'il était vraiment indispensable de tenir les Forums strictement au même niveau d'information. Une sorte de facilitation entre les deux n'était pas à exclure pour le « New ICSF ». Selon moi, l'idée que l'un des deux Forums ne serait pas utile était fausse. Ils avaient des sujets communs, des concepts communs, une histoire commune, mais l'approche était différente. Deux Forums permettaient de capter un spectre beaucoup plus large de la pêche artisanale. Il fallait simplement suggérer un mode de contact plus officiel, régulier et surtout cool.

[1] Transnational Institute, Food International Action Network et Too Big To Ignore.

J'avais rencontré presque tous les délégués des différents pays. J'avais pu parler de « New ICSF » avec Vivek, Sebastian, Venu, Ravadee, Margaret Nakato, Editrudith, Arthur Bull, Via Campesina, Mme Nicola du CCFD, etc. Le 21 novembre j'avais célébré la journée mondiale des pêcheurs sous les fenêtres du Ministère Indien des affaires internes, malgré le fait que j'étais supposé faire du tourisme. Le 23 j'étais parti en train à Chennai avec Gérald Hussenot, membre de Pêche & Développement qui souhaitait depuis longtemps visiter le Centre de documentation d'ICSF. Nous y passâmes quelques jours avec Venu, Sangeetha, Sadish et un petit Maguilen d'un an et demi. J'avais un double but : dire au revoir aux personnes, dont Ramya et Venu d'ICSF, souvent restées dans l'ombre, faire le point sur la disparition de Chandrika au cours du vol MH370 et je voulais me faire en même temps une idée plus précise du Centre de documentation qui allait être une pièce maîtresse de l'avenir de « New ICSF ».

Pêche & Développement via une société de production locale a filmé toutes les discussions du Forum. Une copie a été donnée à ICSF et au WFFP, qui peuvent en faire ce que bon leur semble. Il y avait en particulier deux fichiers séparés sur l'interview des femmes actuellement responsables du WFF et d'Herman Kumara sur l'accaparement des Océans, qui me semblaient intéressants.

Il fallait noter que plusieurs nouveaux pays étaient représentés dont la Russie (Elena de Sibérie), la Turquie, et la France par la petite pêche issue de la Plate-forme des Petits Métiers de la Pêche Artisanale et de Life. Une déléguée française était devenue membre du Comité de Coordination. On devait noter un renforcement du secteur Sud-Ouest de l'Océan Indien (Virginie Lagarde). En effet, Patrick Fortuno devenu trésorier du WFFP est aussi le trésorier de la Fédération de l'Océan Indien (Madagascar, Seychelles, Maurice, Comores, Réunion), en pointe en ce moment sur la question de l'accaparement de l'Océan, surtout après la dernière projection du film « Océans : la voix des invisibles » à Victoria (Ile de Mahé).[2]

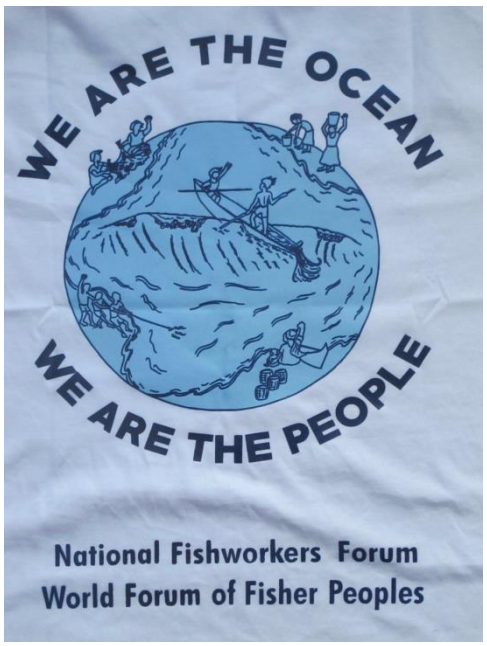

Logo officiel de la 7ième assemblée générale du WFFP

[2]Le film « Océans : la voix des invisibles » a été projeté le 21 novembre à Mahé, par Mathilde Jounot devant le ministre des pêches et le responsable américain du Trust gestionnaire de l'AMP, en présence des pêcheurs.

Je pensais que Solenne et Jehanne auraient tout à fait été à leur place dans cette assemblée générale, pour découvrir ce niveau international qui n'était pas d'un accès si facile. La question allait se poser certainement pour elles de savoir quel Forum leur convenait le mieux. Il me semblait qu'il serait sage et équilibré qu'elles puissent participer dans un avenir proche (un ou deux ans) à une réunion du WFF et a une réunion du WFFP.

Mon rapport est scindé en quatre parties: la première concerne l'Assemblée Générale du World Forum of Fisher People (WFFP) tenue du 14 au 22 novembre 2017 à New Delhi, la seconde, la visite que nous avons rendue, Gérald Hussenot[3] et moi[4], au Centre de Documentation Du Collectif International d'Appui au Travailleurs de la Pêche (ICSF-CIAPA) à Chennai du 25 au 29 novembre 2017, la troisième est un point de vue général concernant l'international et les pêcheurs bretons pendant la période 1977-2017 et la quatrième une brève conclusion opérative.

I. Assemblée générale du WFFP à New Delhi

1. Quel fil rouge ?

Le terme de communauté, souvent utilisé, dans ces réunions internationales recouvre des réalités très différentes. Si nous, Bretons, pouvions avoir du mal à nous considérer comme une tribu d'un peuple indigène, nous exigions constamment le respect de notre identité. Les sirènes de l'autonomie n'avaient pas besoin de mugir très longtemps, elles font partie de notre culture, de nos gènes. Chaque breton mettait le curseur où il voulait, mais comprenait de quoi je parlais. Même si majoritairement nous n'étions pas prêts à renoncer à l'apport français et européen, heureusement en ce qui me concernait, cette disposition d'esprit était toujours en nous. Nous sommes présents sur cette presqu'île bretonne depuis des milliers d'années et il y aura toujours du monde sur la côte dans les siècles à venir. Nous regardions vers l'extérieur à travers le prisme de nos racines fortes et de notre ouverture sur le monde, que nous le voulions ou non. C'était d'autant plus facile que, périphérie de la « riche Europe », personne ne pensait un avenir radieux à notre place. La tendance bien connue des « centres » était d'utiliser les marges comme réserves, poubelles, réservoirs, ou pour y imposer ce dont personne ne voulait ailleurs. Si nous acceptions de regarder la Bretagne d'un point de vue territorial, nous voyions bien que son entité ne valait que par la somme des communautés et de leurs citoyens qui existaient bel et bien. Ces territoires se sont institutionnalisés en « Pays » avec une certaine fierté, pour mieux les vendre aux touristes souvent, ou pour obtenir les fonds européens, y compris ceux dédiés à la pêche. Certains comme le « Pays Bigouden » ou la « Tribu des pêcheurs de Moguériec », « Les pêcheurs de l'île de Houat », « Les pêcheurs de la Baie de Granville » et tous les autres, qu'ils me pardonnent de ne pas les citer tous, font partie des territoires maritimes, donc des communautés de pêcheurs, sans pour autant

[3]Gérald Hussenot a été Secrétaire Général du Comité Régional des Pêches et des élevages marins de Bretagne pendant 18 ans, il est actuellement trésorier de Pêche & Développement et animateur de Blue Fish.

[4]René-Pierre Chever a été secrétaire général du Comité des pêches et des élevages marins du Quartier maritime du Guilvinec jusqu'en 2012. Puis après la fusion des comités locaux en 2012 dans le Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère, permanent de cette structure jusqu'au 1ier janvier 2016. Il est membre de Pêche & Développement depuis sa création en 1996 et membre de « International Collective in support of Fishworkers » (ICSF) depuis les années 80. Il est encore aujourd'hui (fin 2017) membre de l'Animation Team de cette organisation.

pouvoir être comparées à une tribu indigène de l'Amazonie vivant en complète autarcie. Poser le postulat « nous considérons à notre façon faire partie des communautés de pêcheurs », n'avait rien d'irrationnel en ce début du 21ième siècle. Il suffisait d'ouvrir un peu son champ de vision et de sortir des sentiers institutionnels rebattus. Si les communautés de pêcheurs bretonnes existent, elles font indubitablement partie du tissu territorial des communautés de pêcheurs de l'Europe et du monde. Il faut simplement prendre le concept de « communauté de pêcheurs » dans une acceptation ouverte, large, diverse, traditionnelle, moderne et toujours critiquable. La seule question qui vaille est de savoir s'il était utile de perdre son temps dans ces réunions mondiales et si cela nous concernait vraiment ? Les communautés de pêcheurs bretonnes représentent, toutes pêches confondues, 6000 pêcheurs, peut-être 20 000 travailleurs de la mer en comptant les emplois induits directs et indirects. Ce n'est rien en comparaison des dizaines de millions de personnes impliquées dans les communautés de pêcheurs à travers le monde. Quel que soit l'entregent de nos représentants locaux, nationaux et européens, ce n'est pas nous ni eux, qui pèsent finalement sur les décisions prises au niveau mondial sur la pêche et la mer. Sauf s'il y avait un début d'union internationale. Dès lors les communautés de pêcheurs en Bretagne, qui étaient présentes avant ce premier quart du 21ème siècle et qui seront toujours là au siècle prochain, d'une manière ou d'une autre, ont intérêt à comprendre les concepts fondamentaux qui se développent à travers le monde en lien avec les autres communautés de pêcheurs prêtes à échanger avec nous, avec humilité, ténacité, fraternité et opportunisme. Cet intérêt réciproque sera notre fil rouge d'une part en racontant l'Assemblée Générale du WFFP telle que je l'ai vécue, d'autre part en examinant les enjeux de la survie du Centre de Documentation d'ICSF situé à Chennai et enfin en tirant quelques conclusions personnelles de cette histoire si riche qui va continuer, comme le soleil se lève tous les matins. Pour l'avenir, je resterai juste un observateur attentif, toutes antennes dehors comme une langoustine au bord de son terrier ou une langouste rouge en migration.

2. Pourquoi P&D devait-il se rendre à cette AG ?

Avant novembre 1997, date de la première réunion officielle des membres du Forum Mondial, la question de savoir qui inviter s'était posée. Finalement la seule solution acceptable avait été que chaque pays devait constituer sa branche nationale du Forum mondial. Nous français, avions créé « la branche française du Forum Mondial », dont André Le Berre et Danièle Le Sauce furent les co-présidents dès le départ. Le premier parce qu'il était président du Comité des Pêches du Guilvinec (toujours en mer sur son navire artisan de 17 mètres) et la seconde parce qu'elle était la présidente de l'association nationale des femmes de marins issue des grandes grèves de 1993. Cette entité « Branche française du Forum mondial » nous avait permis d'agir au niveau mondial sans impliquer la structure institutionnelle nationale française officielle, à l'exception du Comité des pêches du quartier du Guilvinec, dont les membres étaient régulièrement informés des questions internationales et approuvaient la démarche « comprendre le global pour agir localement ». La « Branche française » n'apparaissait pas non plus comme une ONG intellectuelle, déconnectée de la mer et des marins, les liens avec P&D avaient toujours été très forts. Elle était pilotée par des pêcheurs en responsabilités et en activité, par des personnes ressource de la pêche comme moi et par des gens de tous horizons. C'était sa légitimité. En accord avec eux, P&D et le Comité des pêches du Guilvinec, appuyaient autant que possible cette « Branche française ». Après l'éclatement du WFF en deux entités, WFF et WFFP, à l'issue de l'assemblée constituante tenue à Loctudy en octobre 2000, bien que fortement dépitée, tant l'investissement avait été grand pour que cette pointe bretonne devienne le synonyme du lancement d'un Forum des pêcheurs artisans du monde, la « Branche française » avait survécu. Elle avait participé aux premières assemblées

générales du WFF, Danièle Le Sauce devenant même la co-Présidente. Puis le temps avait passé. Les principaux leaders avaient vieilli, avaient été appelés à de nouvelles responsabilités. L'association « Branche Française du Forum Mondial » était restée, en mode survie, dans les soutes de P&D. L'ONG P&D elle-même avait été confrontée à de graves obligations de restructurations en raison de l'arrêt du financement du CCFD en 2007. Néanmoins, P&D était toujours resté en contact étroit avec ICSF sur le plan international et avait continué son travail de lanceur d'alerte, de prospective et de soutien inconditionnel à la pêche artisanale, en mettant en avant les « droits humains » des pêcheurs, en particulier en Bretagne. Chaque année, le 21 novembre, journée mondiale des pêcheurs, décidée à l'unanimité en novembre 1997 en Inde, avait été célébrée grâce à P&D, ce qui de facto entretenait le lien avec l'embryon d'organisation mondiale des pêcheurs qu'étaient le WFF et le WFFP. Lors de l'assemblée générale de P&D en 2016 tenue à Lorient, la décision avait été prise de mettre fin juridiquement à l'association « Branche française du Forum mondial », pour des raisons administratives et fiscales, tout en décidant d'écrire une lettre explicative à Margaret Nakato, alors co-présidente du WFF avec Arthur Bogasson. P&D proposait de servir de relais entre le WFF et les pêcheurs français intéressés. Ce fut accepté par le WFF qui continue à faire parvenir à P&D ses ordres du jour et ses rapports. La cinquième assemblée générale du WFF s'était tenue du 26 au 29 janvier 2017, à Salinas en Equateur. Faute de pêcheurs volontaires français et surtout de moyens financiers appropriés, P&D, dépositaire de la légitimité de la Branche française, n'avait pu envoyer quelqu'un à cette assemblée générale. Le seul français avait été Pierre Vuarin, ancien animateur de la Fondation pour le progrès de l'homme, située à Paris. C'était avec un certain regret que j'avais admis le fait de ne pas pouvoir me rendre à cette AG. « Historic ICSF » étant lui-même en train de clore sa propre structure et « New ICSF » n'étant pas encore lancé, j'étais persuadé et le suis toujours, que l'avenir passait par un renforcement des Forums de pêcheurs. Nous venions de rater la possibilité de faire le point sur l'un deux, le WFF, celui auquel un fil ténu rattachait P&D, dépositaire de l'histoire de la « Branche française du Forum mondial ». Le 20ème anniversaire annoncé du WFFP en Inde en novembre 2017 était apparu comme une occasion en or de faire le point sur les deux Forum, le WFFP parce que c'était son assemblée générale et le WFF parce que les deux Forum s'invitant mutuellement à leur assemblée générale, leurs responsables actuels seraient présents. C'était pourquoi les membres de l'AG de P&D de 2017 avaient pris la décision d'envoyer plusieurs de ses représentants à New Delhi en novembre 2017 et qu'une recherche de financement avait été faite auprès de la région Bretagne dès le printemps 2017 par le trésorier et le Président de P&D.

3. Une préparation difficile

Le maître mot dans ce genre de déplacements était « anticiper ». P&D voulait frapper deux grands coups. D'une part amener et présenter une délégation d'anciens et de jeunes mélangés à l'Assemblée générale du WFFP dans le souci d'une bonne transmission générationnelle à ce niveau international toujours mal connu et difficile d'accès. D'autre part, mandater Mathilde Jounot pour tourner un maximum d'images de l'assemblée générale pour permettre une restitution aux membres de P&D et lui offrir des matériaux pour son propre prochain film sur l'accaparement de l'Océan. Entre la théorie et la pratique il y a souvent un fossé. Le champ de distorsion de la réalité forgé par P&D début 2017 pour tous nos interlocuteurs, y compris par moi car il fallait bien convaincre, s'était réduit à sa plus simple expression les mois passant. Malgré une mobilisation quasi journalière de mars à novembre, une semaine avant l'ouverture des travaux les visas « Conférence » n'étaient toujours pas disponibles. La menace pour P&D de n'envoyer personne en Inde se profilait insidieusement à l'horizon. L'imminence d'un échec cinglant dont j'aurais supporté

tout le poids public, me rendait nerveux. Mon identité était en jeu. Je voyais déjà les jeunes laisser entendre dans un soupir : « il ne peut plus être et avoir été ». En Europe, aucune pitié n'est à l'ordre du jour pour les vieux. Ce darwinisme naturel et écologique me convenait parfaitement. Dans cet affreux scénario, j'aurais été, et surtout P&D aurait été, dans l'obligation de reconnaître publiquement que décidemment, les responsables n'avaient plus la main, ni les contacts, ni l'énergie, ni les savoir-faire nécessaires pour participer à de tels événements.

Finalement, la participation d'une seule personne à l'assemblée du WFFP et un film tourné sur place par la société DUSTIFOOT basée à New Delhi, sous mon inattendue direction, a pu se faire. J'ai pu, transformé pour l'occasion en directeur des prises de vue, journaliste et décideur des contenus, coordonner sur place la réalisation des prises de vue, miraculeusement possible car je n'ai appris et approuvé cette possibilité que quelques heures avant l'ouverture des travaux. La ténacité paie toujours, mais là il s'en est fallu de peu et il a fallu s'adapter considérablement. Gérald Hussenot, qui se trouvait à New Delhi également pour m'accompagner à Chennai à l'issue de l'assemblée générale, n'a eu que les débriefings directs des derniers jours au cours de repas du soir pris en commun. C'étaient certainement les pires conditions de préparation que je n'aie jamais connues pour une réunion internationale. Pourtant tout avait été anticipé depuis le mois de mars 2017. Les premiers mails envoyés au co-président du WFFP, Naseegh Jaffer, n'avaient pas reçu de réponse, sinon pour dire de reprendre contact au printemps, puis en septembre. N'étant ni membre du WFFP, ni même plus du WFF, nous proposions pour les membres de P&D un statut d'alliés observateurs, ce qui était prévu dans les pratiques du WFFP. Interrogé par mes soins le 18 novembre 2017 en marge de l'AG sur la question, Naseegh faisait une différence très claire entre quatre types de personnes. D'abord les délégués des organisations nationales de pêcheurs : une femme et un homme. Ensuite les structures alliées, dont faisait partie P&D. Enfin les amis du WFFP. Le reste étant considéré comme aliens[5]. Naturellement, étant du Nord, nous devions payer intégralement nos factures, gêner le moins possible, toujours laisser les délégués s'exprimer en premier, ne rajouter quelque chose que si s'était vraiment utile, tant le temps de traduction était compté. L'important ce n'était pas nous, mais les pêcheurs et les travailleurs de la mer. J'avais défendu cette position toute ma vie, je n'allais pas en changer. N'ayant pas plus de réponse début septembre, je m'étais enquis auprès de Sebastian Matthew d'ICSF des difficultés potentielles. Le 4 septembre, après avoir pris contact avec les responsables à New Delhi, il n'avait pu me donner le lieu précis de réunion, bien que les dates aient semblé confirmées du 15 au 21 novembre 2017. Ces questions de date étaient importantes avec l'Inde car l'obtention d'un visa en bonne et due forme était impérative sous peine de retour à Paris dès l'arrivé à New Delhi. Le gouvernement nationaliste de l'Inde d'aujourd'hui, dirigé par M. Narendra Modi[6], faisait de ces contrôles un de ses leitmotivs. Compte tenu en plus du contexte global lié au terrorisme, on ne pouvait pas lui donner tort sur ces contrôles approfondis. Les caméras de reconnaissance faciale à l'arrivée et avant la sortie du

[5]De l'anglais alien, *extraterrestre, étranger*, de l'ancien français alien, du latin alienus « qui appartient à quelqu'un d'autre » puis « exotique, étranger ». C'est une blague que l'on peut faire au WFFP, que de leur demander qu'elle est la différence entre « allié » et « alien » mais en fait il y a bien une fracture émotive très nette entre les petits pêcheurs artisans et les gros, ceux qui ne respecteraient pas l'agroécologie, sans parler des « industriels ».

[6] Narendra Modi : En septembre 2014, le BJP annonce que Narendra Modi, après avoir fait quatre mandats de Ministre en Chef du Gujarat, sera son candidat au poste de Premier Ministre de l'Inde lors des élections générales, qui sont largement remportées par le BharatiyaJanata Party (BJP- parti du peuple indien). Le 20 mai, le Président le nomme Premier ministre. Le lendemain, il démissionne de ses fonctions de Ministre en chef du Gujarat. Sa prestation de serment s'est déroulée le 26 mai 2014. Son parti le (BJP) prône l'Hindutva (l'indianité) qui affirme la fierté d'être hindou, une fierté qui a été bafouée, d'après eux depuis le début des invasions musulmanes en Inde, qui n'a cessé de l'être durant l'Empire Moghol puis le Raj-Britannique, enfin par les idéologies modernes (capitalisme, communisme), et les toutes dernières concernant l'écologie ou la parité homme-femme, la solidarité, souvent véhiculées par des ONGs étrangères. Cette conception de la vie s'applique à tous les domaines de la société, avec la tentation de réécrire l'histoire du sous-continent au filtre de son idéologie, y compris pour les touristes. Naturellement les pêcheurs de l'Inde et ceux qui viennent leur rendre visite ne peuvent ignorer ce contexte.

territoire, donnaient le ton. « ***Le gouvernement indien ne plaisantait pas avec ceux qui enfreignaient les lois »***. Ceci m'avait été confirmé par nos amis d'ICSF qui avaient l'habitude d'organiser des événements publics à travers l'Inde depuis trois dizaines d'années. Le 12 septembre Sebastian m'avait suggéré de prendre contact directement avec Carsten Pedersen de Masifundise[7], car disait-il, compte tenu de l'expérience d'ICSF dans l'organisation de tels évènements, les noms des participants devaient être soumis au Ministère de l'Agriculture et des Affaires intérieures pour approbation, avant toute chose.

Carsten Pedersen une des chevilles ouvrières du Forum

Ceci devait être fait généralement trois mois en avance par l'organisation en charge de l'événement. Une fois que le (la) futur(e) participant(e)avait été approuvé(e) par les autorités indiennes, il ou elle, était amené(e) à solliciter un visa conférence en temps et en heure. Avec Carsten j'avais enfin un interlocuteur qui m'avait répondu et donné son accord pour la participation d'un homme et d'une femme provenant de P&D. Ce n'était pas ce que nous souhaitions, mais ce 5 septembre ce n'était plus le moment de discuter. Notre ambition avait déjà été divisée par trois, mais je ne le lâchais plus. J'avais un autre rêve : transmettre à tout prix ce lien avec l'international à une véritable organisation de pêcheurs bretonne et si possible du Finistère. Même en Bretagne il y a un très net éloignement entre des bureaux à Rennes (deux heures de Paris et quatre heures de Bruxelles et des Comités départementaux situés dans les ports ou même à Quimper. Il faut compter trois heures de plus pour Paris et Bruxelles. Cette obsession me poursuivait depuis mes 60 ans. J'en avais désormais 64 et je n'avais pas avancé d'un iota vers ce but qui semblait toujours s'éloigner malgré mes efforts. En dépit de ma concentration sur le sujet, je n'avais pas réussi à trouver un(e) jeune de moins de 40 ans pour me remplacer à ce niveau international. Cela devenait désespérant et m'intriguait tout à la fois. Il ne suffisait certainement pas d'invoquer, comme je le faisais depuis des années la nécessité du renouvellement des générations. Même la nature, en ce qui concernait mon remplacement dans ces structures internationales, n'avait pas horreur du vide. J'avais pourtant approché cinq personnes travaillant dans les Comités des pêches avec un volontarisme assumé. La première avait dit « Oui », puis « non » alors que je lui avais proposé de participer à la dernière assemblée générale d'ICSF à Pondichéry en 2014. Elle venait juste d'arriver au Comité des pêches du Finistère, ce n'était pas facile de partir sous les yeux des collègues à peine son sac posé.

[7]Masifundise : http://masifundise.org/, carsten@masifundise.org.za.La 6ième assemble générale du WFFP avait été tenue en Afrique du Sud à Cape Town en 2014. Masifundise et Coastal Links South Africaavaient organisé l'événement. Carsten Pedersen est responsable de programme pour Masifundise.

Le second, spécialisé dans l'aménagement côtier, que j'avais formé depuis une dizaine d'années, spécialisé dans l'audiovisuel, était venu à Pondichery. Il avait suivi les travaux de l'assemblée générale d'ICSF de bout en bout, et, avec beaucoup d'entregent, s'était fait adopter par tout le monde en particulier par Venu Gopal du Centre de documentation de Chennai qui avait tout de suite compris le potentiel qu'il représentait. Mais en 2017 il avait quitté le secteur de la pêche maritime pour aller à Paris travailler dans la communication. Nous étions restés amis, mais c'était encore raté. Breton têtu, je continuais mes recherches à l'intérieur de la structure finistérienne. Ce fut la coordinatrice du CDPMEM29 qui fut intéressée. Elle acceptait de recevoir les représentants des pêcheurs venus d'ailleurs que je lui proposais de rencontrer, malgré son emploi du temps démentiel. La première fois cela avait été le représentant de Kiara (Indonésie), Mr Abdou Halim et Mr Moussa Mbengue, secrétaire exécutif de l'ADEPA (Afrique de l'Ouest). La seconde fois cela avait été Tiago, partenaire de la CPT du Nordeste du Brésil, un curé écossais devenu brésilien, dont la lutte portait sur la défense des petits pêcheurs au risque de sa vie contre l'agriculture intensive de canne à sucre. Sa communauté avait eu à déplorer plusieurs morts au cours de leur lutte ce qui forçait à relativiser la difficulté de notre implication dans le monde de la pêche bretonne et européenne. J'avais vu quelques personnes ressource se suicider, mais aucune recevoir une balle dans la tête, du moins pour le moment. Son mari, pêcheur au Guilvinec, était venu à cette rencontre « fraternelle » et avait trouvé très intéressant cet échange. Quelques temps après, elle m'avait donné son feu vert pour venir en Inde, ce qui nécessitait une organisation sans faille au niveau familial. Je pensais cette fois arriver à bout de cette transmission. C'était sans compter sans un coup du sort imprévisible. Le matin du 1ier août 2017 le premier vice-président du CDPMEM29 m'appela à 8 heures du matin en disant que « *le mari de la coordinatrice était décédé hier soir à son retour de mer, d'une crise cardiaque* ». J'avais immédiatement compris l'ampleur de la catastrophe qui venait de s'abattre sur ma jeune collègue et sa famille. J'étais allé le soir même la saluer et honorer la mémoire de Mikaël. Naturellement, je ne lui avais même plus reparlé de ce déplacement en Inde pendant plus d'un mois. Cependant, ayant enfin obtenu pour P&D la possibilité de la part du WFFP de faire participer un homme et une femme, je me devais de lui poser clairement la question, même si je connaissais la réponse. Nous en avions parlé très cordialement et chaleureusement. Elle m'avait dit qu'elle ne pouvait pas venir, qu'elle devait rester avec ses enfants. Je le comprenais parfaitement. Mais elle avait rajouté « ***garde moi le fil rouge, je le reprendrai un jour*** ». C'est ce que je faisais depuis. Du coup il me fallait trouver une autre femme travaillant dans les pêches très rapidement. Gérald malgré toute sa bonne volonté ne pouvait pas faire l'affaire. Ce serait une femme ou personne. Impossible de contrevenir à ce dispositif qui permettait la parité dans les deux Forum. Nous l'avions exigé en 1997, même si cela n'arrangeait pas mes affaires dans le moment, je constatais avec bonheur que c'était toujours une exigence incontournable. Une jeune collègue du Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins s'était déclarée intéressée. J'avais un peu travaillé avec elle et je l'appréciais. De plus, elle connaissait très bien l'Inde pour y avoir encore de la famille. Nous avions donc formé une nouvelle délégation pour l'AG du WFFP et soumis notre imprimé d'entrée au gouvernement indien, via Carsten Pedersen de Masifundise le 18 septembre 2017. Du moins sont-ils partis et arrivés à Masifundise, comme nous l'avait confirmé Carsten. Après, malgré des dizaines de mails, il fallut attendre le 30 octobre pour que la malheureuse déclare forfait en expliquant à Carsten : « *I will soon apply for another visa. I will not take any risk to have a problem with the Indian government by tacking the wrong visa now. I'm sorry for all those troubles, but this time I can't go...*Je me rendais compte que si je ne prenais pas une décision immédiate pour demander un e-visa touristique, j'allais échouer. Cela allait se jouer à quelques jours près, compte tenu des jours ouvrés de l'Ambassade de l'Inde à Paris. La honte totale en cas d'échec ! Je me précipitais sur les formulaires de demande d'e-visa le 31

octobre pour partir le 12 novembre et je l'obtenais, enfin, le 8 novembre, soit deux jours ouvrés avant la date limite... Pour une opération commencée en mars c'était hallucinant, heureusement que je n'avais que ça à faire. Malheureusement la transmission attendrait encore un peu. J'avais enfin obtenu le droit d'entrer en Inde pour faire du tourisme, mais pas celui de participer à une conférence à 100 mètres du Ministère des Affaires Internes de l'Inde[8], encore moins de participer à une manifestation de pêcheurs le 21 novembre comme c'était prévu dans l'ordre du jour. Aujourd'hui bien assis dans mon fauteuil à Loctudy, j'en souris, mais sur le coup je n'en menais pas large et décidais d'être plutôt un observateur assidu, mais sans plus. Inutile de se mettre en avant. Les caméras du ministère des Affaires internes donnaient de toute façon dans notre salle de réunion. Drôle d'ambiance. Parallèlement à la délégation de P&D composée des deux délégués officiels, désormais réduite de moitié, Mathilde Jounot réalisatrice du Film « *Océans : la voix des invisibles* » devait à l'origine assurer les prises de vue et les interviews à New Delhi. C'était une professionnelle avertie et très engagée dans la lutte contre l'accaparement des mers par le grand capitalisme. Elle avait été acceptée par Masifundise qui connaissait son travail au niveau de la Fédération de l'Océan Indien et en particulier aux Seychelles. Malheureusement, elle s'était d'abord fait voler son passeport fin octobre, ce qui avait bouleversé ses programmes déjà très serrés. Ensuite, le gouvernement des Seychelles lui avait demandé à l'occasion d'une rencontre avec la Fédération de l'Océan Indien de projeter son film, devenu culte en matière de privatisation des Océans, à Mahé capitale des Seychelles devant le ministre chargé de la mer. La projection était prévue le 21 novembre juste à la fin l'assemblée générale du WFFP. Pas question pour elle de louper cet évènement. J'étais seul, définitivement seul, transmission encore ratée. Seul, non pas tout à fait. Gérald Hussenot, mon collègue, retraité du Comité Régional des Pêches et des Elevages Marins de Bretagne, trésorier de P&D, amoureux de l'Inde depuis fort longtemps, devait me retrouver à New Delhi le 18 novembre et nous devions descendre en train vers Chenai, les 23, 24 et 25 novembre.

Gérald Hussenot, trésorier de Pêche & Développement

[8]Ministère des Affaires Internes ou Ministry of Home Affairs, Government of India. C'est une énorme bâtisse en béton armé gardée militairement jour et nuit. Située à 100 mètres du YWCA (YouthWorkers Christian Association) où se déroulaient les réunions du WFFP, cela ne manquait pas d'interroger. Encore plus surprenant les cérémonies d'ouverture et de fermeture s'étaient déroulées dans la salle de conférence située dans le périmètre de ce Ministère régalien. Il est facile de comprendre que tous les travaux du WFFP ont été suivis de près, et que tous les participants, représentants des pêcheurs ou ONGs, ont été filmés sous toutes les coutures. Il est aussi évident que sous une façade très revendicative, le NFF doit composer tous les jours avec le gouvernement indien, simplement pour exister. Je ne jette pas la pierre, n'est-ce pas plus ou moins le lot de toute structure représentant les pêcheurs ?

Nous devions commencer la visite du Centre de documentation d'ICSF le 25 à midi. Ne faisant pas partie de la délégation officielle, il ne pouvait pas participer aux réunions du WFFP, mais chaque soir à partir de 19 heures jusqu'à minuit environ, nous échangions sur le programme de la journée et les faits marquants qui avaient émaillé les interventions et les discussions. Ce débriefing ritualisé m'a fait beaucoup de bien. Outre le fait qu'il me permettait de manger autre chose que du riz, il m'a permis à la fois de prendre le recul nécessaire et de l'informer quasiment en direct de ce qui se passait pendant la journée. Je suis certain que de son côté il avait compris beaucoup de choses et apprécié ces entretiens en direct-live et sans fards. C'était une démarche importante pour un membre de P&D, surtout le trésorier. Ce dernier défendrait d'autant mieux les dossiers qu'il connaissait et auxquels il croyait. La plupart des membres de P&D n'appréhendaient pas autre chose de ce niveau international que ce qu'ils entendaient dans notre salle de réunion de Lorient, ou qu'ils voyaient pendant la projection des films lors du Festival Pêcheurs du Monde. Ils en étaient d'autant plus méritants. Etre au plus près de l'action, subir la fatigue du déplacement, plonger dans un autre monde, se heurter à d'autres cultures, ressentir le déroulement des choses, être physiquement embringué dans ce tourbillon psychodramatique, être épuisé par l'afflux d'information, avoir les neurones surchargés par tous les accents anglais, hindi, russe, parfois français, qui surgissaient de toutes les bouches d'amis ou opposants, devoir malgré les bouleversements de la vie quotidienne et le stress qui guettaient, garder la tête froide pour restituer aux membres de P&D, à la région et à tous les autres, tout cela mixé dans un seul chaudron, faisait sortir du virtuel, de la théorie, permettait d'exister en vrai, déconstruisait nos certitudes et surtout rendait humble. Faire voyager ses propres membres devait être un objectif prioritaire de P&D.

4. Intégration, arrangements et branle-bas de combat.

L'arrivée à New Delhi a été conforme à ce que j'en attendais : administration tatillonne, foule omni présente, lieux symboliques, pollution atmosphérique inimaginable, changement de paradigme physique et temporel, derniers arrangements nécessaires. Le passage de la barrière des services de l'immigration est toujours un moment de stress. Rentrer avec un visa touristique pour participer à une conférence, sous les yeux du Ministre de l'Intérieur n'était pas rassurant. D'autant que la seule explication que j'avais à fournir était que leurs services avaient répondu trop tardivement à Masifundise, ONG d'Afrique du Sud ce qui, vu le contexte de méfiance envers les organisations étrangères, n'arrangeait rien. En cas de problème, j'avais la certitude de me lancer dans des explications, qui même avec ma meilleure bonne foi et mon anglais rouillé, ne pouvaient paraître que suspectes. Cependant, malgré quelques problèmes pour relever mes empreintes et prendre des photos de mon visage à l'aide d'un scanner et d'une caméra, j'ai pu traverser ce redoutable service et sortir avec soulagement. On a beau se souvenir de ce qu'était la foule indienne, innombrable, bigarrée, organisée et chaotique tout à la fois, le changement concret de monde commençait dès que l'on mettait un pied hors du terminal international. Heureusement, le NFF[9], cheville ouvrière de l'Assemblée Générale à New Delhi, avait déployé un nombre important de jeunes pour accueillir les participants, ce qu'officiellement je n'étais pas. Qu'à cela ne tienne, j'avais été immédiatement repéré et embarqué dans un taxi en direction du centre de New Delhi, Connaught Place, le cœur de l'ancienne puissance coloniale anglaise, puis d'une rue radiale « *Jai*

[9] NFF : le National Fishworkers Forum est l'organisation Indienne des mouvements de pêcheurs locaux, chargée de leur coordination et de la défense de leurs intérêts globaux.

Singh Marg », pour rejoindre l'hôtel Young Men's Christian Association (YMCA)[10] situé à 100 mètres du Ministère de l'Intérieur de l'Inde. J'étais déjà sous de nombreuses influences. Celle du sabre et du goupillon étaient clairement symbolisée par le bloc du YMCA touchant celui du Ministère de l'intérieur. Il ne manquait plus que la faucille et le marteau, et l'assemblée générale du WFFP allait commencer sous de bons auspices. Pourtant avant de rentrer dans le vif du sujet il faut encore compléter le contexte. D'abord par le choc de la pollution. Pour un breton comme moi vivant dans un petit village de pêcheurs au bord de l'océan Atlantique, exposé à des vents d'Ouest qui ont galopé au-dessus de 5000 kilomètres de mer avant d'arriver au fond de mes poumons, la respiration à New Delhi, pendant ce pic de pollution de novembre 2017, était devenue une blessure ouverte mais indolore les premières heures. Le Ministre indien de l'environnement avait beau dire qu'il ne s'agissait que de l'équivalent de 45 cigarettes par jour, mon organisme trouvait que cela faisait beaucoup. Le Ministre concluait sans tousser, comme souvent en Inde, « *c'est un problème global, on va attendre une solution globale* ». Dans l'immédiat c'étaient les indiens qui suffoquaient[11] et les invités de l'Assemblée Générale du WFFP. Au bout de quelques heures ma gorge était irritée, quelques jours de plus et j'ai attrapé quelque chose entre une angine, une bronchite et un gros rhume comme tous les participants. Pour moi ce niveau de pollution n'était plus une info parmi d'autres, j'étais dans le smog du matin au soir. A condition d'en sortir c'était une expérience concrète et intéressante. Je plaignais sincèrement les habitants de New Delhi dont l'espérance vie ne pouvait qu'être abrégée. Nous ne mettons jamais ce capital « air pur » en avant dans nos régions ultra périphériques, mais c'est pourtant un sacré atout, à condition d'avoir une très bonne connexion numérique ou le câble. Le changement de paradigme allait très vite se concrétiser. Habitué à une exécution rapide des choses entreprises, j'allais vite comprendre que cela n'allait pas marcher comme d'habitude. La réception du YMCA paraissait débordée, pourtant ce n'était pas le personnel qui manquait. La décision finale appartenant à une seule personne, le fait d'être à cinq ou six derrière le comptoir n'accélérait pas les choses. Au bout d'une heure de patience on m'a indiqué une chambre je m'y suis rendu en tirant mon barda et je suis entré. La chambre était petite, mais surtout deux africains s'y trouvaient déjà et dormaient dans un seul grand lit. J'ai fini par en réveiller un qui émergea en me regardant bizarrement. Il ne comprenait visiblement pas ce que je faisais là, moi non plus. L'autre s'était réveillé et nous avons commencé à échanger. Par chance ils parlaient français. L'un était du Congo Kinshasa, l'autre de Guinée Conakry. Ils sont tombés d'accord sur le fait que nous ne pouvions dormir à trois dans un seul lit, fut-il grand et étaient prêts à se plaindre à l'organisation. Ce que je pouvais difficilement faire. Le toubab du Nord tout juste arrivé ne pouvait pas commencer par faire une réclamation ; pourtant je trouvais l'accueil des plus sommaires après 48 heures de voyage. Par contre mes deux collègues, délégués officiels de leur pays pouvaient à minima réclamer une chambre plus grande avec trois lits. L'organisation nous expliqua que, faute de moyens, la règle pour tout le monde c'était trois par chambre, mais qu'il y avait différents types de chambres. En soirée de ce premier jour exclusivement réservé à notre installation, nous avons pu partager une chambre plus grande avec une vraie salle de bain et trois lits.

[10] YMCA : Young Men's Christian Association. Ce ne sont pas des hôtels comme les autres. Fondée à Londres en 1845, YMCA s'est répandu à travers le monde. L'alliance mondiale a fêté ses 150 ans en 2005. Le Conseil National de YMCA Inde a été créé à Madras en 21 février 1891. Puis le quartier général a été transféré à Calcutta en 1902, avant d'arriver à New Delhi en 1964. Sans jamais renier ses origines chrétiennes, aujourd'hui son but est de relever les défis du 21ième siècle en prenant en compte les enjeux du monde contemporain. Y compris en proposants des hôtels et des lieux de conférence adaptés et modestes. http://www.ymcaindia.org/

[11] Après un pic spectaculaire de 1 000 microgrammes par mètre cube d'air le mercredi précédent, soit 40 fois le taux maximum préconisé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le site de l'ambassade américaine, qui mesurait le taux de particules ultra-fines (PM 2,5), indiquait encore 400 pendant le reste de la semaine de l'assemblée générale du WFFP. La pollution de l'air extérieure et intérieure, causerait 1,9 million de morts prématurées par an sur l'ensemble du territoire indien.

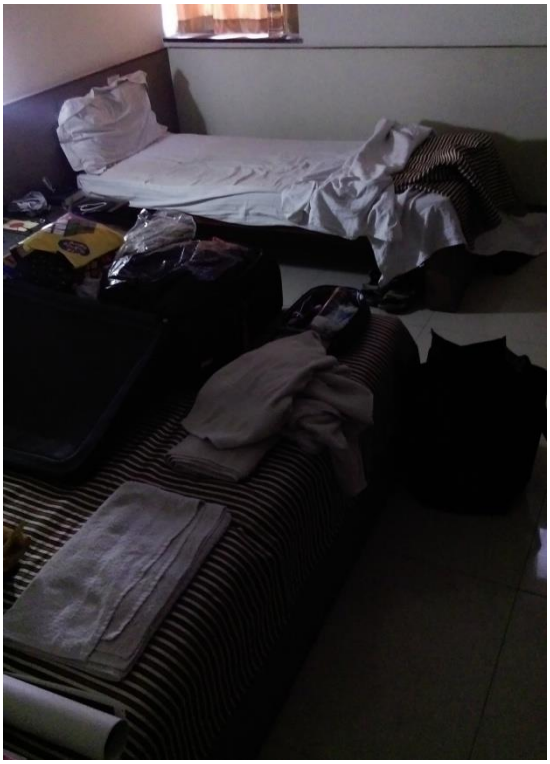

Notre campement au YMCA

Les présentations enfin faites, j'ai découvert que j'avais comme compagnon un pêcheur du lac Tanganyika, président de ses 14 000 collègues, et un ancien pêcheur devenu mareyeur en lutte constante contre l'emprise des chinois à Conakry. De ce fait ils avaient des obligations. L'un téléphonait plutôt tard le soir et l'autre dès 3-4 heures du matin. Très vite on a trouvé le bon rythme et on a formé une bonne équipe sympa et soudée. Cela faisait longtemps que je n'avais pas été confronté à autant d'altérité en si peu de temps et dans si peu d'espace. C'était extraordinaire d'apprendre de vive voix comment ils travaillaient sur le lac Tanganyika, ou de comprendre comment les chinois avaient raflé toutes les daurades sur le marché de Conakry. Cela avait une autre saveur que les documentaires aseptisés et bien-pensants. J'étais enfin installé, j'avais de bons copains, mais je n'avais pas encore établi de contact avec l'organisation ni du WFFP, ni de Masifundise, ni du NFF. A chaque jour suffisait sa peine. Parallèlement à la mise en place de mon campement je devais trouver le moyen de me reconnecter, à la fois sur internet et WhatsApp[12]. Outre le fait que, dans notre chambre, nous n'avions qu'une seule prise qui fonctionnait, à condition d'avoir le bon adaptateur, pour une dizaine de mobiles (ordinateurs et téléphones), le vrai problème était la difficulté de se connecter[13] tous les matins, en principe pour la journée. Il y avait une queue journalière pour obtenir du seul technicien compétent cette connexion qui permettait d'échanger avec le reste du monde. J'ai appris plus tard, devenu copain avec le technicien, qu'en fait il avait eu un gros problème avec la centrale informatique du YMCA et qu'il fallait bricoler en permanence des solutions pour nous permettre d'avoir une connexion. J'en avais

[12]WhatsAPP lancé en Californie en 2010, a été racheté en 2014 par Facebook. WhatsApp permet l'envoi gratuit de 60 milliards de messages par jour. Cette application connait un très fort développement dans les pays en développement, comme l'Inde avec plus de 50 millions d'utilisateurs. Tous les participants à l'assemblée générale utilisaient cette application.

[13] Pour pouvoir communiquer immédiatement et pour un coût raisonnable il vaut mieux, dès l'aéroport, acheter une carte indienne de téléphonie mobile. Cela règle tous les problèmes.

absolument besoin car je n'avais pas oublié qu'Alain Le Sann, après avoir entériné le retrait de Mathilde au dernier moment, avait eu l'idée lumineuse de passer par Venu d'ICSF, basé au centre de documentation de Chennai (2000 km dans le Sud-est de la capitale) pour trouver une société de production installée à New Delhi. Alain s'était adressé à Venu le 9 novembre, le 11 novembre P&D avait l'accord écrit de la société de production DUSTYFOOT, basée à New Delhi, mais Venu insistait sur le fait d'avoir l'accord formel de WFFP et du NFF, car nous nous invitions chez eux, non plus comme simples alliés, mais comme journalistes. De plus ils avaient eux-mêmes leurs propres caméras et leur plan de communication. Dans l'intermittence du fonctionnement des mails, j'avais compris qu'un contrat avait été passé entre P&D et DUSTYFOOT production dirigée par Imrana Khan, jeune femme bien connue d'ICSF pour avoir déjà réalisé plusieurs films, dont certains avaient passé au Festival Pêcheurs du Monde[14]. Il ne me restait plus que deux choses à régler : la trouver et voir avec elle comment nous allions procéder pour filmer l'assemblée générale et faire quelques interviews. Avant toute chose, je devais être bien certain que l'organisation du WFFP avait intégré le fait qu'une caméra supplémentaire allait filmer le déroulement des travaux, à l'exception des réunions réservées au Comité de Coordination. Le 12 novembre Alain Le Sann avait demandé l'autorisation de filmer à Carsten en insistant sur le fait que ce n'était que le remplacement de Mathilde, dont le travail avait déjà été accepté. Il précisait que ne serait filmé que ce qui allait être autorisé par l'organisation et qu'une copie serait laissée au WFFP à l'issue de l'assemblée générale pour montrer que nous agissions en toute transparence. Le 13 novembre toujours pas de réponse officielle, Alain me conseillait de voir ça sur place. Le 14, Imrana Khan m'e-mailait qu'elle serait à la réception de l'hôtel le 15 à 8 heures 30 avec son équipe. Mis au pied du mur, j'avais fini par poser directement la question à Carsten qui avait d'autres préoccupations en cette veille d'ouverture des travaux. Il avait été en discuter avec Naseegh Jaffer président du WFFP et T. Peter président du NFF. L'autorisation de filmer, bien qu'ils eussent leur propre « communication team » était vaguement arrivée le 14 novembre en soirée. Le 15 au matin le feu vert était définitivement acquis. Je soupçonnais que Venu avait arrondi les angles en coulisses. Mais je n'étais pas au bout de mes peines, le 15 dès 8 heures 30, Imrana m'avait fait passer en revue tous les jours de travail et les heures de « shooting » grâce au programme des réunions qui s'avéraient plus nombreuses que prévues. En particulier son équipe devait filmer les travaux en soirée. Avec son "on peut le faire attitude », un grand sourire et son immense énergie positive, il était difficile de résister à cette jeune entrepreneure. Nous avions dû évaluer cette rallonge et demander à P&D son accord pour ce complément de facturation toujours à travers un système de connexion excentrique. Alain ayant confirmé son acceptation sur le plan financier, nous pouvions commencer. Les derniers arrangements fixés, Imrana m'avait laissé avec deux caméramens parlant essentiellement Hindi[15]. Mais grâce à leurs compétences, quelques mots d'anglais et quelques gestes, nous avons travaillé ensemble avec beaucoup de facilité tout au long de la semaine. Sauf pour réaliser les interviews, qu'Imrana considérait de son domaine exclusif, j'allais faire équipe avec deux jeunes gars originaires de New Delhi, dont l'intérêt majeur était de se fondre dans la masse. Parfois, je ne parvenais même plus à les distinguer de l'équipe officielle de la « Communication team » du WFFP. Nous étions parfaitement intégrés, mais je ne devais pas en abuser, aucune structure n'aime qu'un tiers vienne filmer sur ses plates-bandes, alors que toute sa communication interne est parfaitement contrôlée. A l'issue de cette période d'atterrissage un peu chaotique, j'avais quand même le sentiment que P&D et ICSF, que je représentais également, n'étaient plus considérés

[14] DUSTYFOOT production : www.dustyfootindia.com Films réalisés par ICSF : "The sea of change" (traditional fishworkers perception of climate change) et "Shifting Undercurrents" (womenseaweed collectors of Gulf of Mannar MPA).

[15] L'hindi une des principales langues en Inde et est une des deux langues utilisées par le gouvernement fédéral avec l'Anglais. Cette langue enseignée dans toutes les écoles permet à environ 50% de la population de parler couramment l'Hindi surtout dans le Nord de l'Inde.

comme des acteurs majeurs, mais avaient encore assez d'empreinte dans les mémoires pour ne pas être tout simplement déboutés dans leurs demandes. Il était vraiment temps, en particulier pour P&D, de renouer avec les deux Forum si nous voulions conserver un accès à ces creusets de la résistance et du développement de la pêche artisanale mondiale. P&D avait eu la bonne idée d'inviter le Président actuel du WFFP, Naseegh Jaffer, que je n'avais pas encore vu, à la célébration du 21 novembre 2010, à l'île d'Yeu. Ces quelques jours passés ensemble à cette époque, nous ont sauvé la mise à New Delhi, surtout pour satisfaire notre demande de filmer. Il nous connaissait et avait un minimum de confiance en nous. Pour ce qui concernait ICSF, je devais échanger avec plusieurs autres membres présents à cette assemblée générale pour essayer de mieux comprendre la situation. Mais d'ores et déjà, je sentais confusément que les relations avec le WFFP avaient été meilleures par le passé.

5. Cérémonie d'ouverture et lancement des travaux.

Cette cérémonie d'ouverture était importante pour le WFFP qui voulait fêter son 20ième anniversaire. C'était un temps de syncrétisme et de fusion entre les membres encore sous le coup du voyage et de l'arrivée de différents continents. C'était le moment de lier la tradition brute des pêcheurs aux discours politiques élaborés, parfois à plusieurs détentes. Ce fut aussi l'occasion pour Jaffer Naseegh de lancer les premières phrases de politique générale, faisant à la fois le bilan des dernières années et préparant les travaux de la semaine. C'était enfin une opportunité pour les représentants du NFF de marquer des points en matière de politique intérieure, dans une Inde dominée depuis quelques années par le BJP.

Après avoir passé autour du cou notre badge officiel de participant à l'assemblée Générale, nous avons quitté en groupe le YMCA pour passer 50 mètres plus loin le contrôle de police donnant accès au périmètre du Ministère de l'intérieur dans lequel se trouvait l'amphithéâtre qui allait accueillir la cérémonie d'ouverture. Malgré les colliers de fleurs et le son des tambours qui rendaient les pensées rationnelles difficiles, j'avais la certitude que toute la cérémonie était parfaitement contrôlée par les autorités en liaison avec le NFF qui était leur interlocuteur privilégié. Je doutais qu'il fut possible de faire autrement, mais du coup il ne fallait pas tout prendre au premier degré et garder une capacité de recul et d'analyse des apparences.

La cérémonie d'ouverture

L'amphithéâtre s'était vite rempli après que chacun se fut servi en écouteurs pour la traduction simultanée en anglais, français, espagnol, hindi et plusieurs autres langues indiennes. Le service des traducteurs fut impeccable du début à la fin de l'assemblée générale, bien que parfois les journées s'étiraient en longueur. Cette assistance linguistique était absolument nécessaire, même si aujourd'hui plus de 80% des participants parlaient couramment anglais, un Forum mondial ne pouvait pas se targuer de rassembler des dizaines de pays sans le déploiement d'une traduction digne de ce nom. C'est toujours un poste important pour permettre les échanges, mais aussi pour l'organisateur en matière de coût. Mes DUSTYFOOT cameramen étaient installés en haut de la salle avec les officiels de la « communication team » de l'organisation. Ils avaient l'air de bien s'entendre. Je m'étais assuré qu'ils zoomeraient à chaque fois qu'un orateur allait parler au pupitre. Je devais penser au petit film que nous ferions au retour. Je ne connaissais pas grand-chose dans l'art de filmer, mais changer d'angle et de focale faisait partie du B.A.BA. La séance plénière d'ouverture et de bienvenue pouvait commencer. Les danses traditionnelles des pêcheurs ont été suivies par une séquence très politique assez longue où se sont succédés au micro le Gouverneur de l'Uttar Pradesh, un Ministre communiste solidaire des actions menées par le WFFP, hostile à toute forme de privatisation car malheureusement aujourd'hui seul l'air n'est pas encore privatisé[16]en Inde et le Ministre du tourisme du gouvernement Modi. Ce dernier tint un discours populiste surprenant. « *L'Inde est un vieux pays et les pêcheurs sont des sans voix, pourtant ce sont eux les détenteurs des droits dans ces espaces. Notre monde appartient à tous, mais en pratique les gros prennent tout et chassent les petits.* Il a poursuivi en expliquant comment il avait obligé les 2000 fonctionnaires de son Ministère à se rendre sur le terrain dans un petit village à la suite de la question d'une vieille femme lui demandant à quoi il pouvait bien servir. C'était caricatural et populiste. Cela montrait que la navigation politique du NFF et du WFFP dans l'Inde d'aujourd'hui devait être négociée avec circonspection. Cette partie politique de la séquence d'ouverture a été l'occasion de faire un vaste tour d'horizon de politique interne de l'Inde, surtout à destination des indiens en période électorale au mois de novembre 2017. Le discours du Gouverneur de l'Uttar Pradesh, cependant, d'une portée générale, ouvrit officiellement les travaux de fort belle manière. Il commença par féliciter le WFFP d'avoir continué d'exister pendant deux décades, se souvenant très bien de la première réunion de 1997 à laquelle il avait participé. Il honora la mémoire des leaders décédés : Thomas Kocherry, Shri Harekrishna Debnath, Shri Matanhy Saldanha et Shri Koli. Il remercia les participants d'être venus, parfois de très loin, à New Delhi malheureusement très touchée par la pollution atmosphérique. La crise environnementale et des ressources naturelles, causée par une forme d'agression humaine contre notre « mère la terre » était selon lui visible et évidente. Il fallait trouver des solutions globales pour inverser la tendance car de nombreuses communautés et en particulier de nombreux pêcheurs allaient devenir des réfugiés climatiques. Il connaissait bien le secteur de la pêche en Inde pour avoir travaillé avec les pêcheurs dans la région de Mumbai qui produisait 12% du total des poissons pêchés dans le pays. La production totale de l'Inde a atteint 11,5 millions de tonnes en 2017, dont 67% produit dans les eaux continentales et

[16] Pourtant on parlait d'installer des « cafés oxygène » dans la capitale.

33% de la mer, représentant au total 1% du PNB. Selon lui les priorités des années à venir passaient à la fois par le développement des exportations, le développement de l'aquaculture, mais aussi la protection de l'environnement, le développement durable des pêcheries et une attention particulière pour les communautés traditionnelles de pêcheurs qui connaissaient ces bonnes pratiques depuis longtemps. Il termina son discours, comme beaucoup de responsables politiques indiens, en demandant de rester vigilant sur les pêcheurs emprisonnés dans les pays limitrophes de l'Inde : Pakistan, Sri Lanka, Bengladesh et les pêcheurs de ces pays emprisonnés dans les prisons indiennes. Ces drames humains persistants devaient être évoqués aussi pendant les travaux du WFFP. Il conclut en souhaitant que les travaux du WFFP permettent un meilleur futur pour les pêcheurs en lançant à l'assemblée générale les fameux mots Sanskrit « Charaiveti ! Charaiveti ! », qui signifient « restons en mouvement, Continuons à avancer ». Enfin, il déclara officiellement ouverte la 7ième assemblée générale du WFFP.

Jaffer Naseegh co-chairman du WFFP de 2007 à 2017

Ensuite, Naseegh Jaffer, le co-président du WFFP, a rappelé le slogan du WFFP « **We are the Oceans, we are the people** », repris en cœur par la salle avant de retracer quelques lignes générales de l'action du WFFP. Il ne pouvait pas dire que la situation était meilleure qu'il y a 20 ans. Les pêcheurs n'ont connu aucune victoire définitive, mais deux batailles avaient été gagnées de haute lutte. La première grâce à l'adoption des « directives pour la pêche artisanales » par la FAO, qui restent à mettre en œuvre dans chaque pays, petit à petit et grâce à la mobilisation des pêcheurs et de leurs alliés. La seconde était celle de l'extension du WFFP aux quatre coins du monde. En 2004 seulement 20 délégations nationales avaient répondu à l'appel, aujourd'hui 42 pays représentés par une femme et un homme, issus directement du secteur de la pêche, étaient à New Delhi, avec des nouveaux membres comme les russes, les turcs et les palestiniens. C'était très important pour le WFFP de disposer ainsi d'une légitimité indiscutable sur le plan international. C'était ce processus qui permettait aux responsables du WFFP de revendiquer un mandat quotidien, leur conférant le droit d'agir et de s'engager dans la lutte pour la reconnaissance des droits humains des pêcheurs sur la mer, les lacs et les rivières. Cette interdépendance entre

l'homme, la nature, la mer et l'eau douce, permet de protéger nos océans et les eaux, tout en vivant de ce qu'ils nous donnent. Comment étendre cette philosophie au monde ? C'était la question à laquelle était confronté le WFFP et ses alliés. Naseegh a remercié chaudement Chandrika, Secrétaire exécutive d'ICSF, disparue dans le vol MH370, pour avoir porté ce travail sur les directives pendant une dizaine d'années au plus haut niveau jusqu'au vote à la FAO. Il avait invité les membres du WFFP à continuer dans la direction de la reconnaissance des « droits humains » des communautés de pêcheur. Tout le reste était selon lui fondé sur le libéralisme, la privatisation des biens communs et du vivant et l'évasion fiscale. Tous les nouveaux concepts « Carbone bleu », « Economie bleue » étaient des mensonges qui reposaient en fait sur la captation de profits iniques. Rien de nouveau, sinon qu'il fallait faire attention car ignorer les nouveaux espaces de discussions créés par les accapareurs et leurs multiples acteurs était suicidaire. Il fallait entrer dans ces processus pour les orienter sans les légitimer. C'était selon lui la voie escarpée qu'il fallait prendre. Après avoir souhaité un bon 20ième anniversaire aux membres délégués, il remercia encore une fois tous ceux qui avaient pu venir à New Delhi et proposa de passer à la suite du programme après quelques interventions de la salle. L'une d'elles concerna les engins traînants sur le fond, montrant que la question de l'interdiction du chalut était encore à l'ordre du jour, du moins chez certains délégués. Les travaux de la 7ième assemblée générale du WFFP était bien lancés, mais pouvait-on parler de 20ième anniversaire ?

Cette question ne changeait pas la face du monde, mais la réponse permettait sans doute de faire un rappel historique et de mieux comprendre la situation. Le WFFP, dès la cérémonie d'ouverture parlait du 20ième anniversaire du WFFP avec aplomb et naturel. Plusieurs orateurs dont le gouverneur de l'Uttar Pradesh avaient fait référence à ces deux décennies pour féliciter l'organisation d'être toujours active. Mais, pour ceux qui étaient présents en 1997 à New Delhi, dont moi, cela sonnait faux. En effet cette année-là c'était le Forum mondial des travailleurs de la mer et des pêcheurs (World Fishworkers and Fish Harvesters Forum, WFF) qui avait réuni les représentants de 18 pays, dont une délégation française importante. L'étape suivante avait été de réunir l'assemblée constituante du WFF en France à Loctudy en octobre 2000 pour poser les bases d'une organisation mondiale robuste et dynamique. Les représentants de 37 pays étaient présents et les travaux s'étaient déroulés sur une semaine complète du 2 au 6 octobre. Le dernier jour en soirée, après un vote sur l'article 20 de la constitution, Thomas Kocherry était intervenu en disant[17] « ***Je n'attaque personne, mais nous ne voulons plus appartenir à cette organisation, nous allons créer notre propre Forum afin de défendre notre propre pêche artisanale*** ». Les délégués qui l'avaient suivi étaient sortis de l'assemblée constituante du WFF, s'étaient réunis et avaient créé dans la foulée le World Forum of Fisher People (WFFP). De ce fait, incontestable, celui-ci ne pouvait pas fêter son 20ième anniversaire, puisque né en 2000, il n'a en 2017, que 17 ans. C'étaient les

[17] "This is a humble request and prayer. I'm not attacking anybody. Some of us are going to leave this assembly. We don't want to belong to this body. We are going to create our own World Forum. At least we should have that freedom to defend our own traditional fishing communities of Africa, Asia, and even Europe and even otherwise. So we don't want to have anything to do with this. We are going to create our own World Forum outside. Thankyou ». (Compte-rendu verbatim réalisé par Pêche & Développement à l'issu de l'assemblée constituante, disponible à P&D sur demande).

délégués qui étaient restés dans la salle de réunion à Loctudy qui étaient avec le WFF les héritiers d'un forum qui avait effectivement 20 ans depuis la première réunion tenue en Inde en 1997. Editrudith Luganka et Margaret Nakato, responsables du WFF, rappelèrent aux membres de l'assemblée générale du WFFP, que c'était aussi le 20ième anniversaire du WFF et qu'il fallait continuer de travailler ensemble, comme ils le faisaient depuis une bonne dizaine d'années.

Editrudith Lukanga et Margaret Nakato, présidente et secrétaire exécutive du WFF

Fêter le 20ième anniversaire du WFFP à New Delhi en 2017 était en effet, au mieux une méconnaissance de l'histoire, au pire un arrangement avec les faits. C'était en tout cas faire preuve d'un opportunisme certain, ce que n'avait pas osé faire le WFF lors de sa propre assemblée générale en janvier 2017 à Salinas en Equateur car il manquait quelques mois pour achever réellement les 20ans. Plutôt que de s'approprier un anniversaire douteux, peut-être aurait-il mieux valu organiser une fête commune entre les deux Forums et en profiter pour réexaminer l'histoire et effectuer des rapprochements significatifs. Ce n'était pas la voie qui avait été choisie par le WFFP. La seule chose certaine avait été brillamment rappelée par Pietro Paravano dans le Samudra News Alert du 6 décembre 2017[18]. Ce pêcheur vivant à Half Moon Bay dans le Sud de San Francisco avait participé à la réunion de novembre 1997 à New Delhi, ainsi qu'à l'assemblée constituante de Loctudy en octobre 2000. Il se souvenait parfaitement que l'assemblée générale du WFFP était le 20ième anniversaire de la **journée mondiale des pêcheurs**. Cette décision prise lors de la première réunion tenue en Inde à New Delhi en 1997 avait été respectée dans beaucoup de pays, chacun à sa manière. Pietro Paravano, dans sa grande sagesse, nous indiquait qu'il était inutile de perdre son temps en querelles oiseuses, mais qu'il fallait construire sur ce qu'il y avait de certain et de solide. Cette journée mondiale des pêcheurs, quoi qu'on en dise était un vecteur d'unité, surtout après son 20ième anniversaire. En France Pêche & Développement n'avait manqué aucun de ces rendez-vous ces 20 dernières années. La participation d'une délégation de Pêche & Développement à la journée

[18]Samudra news Alert : http://www.catholic-sf.org/CSF-home/article/csf/2017/12/05/celebrating-world-fisheries-day

mondiale en Inde était aussi une façon de la célébrer et servirait de base à plusieurs journées de restitution sur le territoire de la région Bretagne en début d'année 2018.
Revenus après la séance d'ouverture dans la salle de réunion de l'hôtel YMCA, Naseegh a invité chaque délégation nationale à présenter en quelques minutes la situation ressentie par les délégués dans leur pays. C'était un exercice obligé depuis l'existence des Forum, et en même temps intéressant, qui permettait de donner la parole à toutes les délégations et de connaître les préoccupations majeures de chaque pays.

Bengladesh : 82% de la production venait de la pêche continentale, trois millions de pêcheurs produisaient 4% du PIB national. Leur problème principal était le manque de reconnaissance politique pour leur secteur, pourtant vital pour l'alimentation et l'économie de leur pays.

Brésil : l'enregistrement des petits pêcheurs commencé sous le gouvernement de Dilma Roussef avait été suspendu. Pire le fichier semblait avoir disparu. Cela commençait à impacter les petits pêcheurs au niveau de leurs territoires, revendiqués par d'autres acteurs, puisque rien ne prouvait leur existence. Les femmes dans ce secteur disaient évoluer dans un monde de plus en plus machiste et ceux qui résistaient étaient criminalisés, parfois tués.

Equateur : les délégués luttaient avec les pêcheurs artisans de base pour défendre la mangrove. Malgré une obligation de protection théorique des mangroves parmi les plus hautes du monde (50 mètres) ; de grandes entreprises d'aquaculture crevettière parvenaient à s'installer au cœur de cette forêt maritime. Travaillant uniquement pour l'exportation elles détruisaient en même temps le milieu dans lequel évoluaient traditionnellement les pêcheurs. La pollution chimique était aussi de plus en plus importante. La Federacion Nacional de las cooperativas Pesqueras de Equador (FENACOPEC) faisait ce qu'elle pouvait dans ce contexte difficile.

France : la délégation officielle était représentée par Anne-Marie Vergès (seule femme patron pêcheur à Saint-Jean de Luz) et Gwen Pennarun (Pêcheur de bar à la ligne à Sainte-Marine-Combrit, Finistère). Gwen avait rappelé les difficultés croissantes de la pêche au bar à la ligne. Le premier choc avait été dû au développement de l'aquaculture du bar. Les pêcheurs avaient répondu par un étiquetage individuel de leur poisson pour le valoriser. La seconde crise avait été le développement d'une pêche pélagique ciblée sur les frayères de bar en janvier, février et mars chaque année depuis une quinzaine d'années. La commission européenne venait de faire un moratoire sur cette pêche. Les petits pêcheurs devaient s'organiser sur le plan national, européen et mondial. D'où sa présence à New Delhi.

Anne-Marie Vergès et Gwen Pennarun, délégation française au WFFP

Anne-Marie Vergès co-présidente de la plateforme petite Pêche en France avait expliqué que si la nouvelle politique européenne des pêches était en théorie plus favorable aux petits bateaux, les quotas étaient en vente au plus offrant, en particulier en ce qui concernait le merlu ou le thon rouge dont 90% du quota appartenait déjà à l'industrie. La valeur d'un bateau de pêche dépendait dorénavant uniquement de la valeur de ses antériorités, donc de ses quotas. Les jeunes pouvaient difficilement s'installer dans ce contexte.

Gambie : les deux représentants appartenaient à une organisation qui travaillait au plan régional. Ils se montraient très inquiets de l'impact des usines de farine chinoises qui s'installaient sur leurs côtes et proposaient de mener une campagne contre ces installations.

Guinée Conakry : les délégués contribuaient à développer la structure artisanale, mais un de leurs problèmes majeurs était le manque d'accès au marché européen. Les entreprises chinoises étaient très actives dans le mareyage et les bateaux chinois qui étaient une dizaine en Afrique de l'Ouest il y a quelques années étaient aujourd'hui plusieurs centaines qui imposaient leurs lois. Mon « room mate » insista surtout sur le fait que les daurades étaient devenues inaccessibles sur la place de Conakry car elles étaient captées par les nombreuses usines de mareyage chinoises implantées sur la côte.

Honduras : les délégués ne cachaient pas qu'ils évoluaient dans un contexte de narcotrafic très prégnant. Ils faisaient face aux problèmes de destruction de la mangrove, de privatisation du territoire maritime et de la corruption à tous les niveaux. Il était difficile d'avancer dans ce contexte.

Indonésie : les délégués insistaient sur les conséquences du changement climatiques sur les îles de l'Indonésie. Un aspect positif leur semblait être que les femmes prenaient de plus en plus de

responsabilités dans les organisations de pêcheurs. Un de leur principal problème était l'accaparement des îles et de leurs eaux adjacentes par le développement du tourisme.

Kenya : pour Christiana Saiti Louwa, déléguée, El Molo était une communauté de pêcheurs traditionnels vivant autour du Lac Turkana situé au nord du Kenya près de la frontière avec l'Ethiopie. Pour El Molo, la pêche c'était la vie. Cette pêche était une pratique culturelle, un bien-être spirituel et la principale source de subsistance des habitants sur les bords du lac. Pourtant au Kenya la pêche était un moyen de vivre toujours considéré par les autorités et même une partie de la population, comme inférieur. Cette image faisait partie de ce que les délégués voulaient changer. Il y avait un grave problème d'accaparement des terres et des plages. Les agences gouvernementales visaient les activistes et criminalisaient ceux qui défendaient leurs droits. Il y a deux mois « on m'a tiré dessus », rapportait l'une des déléguées. Il y avait eu un blessé dans la voiture. Les personnes en première ligne dans les conflits devaient être protégées.

Madagascar : les délégués avaient contribué à mettre en place la Fédération des Artisans de l'Océan Indien (FAOI), pour mieux défendre la place des pêcheurs artisans dans l'Océan indien. Ils étaient cependant pessimistes car tout le secteur était mis à mal. Ils demandaient que les flottes étrangères fussent mises à la porte de leurs eaux.

Mauritanie : le président de l'organisation disait vouloir défendre les pêcheurs avant toute chose et apporter des solutions concrètes à leurs problèmes. En cette fin 2017, il travaillait sur la mise en place d'un GIE carburant pour que les pêcheurs ne dépendent plus d'un seul fournisseur.

Maurice : un des délégués avait rappelé que son modèle était Jean Vacher (que nous connaissions bien à P&D), il disait avec humour vouloir chausser les souliers de son illustre prédécesseur et faire son possible. L'île Maurice connaissait le problème particulier de l'abandon des palangriers asiatiques dans les ports, avec matériel et équipages, ce qui créait des situations affreuses pour les marins. Il redoutait aussi une loi du gouvernement mauricien qui visait à ne reconnaître comme pêcheurs professionnels que 1500 pêcheurs sur les 3000 existant aujourd'hui. Ils allaient essayer de bloquer cette loi.

Etats-Unis d'Amérique : une délégation de deux pêcheurs était venue à New Delhi accompagné du responsable de leur organisation « Who fishes matters[19] ». Ils étaient motivés par le fait de ne plus rester seuls dans leur coin du monde. Ils étaient comme beaucoup d'autres, victimes de l'accaparement des océans. Ils voulaient aussi répondre par les produits de la pêche, au fait qu'une personne sur 7 aux Etats-Unis, était victime d'insécurité alimentaire. Ils se déclaraient très préoccupés par le maintien d'un processus démocratique aux Etats-Unis. Les hommes et les femmes qui essayaient de faire bouger les choses, parfois simplement en parlant d'équité raciale dans la pêche étaient directement menacés. Pour eux la solution était de s'organiser davantage. Le

[19] Who fishes matters http://www.namanet.org/files/documents/Who%20Fishes%20Matters%20Campaign.pdf

pêcheur américain de la côte ouest parla simplement du fait qu'il voulait conserver son lien unique avec la nature qu'il avait sous les pieds, au niveau des yeux et au-dessus de sa tête, quand il était en mer.

Philippines : L'intervention des délégués commença par une minute de silence car un de leurs responsables des pêches venaient de disparaitre en mer. La situation dans ce pays était difficile pour les organisations de pêcheurs. Beaucoup de leaders étaient dorénavant en prison. La criminalisation des activités de défense des droits des pêcheurs semblait toujours plus forte.

République démocratique du Congo : l'un des délégués (mon autre camarade de chambrée) était le président des 14 000 pêcheurs du lac Tanganyika. La pêche représentait 15% de l'économie de sa province. Le danger principal était la surexploitation chronique du lac. Tout le monde voulait devenir pêcheur et le pouvait car il n'y avait aucun système de régulation de l'accès à la profession. Il signala le fait que les femmes mareyeuses étaient souvent soumises à des marchandages sexuels si elles voulaient avoir accès au poisson. Le gouvernement semblait plus préoccupé par une potentielle et prometteuse extraction de pétrole que de réglementer la pêche ou les abus dans la pêche. L'une des voies de progrès serait d'unir les pêcheurs pour sauver une espèce emblématique du lac Tanganyika (sur le modèle de la langouste rouge connu dans l'Ouest européen).

Russie : la Russie n'avait qu'une déléguée, Elena, mais c'était à noter car c'était la première fois que ce pays participait à un des Forum mondiaux. Elle représentait les peuples indigènes du Nord et de l'Est de la Sibérie. Elle faisait partie d'une communauté de pêcheurs de 600 personnes. Elle avait pour mission dans son travail quotidien de protéger les droits des peuples locaux, pour cela elle pouvait approfondir des expertises chez les peuples indigènes et faire remonter les informations auprès du gouvernement. Les objectifs de son organisation étaient les mêmes que ceux du WFFP, disait-elle.

Sénégal : les délégués avaient connu des problèmes de visa pour venir en Inde. Finalement lecture a été faite de leur présentation par Thibaud Josse[20]. Le gouvernement sénégalais était surtout préoccupé par une potentielle exploitation du pétrole et du gaz en mer, évidemment sur les zones de pêche. Le CNPS[21] semblait assez démuni en matière d'expertise dans ce domaine. Le développement important du tourisme balnéaire provoquait un double impact sur les communautés de pêcheurs, d'une part des expropriations qui étaient malheureusement un phénomène devenu classique et d'autre part des gênes sur les zones de pêche car les touristes voulaient faire de la pêche en mer, ça c'était nouveau. Le CNPS se proposait de faire un rapport sur le tourisme en 2018. Un des problèmes récurrents des pêcheurs et des membres de leur

[20]Thibaud Josse : jeune ingénieur halieute de Rennes que Pêche & Développement avait recommandé à Masifundise pour faire un stage de plusieurs mois et qui avait été mobilisé pour l'assemblée générale du WFFP.

[21]CNPS : Collectif National des Pêcheurs du Sénégal. Le CNPS, créé en 1988, soutenu par Pêche & Développement depuis l'origine, est une association professionnelle indépendante qui compte des milliers de membres et qui a pour objectif l'amélioration des conditions de vie dans le secteur artisanal, la défense des droits des pêcheurs et la sécurité en mer.

communauté était l'accès aux soins et au suivi de la santé. La Banque mondiale exigeait du gouvernement sénégalais la mise en place d'une licence de pêche pour toutes les pirogues.

Sierra Leone : les pêcheurs étaient confrontés à une pêche illégale très importante. Le gouvernement ne semblait pas en mesure de contrer ces actes de piraterie faute de moyens de contrôle en mer. Le développement de l'aquaculture sur la côte provoquait une nouvelle pratique inquiétante des chalutiers qui armés par les entreprises aquacoles pêchaient tout ce qu'ils trouvaient et le transformait en nourriture pour les poissons d'élevage.

Espagne : un délégué galicien dénonça la politique aquacole développée dans sa région. Pour être rentable, malgré des coûts de production bien supérieurs à ceux des pays en voie de développement et de l'Asie en particulier, l'aquaculture galicienne était devenue très intensive et à grande échelle. Cette politique et ses conséquences en matière de pollution provoquaient des frictions avec les pêcheurs traditionnels.

Sri Lanka : Herman Kumara de l'organisation NAFSO avait rappelé que son pays comptait encore un million de pêcheurs océaniques et dans les eaux continentales. La situation était si critique, même s'il n'y avait plus de combats directs, qu'on pouvait la qualifier de post guerre. Cela voulait dire que le secteur militaire jouait un rôle très important y compris en matière économique. L'armée s'était appropriée beaucoup de terres, souvent au bord de la mer. Un des principaux problèmes des pêcheurs était de ne pas être déguerpis des maisons et des terres où ils étaient installés. C'était d'autant plus difficile de résister que la Chine investissait beaucoup dans la construction de Resorts au bord de la mer. Le problème de l'incursion des chalutiers indiens dans les eaux au Nord de l'île et leur arrestation occasionnait un point de tension continuel entre les deux pays. Le gouvernement du Sri Lanka venait de décider d'ouvrir en 2025 le secteur de la pêche aux investissements, ce qui allait provoquer un bouleversement important au niveau des communautés de base. Pour faire face à cette situation, NAFSO[22] recherchait des alliances et luttait, comme il pouvait, contre le phénomène de criminalisation des activistes comme lui, dès lors qu'ils défendaient les droits humains des pêcheurs.

Thaïlande : la déléguée rapporta que les communautés traditionnelles de pêcheurs étaient confrontées à des projets de construction de maisons et d'hôtels en bord de mer ainsi qu'au développement de plantations dont la valeur ajoutée était plus importante que celle de la pêche. Elle était obligée de constater une surexploitation croissante des ressources côtières, mais aussi que les militaires ne contrôlaient pas beaucoup cette pêche illégale, voire la soutenait.

[22] NAFSO est un mouvement national de pêcheurs artisans au Sri Lanka, initié à l'origine par Caritas et dont il devenu indépendant en 1997. Nafso défend la pêche artisanale et les droits économiques et sociaux des petits pêcheurs. Il est actuellement engagé dans 13 districts administratifs via 15 organisations-partenaires, et compte 12 000 membres. Il rassemble des pêcheurs en mer, en lagon et en rivière, ainsi que l'ensemble des métiers dérivés de la filière pêche, incluant cinghalais, tamouls et musulmans. Nafso mène des activités de formation, mobilisation, recherche, et plaidoyer, orientées sur la gestion des pêches et sur la protection des ressources naturelles des espaces côtiers. Nafso accompagne également les populations tamoules déplacées en raison du conflit qui a ensanglanté le pays pendant une trentaine d'années.

Trinidad et Tobago : les délégués insistèrent beaucoup sur le changement climatique qui était devenu très concret après le passage des deux ouragans de catégorie 5 sur les Caraïbes. « Maria » avait traversé les Antilles les 19, 20 et 21 septembre. Quinze jours avant, « Irma » avait balayé la région comme un bulldozer de vent et de pluie. Des rafales de 300 kilomètres par heure avaient transformé " *la tôle des toitures en lames de rasoir volantes* ", les bateaux des pêcheurs, même mis à terre avaient été en partie détruits, racontaient les délégués. Le bilan humain d'une cinquantaine de morts, bien qu'important, aurait pu être bien pire. Les dégâts matériels étaient considérables et l'émigration allait s'accentuer. Des îles entières comme Barbuda avaient été complètement évacuées. Pour eux, le changement climatique était désormais une évidence, il nous fallait le reconnaître et en tirer les conséquences collectivement.

Turquie : nouveau membre du WFFP, le délégué de la Turquie salua l'assemblée en langue turque, traduite en anglais puis dans les langues prévues par la traduction officielle. Il était le président de la fédération des 34 coopératives qui couvraient le territoire de la République. Avant de venir à New Delhi, il avait fait le tour des coopératives pour recueillir le point de vue des pêcheurs sur l'adhésion au WFFP. C'était donc avec le soutien total de son organisation qu'il participait aux travaux du WFFP. Il s'avérait que les pêcheurs artisans turcs étaient attaqués par les intérêts de la pêche industrielle, que les mers étaient trop polluées et qu'une bonne partie de la pêche artisanale avait déjà disparu.

Ouganda : la déléguée faisait partie de l'association des femmes de son pays. Elle se plaignait de l'accaparement des berges du lac Victoria par d'autres activités que la pêche et de leur difficulté pour accéder au poisson avant de le transformer. Enfin, les femmes dans la pêche artisanale africaine, disait-elle, réclamaient une participation entière et une représentation égale dans les postes à responsabilité des organisations professionnelles de la pêche artisanale, ainsi qu'une participation égale aux processus de décision pour les politiques qui influençaient leurs conditions de vie et celles de leurs communautés.

Afrique du Sud : un délégué expliqua leur quête pour la reconnaissance de la pêche artisanale sud-africaine par le gouvernement. Après avoir promulgué une instauration dévastatrice des quotas individuels transférables (QIT) en 2005[23], le ministre des Pêches avait signé avec Masifundise et Coastal Links un accord « extra-judiciaire » obligeant le gouvernement sud-africain à élaborer une nouvelle politique de pêche qui tienne compte des droits sociaux et économiques des 30 000 petits pêcheurs sud-africains et de leurs familles. Cette politique était encore en cours d'élaboration. Jusqu'à sa mise en œuvre définitive, le gouvernement était tenu de fournir des droits de pêche provisoires aux pêcheurs les plus démunis. Mais, le délégué, qui était déjà présent à New Delhi en 1997, doutait visiblement de la volonté du gouvernement de mettre en œuvre cette loi favorisant la pêche artisanale sud-africaine.

[23] Afrique du Sud : un long combat pour les droits de pêche : http://slowfood.com/slowfish/pagine/fra/news/dettaglio_news.lasso?-idn=99

Inde : le délégué rappela la demande du NFF d'avoir un Ministère des pêches détaché de celui de l'agriculture. Il confirma l'apparition d'une nouvelle génération de jeunes leaders au sein du NFF, ce qui était toujours bon signe pour mener les combats futurs qui ne manquaient pas comme cela était rappelé dans la déclaration du NFF[24].

Via Campesina : Via Campesina regroupait à ce moment-là 182 organisations locales et nationales dans 81 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques. Elle représentait environ 200 millions de paysannes et de paysans. C'était un mouvement autonome, pluraliste et multiculturel, politique de par sa demande de justice sociale mais sans aucune affiliation politicienne, économique ou autre. Un de ses concepts fondateur était basé sur l'agroécologie. C'était une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuyaient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifiait tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles**.** Il s'agissait d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement. Les représentants de Via Campesina estimaient qu'il y avait une alliance naturelle avec le WFFP et une nécessité d'alliance pour être plus fort. Le concept de l'agroécologie (halio-écologie ?) appliqué à la pêche était à la base de leur engagement dans le secteur des pêches où ils recherchaient des changements systématiques.

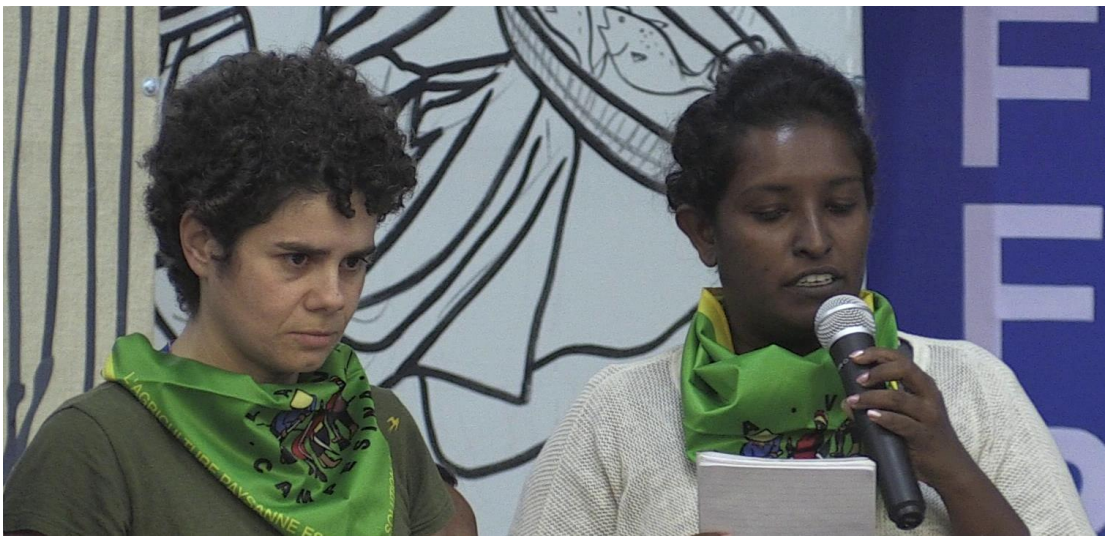

Les représentantes de Via Campesina soutenaient activement le WFFP

World Fisworkers and Fish Harvesters Forum : Mesdames Editrudith Lukanga et Margaret Nakato, respectivement Présidente et Secrétaire exécutive du WFF rappelèrent que le WFF avait été créé en 1997 à New Delhi et qu'il y avait bien deux forums mondiaux représentant les pêcheurs artisans. Elles remercièrent le WFFP de les avoir conviées à leur assemblée générale en tant que partenaires. Les deux Forum avaient l'habitude de travailler ensemble. Ils avaient œuvré de concert avec ICSF pendant de nombreuses années en particulier sur l'adoption par la FAO des lignes directrices pour la pêche artisanale. La reconnaissance des droits humains était une chose mais le travail n'allait être fini que lorsque des droits réels seraient attribués aux petits pêcheurs. Aucun gouvernement

[24] Résolutions de l'assemblée générale du National Fishworkers Forum décembre 2016, https://peche-dev.org/spip.php?article105

n'allait donner ces droits ni facilement ni gratuitement. Le travail des deux Forum était donc loin d'être terminé.

Ces courtes présentations avaient permis de planter le décor du contexte international. Le programme de l'assemblée générale du WFFP prévoyait ensuite d'approfondir certains points jugés importants dans cinq ateliers de travail pendant une journée. Le premier concernait l'accaparement des océans ; il était organisé par Herman Kumara, invité spécial du WFFP et conseiller spécial du National Fisheries Solidarity Movement (NAFSO). Au quotidien les pêcheurs perdaient leurs droits traditionnels. Il fallait essayer de les rétablir par des alliances avec des mouvements globaux. Le second traitait des directives sur la pêche artisanale, cadre stratégique mondial. Il était présidé par Naseegh Jaffer, co-président du WFFP, secrétaire général de Masifundise-Coastal links en Afrique du Sud. Les pêcheurs devaient s'assurer que la mise en œuvre des directives restait sous leur contrôle. Le troisième mené par T. Peter, membre du comité de coordination du WFFP et secrétaire général du National Fishworkers Forum concernait la justice climatique. Tous les pays étaient touchés, mais la montée des eaux était distribuée de manière imprévisible. Le quatrième avait pour thème l'agroécologie et la souveraineté alimentaire dans la pêche. Il était présidé par Marthin Hadiwinata du Kesatuan Nelayan Traditional Indonésia (KNTI). Il fallait adapter le concept d'agroécologie à la pêche : produire d'abord pour les gens, respecter les droits humains des pêcheurs, approvisionner d'abord les marchés locaux, contrôler localement les ressources, améliorer les connaissances et les savoir-faire et protéger les ressources naturelles. Le cinquième atelier concernait spécifiquement la pêche continentale. Il était présidé conjointement par Christiana Louwa, membre du comité de coordination du WFFP et membre du forum indigène El Molo au Kenya et par Mujibul Munir de Coastal Association for Social Transformation (COAST) du Bengladesh. Cette pêche avait longtemps été négligée, il était temps de lui donner sa juste place dans le WFFP, d'autant que 90% de la pêche continentale était produite par des pays en voie de développement. Ces cinq ateliers avaient été suivis par les membres du WFFP qui avaient fourni un travail participatif intense pendant 48 heures qui avait permis d'élaborer les résolutions finales de l'assemblée générale. J'ai participé à tous ces ateliers en traduction simultanée, parfois acrobatique, mais toujours efficace.La dernière journée a permis aux membres du WFFP de désigner leur nouveau Comité de Coordination qui est désormais piloté par les personnes suivantes :

- **Secrétaire générale** : Nadine Orchid (Bélize)
- **Co-président** : Moises Orsoto (Honduras)
- **Co-présidente** : Christiana Louwa (Kenya)
- **Trésorier** : Patrick Fortuno (Ile Maurice)
- **Membres** : Lider (Amériques), Josana du (Brésil-Amériques), Marcos Santamaria (Espagne-Europe), Anne-Marie Vergez (France-Europe), Sid' Ahmed de (Mauritanie-Afrique), Perus (Afrique), Leo Colaco (Inde-Asie du Sud), une personne était encore à nommer pour cette région, Martin (Indonésie-Asie du Sud-est), une autre personne était encore à nommer dans cette région.
- **Invités spéciaux** : Herman Kumara (Sri Lanka) et Ali Shah (Pakistan).
- **Appui** pour une période transitoire : Carsten Pedersen (Masifundise).

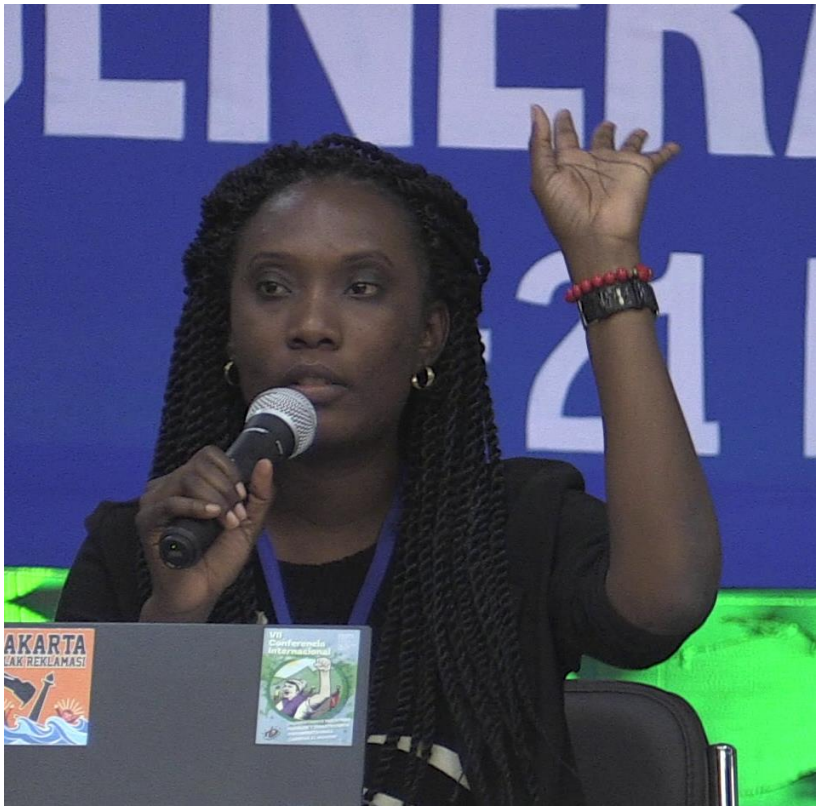

Nadine Orchid du Bélize nouvelle secrétaire générale exécutive

Le 20 novembre 2017 a été l'occasion pour Jaffer Naseegh de proclamer la déclaration de la 7ième assemblée générale du WFFP tenue à New Delhi, Inde au cours de la cérémonie de clôture, de nouveau dans la salle des congrès dans le périmètre surveillé par la police du Ministère des Affaires Intérieures.

« *Nous, le Forum mondial des peuples de pêcheurs (WFFP), de même que les délégués de nombreuses organisations alliées, dont le Forum Mondial des pêcheurs et travailleurs de la pêche (WFF) et Via Campesina (LVC), nous nous sommes réunis du 15 au 21 novembre, à Delhi en Inde à l'occasion de la 7ième assemblée générale du WFFP. Malgré le rejet condamnable de visas pour un grand nombre de nos camarades et collègues, nous revoilà ici, 20 ans après notre création, forts de nombreuses victoires et mus par le désir de continuer la lutte en faveur des pêcheurs artisanaux.*

Nous déclarons unanimement la souveraineté des communautés traditionnelles, tributaires des ressources naturelles, sur les terres, les étendues d'eau et les océans du monde. Ceci, alors que les forces capitalistes du monde entier ont pris le contrôle de nos gouvernements élus exploitant nos ressources naturelles et réduisant au silence tous ceux qui s'y opposent - leaders communautaires, journalistes et militants - sanctionnés par une violente répression orchestrée par les Etats. De plus, les impacts du changement climatique sur nos terres et nos étendues d'eau obligent nos peuples à migrer et à se réfugier ailleurs, dans le contexte d'un marché du travail déjà précaire.

Nous sommes le témoin de luttes collectives à travers le monde, menées par les communautés spoliées ; les femmes luttent pour résister aux efforts déployés pour réduire notre histoire à néant, homogénéiser notre identité et notre culture. Nous nous battons contre les forces néolibérales et les conséquences historiques du colonialisme et du post colonialisme. L'accaparement de nos ressources n'a rien de nouveau. Pourtant l'accaparement des mers, de l'eau et des terres, revêt aujourd'hui de nouvelles formes et trouve de nouvelles justifications. Nous sommes en conflit avec les industries extractives, l'expansion de grands projets d'infrastructure, ainsi que les pêches, l'aquaculture et l'agriculture à forte intensité de capital. Ce sont autant d'éléments connus pour être des facteurs aggravants du changement climatique, ainsi que de lourds pollueurs de notre environnement.

Nous mettons en évidence l'impact que le changement climatique a sur les communautés de pêcheurs, comme premières victimes directement affectées par la montée du niveau de la mer, les inondations, les tempêtes côtières, l'augmentation de la température de l'eau, la perte de la biodiversité aquatique et les déplacements forcés de population. Nous réalisons la nécessité urgente de développer des stratégies efficaces pour faire face à ces menaces grandissantes. Nous nous opposons à la transformation de nos territoires en sites de conservation « Top down ». C'est un procédé d'accaparement similaire à celui induit par le capitalisme car il empiète sur notre accès et notre contrôle des ressources dont nous dépendons pour notre subsistance. Nous condamnons la mise en œuvre de fausses solutions de reconquêtes de la biodiversité, comme les initiatives de zones de protection marine et de carbone bleu, qui conduisent à l'accaparement des terres, des eaux et des océans. En fin de compte, ces dernières pseudos solutions avalisent, plutôt qu'elles ne remettent en cause, les vrais facteurs du changement climatique et de la destruction de l'environnement. Les impacts de l'accaparement des ressources sont aggravés par les divisions sociales, sexospécifiques, de caste et bien d'autres encore.

Nous nous opposons à la justification de l'accaparement des ressources présenté comme un « développement durable », une « croissance bleue » ou encore un « embellissement » de nos espaces océaniques, terrestres ou hydriques. Sous couvert de ces objectifs, les Etats facilitent l'accaparement des ressources. Le commerce international et les accords d'investissement, ainsi que les politiques des institutions financières internationales, ont réduit la capacité des Etats à soutenir la majorité des citoyens. En outre, l'évolution vers un multipartenariat a dilué, encore davantage, les responsabilités des Etats, en dissimulant les déséquilibres de pouvoir inhérents à la société néolibérale. De plus, les élites nationales dans les pays du Sud se soustraient à leurs obligations après avoir transformé le rôle de l'Etat par leur alliance avec le capital mondial et national et leur complaisance dans l'accaparement des ressources. En récupérant le langage de certaines demandes communautaires, comme en transformant les droits de la pêche en droits privatifs, les acteurs étatiques et non étatiques, accentuent la dépossession, laissant derrière eux une mer morte et des populations brisées.

Nous devons nous réapproprier le contrôle de l'accès à nos biens communs et à nos ressources naturelles. Une approche fondée sur les droits de l'homme est au cœur de toutes nos actions et de nos activités quotidiennes. C'est le moyen essentiel de protéger nos droits sociaux, politiques, économiques et culturels.

Nous estimons que la parité entre les sexes et les droits des femmes jouent un rôle crucial, non seulement dans la démocratisation de nos communautés, mais aussi dans la façon dont nous abordons la question de la capture, de la transformation et de la commercialisation du poisson. Les femmes doivent avoir plus d'espace pour participer aux processus de prise de décisions, tout en jouissant d'une opportunité égale d'intégration à des postes de leadership dans toutes les organisations membres du WFFP.

Nous reconnaissons l'importance d'avoir des règlementations et des cadres juridiques solides, qui valorisent la vie des pêcheurs, protègent les communautés de pêcheurs de l'accaparement des terres, des eaux et des mers tout en sécurisant leurs moyens de subsistance, leur contrôle et leur accès aux ressources. Nous nous attachons à établir des relations plus solides avec les autorités locales afin de donner plus d'écho aux pêcheurs dans les politiques concernant leur vie et leur existence. Les Directives sur la pêche artisanale offrent un cadre propice et sont un bon outil pour comprendre comment nos politiques locales et nationales peuvent contribuer à informer et réformer la législation internationale. Nous allons également continuer à travailler pour mettre en œuvre concrètement les Directives sur la pêche artisanale dans nos communautés.

Nous avons des solutions qui émanent de notre savoir traditionnel et respectent les principes de la souveraineté alimentaire et d'agroécologie. Cela implique que nous nous réapproprions les ressources dont nous dépendons pour notre subsistance et notre alimentation, que nous décidions comment et quelles espèces de poissons nous capturons, à qui nous les vendons et ce que nous mangeons. Les liens avec ces principes sont clairs au niveau de la pêche maritime et continentale. Nous coexistons et respectons l'environnement naturel. Nos pratiques agroécologiques sont un vecteur puissant pour atteindre la souveraineté alimentaire.

Nous percevons très clairement les nombreux points communs entre les problèmes rencontrés par les communautés de pêcheurs, les communautés de paysans et les peuples autochtones - surtout chez les femmes et les jeunes - qui sont des producteurs alimentaires tributaires des ressources naturelles pour leur survie et leurs moyens de subsistance. Nous avons une vision identique sur les façons alternatives de faire progresser notre lutte pour les droits de l'homme. C'est pourquoi, il est crucial de construire des alliances plus solides entre nos communautés et nos mouvements à l'échelle locale, nationale et internationale. Ces alliances nous permettent de créer des liens entre nous, de nous soutenir les uns les autres, de partager nos expériences de luttes et de nous employer collectivement à mettre en œuvre une vision alternative. Plus notre réseau sera vaste, plus nous compterons d'alliés, plus nos voix porteront loin.
Nous sommes les océans, nous sommes les eaux, nous sommes le peuple ».

Le 21 novembre a été l'occasion de célébrer dignement le 20ième anniversaire de la journée mondiale des pêcheurs, comme le voulait la décision prise le 21 novembre 1997 à New Delhi. Cette fête était commémorée dans beaucoup de pays, chacun à sa façon. En France, les responsables de P&D s'étaient fait un devoir de ne manquer aucune date, année après année. La participation à l'assemblée générale du WFFP était une raison supplémentaire de faire partager cet évènement au retour en France au cours de plusieurs réunions de restitution. Ce 20ième anniversaire avait une saveur particulière pour moi. Outre le fait que j'allais défiler avec mon visa touristique sous l'œil des caméras et de la police omni présentes devant le Ministère des affaires Internes de l'Inde, j'avais eu une sorte flash condensant ces 20 ans en quelques images syncopées, flashs de recueillement pour tous ceux qui avaient dépensé une énergie folle, voire y avait laissé leur santé et leur vie, pour que cette marche fut possible. C'était à la fois terrifiant de devoir constater « tout ça pour ça » et en même temps exaltant de pouvoir affirmer « c'est au moins ça » ; nous avions fait collectivement quelque chose ! Cette nouvelle fois à New Delhi nous partîmes à quelques dizaines du YMCA, mais par le prompt renfort de pêcheurs indiens mobilisés par le NFF, nous nous vîmes un bon millier à défiler à petits pas. Cette manifestation-rallye dura 3 heures, entre les danses, les discours, les détours et les sit-in. Occupant une grande avenue donnant sur Connaught place, elle fut digne du 20ième anniversaire de la journée mondiale des pêcheurs. Cela se lisait sur les visages des personnes dont certaines, manifestant depuis des années, avaient quand même la satisfaction du devoir accompli.

Préparatifs enthousiastes au YMCA

Démarrage de la manifestation au son des tambours (RPC)

Les vieux routiers comme Herman Kumara irradiaient une allégresse communicative pour ce 20ième anniversaire (RPC)

Les femmes étaient particulièrement joyeuses pendant le défilé (RPC)

Discours des principaux délégués devant le Ministère des Affaires Internes de l'Inde (RPC)

Le 22 novembre, je recevais des mains d'Imrana Khan, la directrice de la société de production DUSTYFOOT, deux disques durs sur lesquels se trouvait tout ce qu'elle et ses deux caméramen avaient filmé du premier jour de l'assemblée générale au dernier. J'allais remettre une copie de ce document aux responsables du WFFP pour leur démontrer notre bonne foi et les assurer que P&D ferait bon usage de ces images qu'ils nous avaient laissé « shooter » malgré leur propre plan de communication. Imrana m'assura qu'une autre copie allait partir vers le président de P&D et serait à sa disposition dans une semaine et qu'une dernière allait être postée à destination des bureaux d'ICSF à Chennai. Ce fut un vrai plaisir de travailler avec Imrana de DUSTYFOOT. C'est vraiment une petite société de production que nous devons conseiller à tous ceux qui pourraient avoir besoin de filmer professionnellement n'importe quel événement en Inde, à la ville comme à la campagne et en mer. Après avoir salué les derniers délégués du WFFP et ses nouveaux chefs, j'ai quitté le lieu où s'était déroulée l'assemblée générale avec un petit pincement au cœur. C'était certainement la dernière fois que je fêtais une décennie supplémentaire de la journée mondiale des pêcheurs du moins en Inde. Tournant la page, je suis parti rejoindre Gérald Hussenot qui se trouvait dans un autre hôtel YMCA - New Delhi en compte 16 - pour préparer la suite de notre voyage.

II. Visite au Documentation Center d'ICSF à Chennai

Le 23 novembre, après avoir visité le monument de la crémation de Gandhi, son musée et mis nos pas dans ses derniers pas, à 22h30, Gérald Hussenot et moi avons pris le Tamil Nadu Express Train et quitté la nouvelle gare de New Delhi pour atteindre, après plus de 32 heures de voyage, Chennai située à 2200 kilomètres de la capitale dans le Sud-est de l'Inde, les pieds dans l'océan Indien. Nous voulions visiter le Documentation Center d'ICSF (DC) dont les bureaux étaient installés dans cette ville depuis des années et saluer les chevilles ouvrières de cette institution. Arrivés au YMCA de Chennai, à peine avons-nous eu le temps de prendre une douche que nous fûmes propulsés dans un taxi par Sadish, membre de l'équipe d'animation et convoyés au 22 Venkatrathinam Nagar

Adyar, adresse du DC. Nous aurions certainement fini par trouver seuls, mais Chennai compte en 2017, une dizaine de millions d'habitants et on pouvait s'y perdre facilement. Aussi, après notre long voyage en train, nous étions plutôt contents d'être pris en main par l'équipe du Centre qui nous accueillit avec beaucoup de chaleur. Après la semaine agitée que j'avais passée en participant à l'assemblée Générale du WFFP, j'avais presque l'impression de rentrer à la maison. J'étais ravi que Gérald puisse partager ces moments rares de fraternité intemporelle et internationale. Avec les permanents d'ICSF, nous nous voyions à peine tous les quatre ans, nos cultures et mode de vie étaient très différents, pourtant sans avoir besoin même de le dire, nous étions reliés par les fils invisibles de toutes les histoires de pêcheurs, de communautés de pêcheurs, de combats pour la survie, d'organisations des sans voix vivant de la mer, qui hantaient les murs du Centre de documentation couverts de livres et remplissaient ses ordinateurs.

Les études mises au même format dans des couvertures inusables semblaient défier le temps.

Venu Gopal nous a reçu à bras ouverts, nous faisant faire le tour du propriétaire avec en toile de fonds les 3400 livres et les 5700 études papiers qui couvraient les moindres espaces disponibles des murs. Même si la majorité des documents était en anglais, on en trouvait écrits dans une bonne dizaine d'autres langues, dont le français. Naturellement une bonne partie de ces documents papier avait été numérisée et toute la bibliothèque tenait désormais dans une clef USB, que Venu nous a remise lors de notre départ. Sans oublier le site web[25] d'ICSF qui fait vivre au jour le jour le Centre de documentation historique. La personne désormais en charge de ce travail quotidien, après Ramya, se nommait Sangeetha. Ce jour-là elle mettait le site à jour avec son fils d'un an et demi dormant à ses pieds sur une couverture. C'est également elle qui écrit pratiquement tous les jours de l'année les Samudra alerts et les DC Daily news alerts qui donnent des informations surtout sur l'Inde et l'Asie du Sud-est et sur le reste du monde en matière d'activités liées à la mer et à la pêche.

[25]https://www.icsf.net/: C'est une source d'information mondiale à condition d'avoir quelques clefs d'entrée et un peu de temps.

Sangeethafait vivre le site d'ICSF

Outre Sadish, précieux homme à tout faire au sein du DC de Chennai, un dernier salarié, K.G. Kumar, chargé des « Samudra alerts » se trouve dans l'Etat du Kerala. Toute l'équipe du DC se montait donc à quatre personnes. Après avoir déjeuné ensemble, nous sommes restés discuter avec Venu sur les enjeux du DC. A ce moment-là, il se trouvait dans une situation de transition entre « Historic ICSF » et « New ICSF », hébergé par « ICSF Trust ». Nous sentions bien que cette situation, pleine d'incertitude, pesait sur les épaules des membres de l'équipe, qui visiblement espéraient beaucoup de la prochaine réunion de relance qui devait se tenir les 7 et 8 décembre à Amsterdam. Les derniers budgets d'ICSF se montaient à environ 300 000$ annuels, dont 40 000 étaient dédiés au DC. Ces sommes provenaient de la Swedish Society for Nature Conservation, de NORAd et d'autres bailleurs de fonds, essentiellement dans le but de mettre en œuvre les directives pour la pêche artisanale dans différents pays. Nous ne pouvions rien leur dire de précis sinon que le DC nous paraissait très important et que Gérald et moi, nous transmettrions ces informations aux membres de « New ICSF » qui allaient se réunir sans tarder. J'avais le sentiment, pour l'avoir ressenti moi-même, qu'il avait toujours été difficile pour les membres de « Historic ICSF » de s'identifier à un DC lointain et dont on ne percevait pas forcément l'intérêt immédiat, faute simplement de pouvoir le visiter, sinon à travers le site web. Cela allait être à fortiori encore plus vrai pour les membres de « New ICSF », dont certains ignoraient tout du DC. Gérald et moi, suggérâmes de tenir promptement une réunion du board de « New ICSF » dans les locaux du DC, autour de la table où nous déjeunions. Ce déplacement physique des nouveaux membres au cœur de l'égrégore constituée par le DC allait être important pour son avenir. La conservation du DC est en fait un véritable enjeu et un défi pour les années à venir, pas seulement pour les membres de « New ICSF », mais aussi pour toutes les communautés de pêcheurs représentées par le WFF et le WFFP, qui avaient contribué à le créer et qui s'en nourrissaient directement ou indirectement.

Le board de « New ICSF » pourrait se réunir dans cette petite salle de réunion

Rien n'empêchait d'inviter à cette prochaine réunion les responsables des deux Forum, faisant ainsi d'une pierre deux coups : tous les acteurs mondiaux d'appui à la pêche artisanale pourraient parler ensemble dans un lieu symbolique et tous se rendrait compte qu'une des priorités de leur action collective était de sauver cet outil difficilement remplaçable. Après le repas Venu et Sangeetha nous proposèrent une visite approfondie du site web en projetant toutes les pages successivement sur un grand écran. Ce fut un moment très intéressant pour Gérald et moi car si nous avions une connaissance superficielle du site pour l'avoir consulté de temps à autre, une explication des différentes rubriques par les concepteurs, nous fit comprendre son grand intérêt. Toute la culture et les savoirs de la pêche artisanale y étaient représentés et développés. Il fallait éviter à tout prix la perte d'un tel instrument au service des pêcheurs. Nous terminâmes le voyage à l'intérieur du site par deux films fort intéressants : « Sea of changes » et « Shifting undercurrents ». Le premier film montre l'impact du changement climatique sur les communautés de pêcheurs. C'est très important que les pêcheurs s'emparent du sujet car jusqu'à présent, si tout le monde s'accordait pour dire que la mer adjacente au Tamil Nadu monte chaque année un peu plus et surtout va monter de plus d'un mètre d'ici 2050, aucun organisme officiel n'avait regardé les impacts au niveau des pêcheurs. Les études faisaient de la prospective uniquement sur les pertes financières consécutives à la destruction d'infrastructures lourdes, comme les centrales nucléaires. Il est grand temps d'intégrer les conséquences pour les pêcheurs qui habitent déjà en zones submersibles. Le second montre le combat des femmes pêcheuses-plongeuses dans le Parc national Marin du Golfe de Mannar en bordure Sud de l'État du Tamil Nadu. Le Parc est constitué d'un chapelet d'îles et de récifs coralliens faisant face à la côte, qu'il faut sans doute protéger, mais sans oublier les communautés de femmes récolteuses d'algues qui y vivent depuis des siècles. C'était très intéressant de constater que nous retrouvions la même problématique que dans nos Aires Marines Protégées ou nos propres Parc Marins, dépendant en France de l'Agence Française pour la Biodiversité. C'était également normal car la plupart des Etats de la planète ont signé ces directives internationales sur la biodiversité et les appliquent, certes chacun à sa façon, mais d'une manière finalement assez homogène. Encore une fois, face à ces menaces et nouvelles donnes mondialisées, les pêcheurs doivent renforcer leur organisation au niveau mondial. En discutant de cette question avec Venu, nous nous rendions compte que lui non plus ne connaissait pas « Océans : la voix des invisibles » et qu'il n'y avait

aucune référence au film dans le web site d'ICSF. Naturellement Venu m'indiqua que l'information allait y figurer dès le lendemain, mais Gérald et moi constations à travers cet exemple un problème de transmission de l'information vers l'Asie du Sud-est et les autres parties du monde. Il va falloir que « New ICSF » et nous tous (P&D et les organisations de pêcheurs bretonnes) y portions remède.

Gérald et moi ne pouvions venir à Chennai sans visiter le port de pêche. Le 27 novembre au matin, toujours accompagnés de Sadish du DC, nous avons pris la direction de Kasimedu Royapuram Chennai Harbour. C'est un des plus grands ports de pêche de l'Inde en ce qui concerne les poisons et les crustacés. Il est localisé au Nord de la ville et a été construit en 1975 à l'emplacement de la communauté de pêcheurs qui avait déjà été documentée pendant le règne de l'East India Company. Ce lien a ravi Gérald, dont le déplacement en Inde visait justement à relier Lorient avec des vestiges de la Compagnie des Indes française. Le port de pêche est géré par une compagnie privée : The Chennai Port Trust. Les 1,5 km2 accueillent des chantiers navals, une criée capable de traiter 200 tonnes/jour, dont une partie peut provenir d'autres Etats comme le Karnataka et le Kerala, une foule d'acheteurs quotidiens (30 000), l'Administration maritime, les Instituts scientifiques, Ocean Science and Technology for Islands (OSTI), the National Institute of Ocean Technology (NIOT)) et surtout huit pontons auxquels étaient amarrés quelques 600 chalutiers de 45 pieds (un peu moins de 14 mètres) de long qui embarquaient un équipage d'au moins 10 personnes, 200 fileyeurs de 30 pieds (un peu moins de 10 mètres) avec 3 à 4 hommes à bord, plus de 1300 bateaux d'une vingtaine de pied (6 mètres) coque plastique avec des moteurs hors-bord embarquant 3-4 pêcheurs et enfin des centaines de catamarans avec un ou deux marins. Nous arrivions trop tard pour visiter la criée mais nous passâmes en revue tous les coins du port, ce qui nous prit toute la matinée. Ravagé par le tsunami de 2004, le port de pêche de Chennai a été remis en état et des travaux de modernisation du marché au poisson étaient en cours ainsi qu'un agrandissement du port pour recevoir des bateaux plus grands. Nous avons été impressionnés par le nombre de bateaux en particulier des chalutiers amarrés aux quais. La crevette étant la cible privilégiée, ces navires en action de pêche à quelques centaines de mètres des côtes, par beau temps, doivent être impressionnants. Cette proximité provoque certainement une cohabitation difficile avec les autres types d'engins de pêche déployés dans cette zone côtière toujours très convoitée. Il serait vraiment intéressant d'avoir au niveau de la Bretagne une discussion ouverte sur le sujet avec les responsables du NFF.

Un des pontons chalutier du port de Chenai, plein à craquer

Les petits navires remplissent tous les espaces disponibles

De nombreux filets maillants dérivants étaient prêts au départ.

Les chalutiers côtiers de 45 pieds ressemblent à nos chalutiers du début des années 80 avant l'hydraulique

De nombreux manutentionnaires prêts à l'action

La taille des mailles, visiblement inférieure à 1 cm permet de cibler la crevette

Les femmes très impliquées dans la vente du poisson

L'Ifremer local en plein préparatifs d'un chalut pélagique

Ma visite à Chennai avait pour but de me rendre compte par moi-même de la situation du DC, mais aussi de saluer directement les personnes clefs qui faisaient fonctionner ou qui avaient fait marcher cet outil. Il me semblait important de montrer à ces travailleurs de l'ombre que l'on se préoccupait de leur sort, même si on habitait très loin. Nous connaissions déjà Sadish, Sangeetha et nous avions parfait la connaissance de Venu en répondant à son invitation et à celle de son épouse Maya en allant dîner chez un soir. Ce fut un moment extraordinaire de simplicité, de calme, de gentillesse et d'échanges. Venu m'avait encore étonné quand il nous avait appris qu'il était docteur en philosophie et que son sujet de thèse concernait la vie tumultueuse, mais extraordinaire du français

Charles Eugène de Foucauld de PontBriand[26]. Ce soir-là le monde nous avait paru plus petit…Le lendemain, tandis que Gérald faisait route vers Pondichéry, j'allais rendre visite à Ramya qui avait été une autre cheville ouvrière d'ICSF pendant 17 ans. Elle avait mis fin à son contrat en juin 2017 pour s'occuper de sa petite fille Tara. Je voulais au nom de P&D et d'ICSF la remercier pour son militantisme et son engagement incroyable pour ICSF. Par ailleurs, nous étions nombreux à considérer qu'elle était trop restée dans l'ombre et que nous le regrettions en particulier dans une perspective d'égalité homme/femme moins théorique et plus opérative. Ramya était capable de grandes choses et si elle devait s'occuper de sa petite famille, il ne fallait pas perdre de vue un travail futur, des ressources propres et donc une certaine indépendance. Je voulais lui exprimer tout cela de vive-voix. Ce que je fis en me rendant chez elle, dans le Sud de Chennai, à plus de 90 minutes du bureau en voiture. Comme je savais qu'elle s'y rendait et revenait chaque jour en conduisant elle-même, je lui avais demandé « combien d'accidents pendant ta carrière à ICSF » ? Dans un grand rire elle m'a affirmé n'avoir plus compté au bout d'un moment, mais aucun n'avait été mortel. Elle alla chercher sa petite fille Tara à qui je remis un petit « doudou » acheté à Paris. Aux dernières nouvelles ils étaient devenus inséparables. Elle m'affirma avoir pris sa décision de quitter ICSF tout à fait sereinement, pour s'occuper de sa fille avant tout et prendre un peu de recul. Elle pourrait revenir s'occuper des pêcheurs ou d'autres choses dans quelques années, « quand Tara aura acquis de bonnes bases » m'avait-elle dit. Je saluais la mère et la petite fille, définitivement cette fois, et rentrais à Chennai avec le sentiment du devoir accompli, ou presque.

Ramya et Tara

Avant de quitter « Historic ICSF », le DC de Chennai et l'Inde je devais remplir une dernière mission : témoigner toute notre sympathie, celle d'ICSF, de P&D et la mienne, à la famille de Chandrika

[26]Charles Eugène de Foucauld de Pontbriand, vicomte de Foucauld, né le 15 septembre 1858 à Strasbourg et mort assassiné le 1 décembre 1916 dans le Sahara algérien, était un officier de l'armée française devenu explorateur et géographe, puis religieux catholique, ermite et linguiste.

Sharma qui fut la secrétaire générale d'ICSF avant de disparaître « corps et bien » le 8 mars 2014, dans le vol MH370 de la Malaysian Air line. ICSF, son employeur, ainsi que sa famille n'avaient toujours aucune nouvelle sur ce qui s'était réellement passé, encore moins sur les disparus. Je connais malheureusement très bien cette situation pour avoir côtoyé toute ma vie des familles de pêcheurs dans le même cas : certitude du drame mais aucun moyen de faire son deuil. Chaque jour qui passait diminuait les chances d'éclaircir le mystère. Où étaient les preuves ? Où était l'avion ? Où étaient les passagers ? Où était enfin notre secrétaire générale ? Chandrika avait commencé à ICSF au milieu des années 90. Elle avait été d'abord sur le terrain dans les villages de pêcheurs, et auprès des tribaux, partout en Inde, puis ensuite l'expérience venant, elle avait été choisie comme secrétaire exécutive d'ICSF. Elle avait effectué cette mission pendant 10 ans en devenant l'avocate des pêcheurs au plus haut niveau sur le plan international. Elle s'occupait en même temps des programmes de recherche, d'appuyer les structures mondiales et régionales des pêcheurs, et de trouver les fonds pour que tout cela fonctionne au mieux, ce qui avait été le cas jusqu'au jour de sa disparition.

Chandrika Sharma, secrétaire exécutive d'ICSF disparue dans le vol MH370. Ph A Le Sann

Narendran son mari et sa fille Megna habitant Chennai, je devais leur rendre visite. Je savais que Megna terminait ses études à New Delhi et n'était pas présente à Chennai, mais Narendran dirigeant une société de conseil et d'études pouvait, sans doute, trouver un créneau pour échanger quelques minutes. J'étais un peu perplexe sur la façon de mener cet entretien, car si je connaissais bien Chandrika, autant je n'avais vu qu'une seule fois son mari au cours d'une cérémonie en mémoire de Chandrika, en juillet 2014, pendant la dernière assemblée générale d'ICSF. A Pondichéry j'avais été noyé dans la masse, ici j'étais seul. La lecture du livre écrit par Narendran « Life after MH370, voyage dans le vide », m'avait beaucoup appris sur leur vie et surtout sur le fait que Narendran n'était pas resté prostré, au contraire. Il essayait de remplir la disparition de sa femme en s'associant avec les autres familles et luttant avec ses moyens pour rechercher la vérité. Je pensais l'encourager à continuer dans cette voie en m'appuyant sur l'exemple du Bugaled Breizh,

que je connaissais bien. Le maître mot était «ne rien lâcher et la vérité finira bien par surgir ». En fait mes appréhensions furent balayées car ce fut lui qui prit contact. Il avait su que je me trouvais au DC et voulait me rencontrer absolument avant mon départ. Je répondis que j'étais à sa disposition et que nous pouvions nous voir au DC. Je m'y suis rendu le lendemain et nous rencontrâmes pour une réunion qui devait durer au départ quelques minutes, mais se prolongea quelques heures, toujours autour de la table de réunion du DC et d'un repas traditionnel.

Le courant est bien passé avec Narendran, le mari de Chandrika

En direct, avec des mots simples, il m'expliqua comment il se débattait démuni, avec ce sentiment de creux permanent, surtout avec l'absence de connaissance des circonstances de la fin tragique de sa femme Chandrika. Il parla également de Megna, leur fille qui devait continuer ses études universitaires sans sa mère qui l'aidait beaucoup avant sa disparition en parlant avec elle, souvent le soir très tard et discrètement. Lui-même, se réfugiait dans un activisme fantomatique contre les autorités malaisiennes qui soufflaient en permanence le chaud et le froid. Un de ses meilleurs interlocuteurs, qui comme lui ne baissait pas les bras, était un français qui avait perdu les ¾ de sa famille dans le MH370. Il voulait justement que je lui amène un paquet de documents par l'avion que j'allais prendre deux jours après notre entrevue. Naturellement je lui ai promis d'en prendre grand soin, de le poster dès mon arrivée dans l'aéroport Charles de Gaule et de lui envoyer immédiatement un mail de confirmation. Nous nous sommes quittés très bons amis. J'étais soulagé par la tournure qu'avait prise notre rencontre. Comme j'avais lu le livre de Narendran au cours de mon voyage Paris-New-Delhi, je lui demandais quelques mots de dédicace, ce qu'il fit volontiers. Il a écrit : "Dear René-Pierre, with love and affection, thank you for being here". Ces quelques mots avaient effacé en un instant toutes les difficultés et les fatigues du voyage. Il était même question que je revienne le voir à titre privé cette fois. A peine arrivé à Roissy Charles de Gaulle j'ai recherché et trouvé la poste de cet immense aéroport dans un second sous-sol, fait partir le courrier et envoyé immédiatement un mail prouvant que cela avait été fait à Narendran, juste pour

qu'il ait l'esprit tranquille. J'avais enfin le sentiment du devoir accompli envers tous les salariés d'ICSF, dont Chandrika, bien que toujours manquante à l'appel.

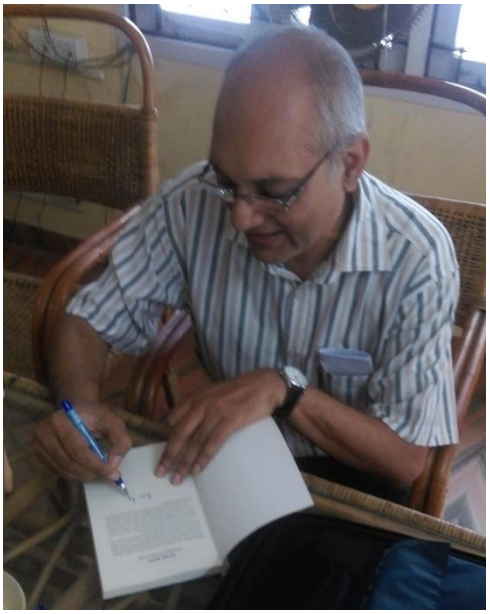

III. 1977-2017 : une période de lien avec l'international

Dans la période que je connais de l'histoire des pêches bigoudènes, finistériennes et bretonnes, la période 1977-2017, a été caractérisée par plusieurs évolutions remarquables. La première est la succession de périodes très différentes : prospérité de 1945 à 1992, crise chronique de 1993 à 2012, nouvelle période de prospérité, jusqu'à quand ? La seconde fut celle des chocs successifs : crise du pétrole en 1973, crise des maillages en 1977, crise des importations massives en 1993-94, crise du carburant en 2008, crise chronique de l'accaparement des océans en 2010, jusqu'à la prochaine crise. La troisième vit apparaître une profonde modification institutionnelle : de la création des Comité locaux en 1945 en passant par la naissance de l'Europe bleue, au passage à la mondialisation dès les années 90 jusqu'à l'apparition en force des mouvements environnementalistes dans le paysage maritime des pêches dès les années 2000.

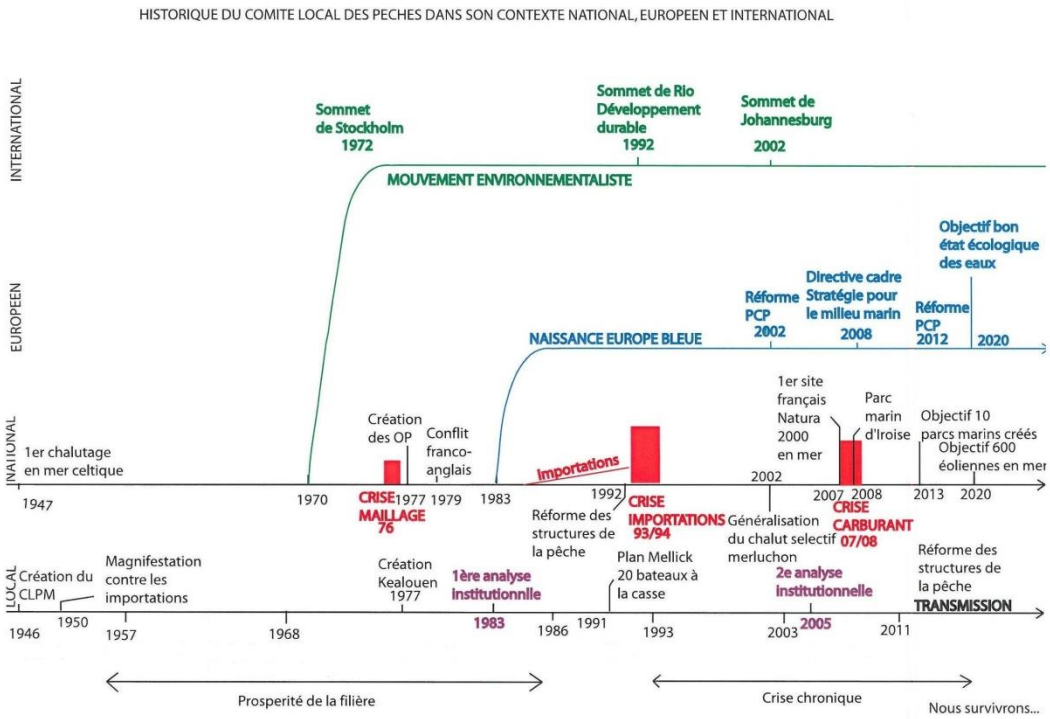

Les grandes évolutions des pêches bigoudènes (Antoine Fry 2011)

Parallèlement à ces grandes évolutions, classiquement évoquées, l'intégration de la pêche bretonne dans des mouvements internationaux est passée relativement inaperçue. Cette réalité a été surtout évidente pendant l'existence du Comité local des pêches maritimes et des élevages marins du Guilvinec (CLPMEMGV), mais cette dynamique est reprise depuis quelques temps au niveau finistérien et breton. Au CLPMEMGV il y avait eu dès le départ une interconnexion naturelle avec l'international. Le premier président que j'avais connu en arrivant le 1ier février 1977 au Comité comme Secrétaire général, Louis le Roux, était depuis longtemps impliqué au niveau international par son engagement au CCFD. Le grand dossier du moment était la future organisation des pêches au Sénégal. Le Collectif National des Pêcheurs du Sénégal (CNPS) avait été constitué dans les années 80 et de nombreux responsables sénégalais avaient passé beaucoup de temps au CLPMEMGV du Guilvinec pour voir comment fonctionnait cet outil et essayer de le transposer d'une manière ou d'une autre dans leur pays. Les responsables de l'époque et moi-même avions acquis au cours de quelques voyages sur les plages de débarque du Sud une bonne information sur la pêche de l'Afrique de l'Ouest, allant des accords de pêche au microcrédit.

Une délégation du CLPMEMGV avait participé à la réunion internationale organisée à Lisbonne en 1989. Une centaine de personnes, pêcheurs, responsables d'organisations de pêcheurs, scientifiques, techniciens et supporteurs, originaires de 25 pays du Nord et du Sud avaient confronté durant huit jours leurs expériences et leurs réflexions sur les questions de

l'environnement marin et de l'avenir des travailleurs de la pêche. Naturellement, cela avait renforcé les liens avec tous ceux que nous connaissions déjà.
Une nouvelle réunion organisée par ICSF s'était tenue en janvier 1990 à Bangkok sur le thème de « l'évolution globale des pêches et l'avenir des pêcheurs artisans ». Je m'en souvenais parfaitement car à ma grande surprise j'avais découvert, la perte du chalutier guilviniste « La Fayette » le 27 janvier dans le Bangkok Post. Une nouvelle délégation avait participé à ces travaux. Le nouveau Président du CLPMEMGV, Simon Le Pape, avait soutenu la démarche internationale et s'était rendu au Sénégal avec moi.
Puis, André le Berre accepta après sa prise de fonction la création de la branche française du Forum mondial, participa avec une nouvelle délégation du CLPMEMGV à New Delhi à la première réunion du Forum mondial des pêcheurs en 1997.
Il présida la première journée mondiale des pêcheurs organisée par P&D au Guilvinec en 1998. Il permit la tenue en 2000 à Loctudy de l'assemblée constituante du Forum mondial des pêches (WFF), qui se solda comme nous l'avons vu plus haut par la naissance d'un deuxième forum le WFFP, mais tous les membres du CLPMEMGV avaient participé de près ou de loin à cette semaine internationale.
Alain Le Sann nous tenait au courant de l'évolution des problèmes étudiés au sein d'ICSF. En 1994 lors d'une réunion internationale tenue à Cebu aux Philippines, il renversa la prise de position qui allait vers un bannissement général du chalut, sur le même modèle que celui du filet maillant dérivant, en suggérant une analyse des situations au cas par cas, liées en particulier aux aspects géomorphologiques du fond de la mer. Ce qui conduisit à la création de Pêche & Développement en 1996, dont je fus le premier président jusqu'en 2002.
Une nouvelle délégation se rendit en 2008 à Bangkok pour assister à une conférence globale de la FAO sur la petite pêche artisanale. Les organisations de pêcheurs réunies avec « la société civile » adoptèrent une déclaration réclamant la sécurisation des droits d'accès, la sécurisation des droits commerciaux et la sécurisation des droits humains des petits pêcheurs. Depuis la première réunion d'ICSF à Bangkok en 1989, j'étais resté en contact avec cette organisation dont j'avais accueilli de nombreuses délégations au Guilvinec. Après en être devenu membre en 2004, j'avais été choisi pour faire partie de l'Animation Team en 2010 et été reconduit en 2014 à Pondichéry. Dès cette époque je voulais absolument transmettre ce réseau aux nouveaux responsables de la pêche finistérienne et bretonne, non sans difficulté comme je l'ai expliqué plus haut. Néanmoins, la situation évoluait bien : Le Comité des Pêches Maritimes et des Elevages Marins du Finistère voulait conserver le « fil rouge » et le Comité régional des pêches maritimes et des Elevages marins de Bretagne était disposé à laisser l'une de ses personnes ressource suivre ce dossier. Ces nouveaux maillons de l'international trouveraient en Gérald et moi un soutien et un appui sans faille. Cela nous paraissait fondamental à tous les deux pour continuer à prendre le pouls de la planète pêche en matière de concepts nouveaux comme l'accaparement des mers, d'actions menées contre la pêche artisanale comme la suppression des chaluts toujours en suspens (après celle réussie des filets maillants dérivants), ou au contraire pour favoriser son développement comme la mise en œuvre des directives pour la pêche artisanale. Cela passait par une coopération internationale renforcée. Darwin lui-même l'avait remarqué : les groupes d'individus coopératifs survivaient

mieux. Pourtant les dangers qui menaçaient ce réseau étaient nombreux, la disparition de « Historic ICSF », heureusement remplacé par « New ICSF » avait été une sérieuse alerte. Comment P&D allait-il traverser les 10 prochaines années ? Le renouvellement à marche forcée s'imposait. La pêche finistérienne et bretonne complètement absorbées, faute de moyen, par les problèmes quotidiens et locaux, a du mal à piloter en levant les yeux.
Le Brexit en est un bon exemple, envahi par les questions pratiques, importantes en soi, personne ne voyait que les réseaux d'information internationaux, y compris ceux d'ICSF, ne passaient que des informations soutenant les pêcheurs anglais au nom d'une meilleure gestion de leurs eaux en oubliant totalement que les anglais exportaient 90% de leur pêche en Europe, souvent à des prix cassant les marchés et qu'ils utilisaient depuis fort longtemps une main d'œuvre étrangère sous payée. Mais, les seuls à envoyer de l'information dans les réseaux mondiaux et dans la bonne langue, c'étaient eux. Les bretons, les français et les européens se taisaient, accréditant encore plus les thèses anglaises. Pourtant il aurait été facile de les nuancer, en anglais, en rappelant simplement nos droits historiques, le marché et le fait que nous étions sous bien des aspects, en particulier sur le plan social, plus fréquentables que les pêcheurs anglais.

IV. Conclusion définitive

La participation à la 7ième assemblée générale du WFFP et au 20ième anniversaire de la journée mondiale des pêcheurs à New Delhi a été en novembre 2017 l'occasion de faire le point sur cet engagement international des pêcheurs finistériens et bretons. La mobilisation des forces pour qu'une nouvelle génération s'empare de cet aspect de la gestion des pêches était indispensable. L'appui à P&D, tête de pont du réseau international en Bretagne, était nécessaire. La circulation des pêcheurs bretons dans les Forum mondiaux est une question de survie à long terme. Ces trois objectifs impliquent un maillage serré et une synergie entre la Région Bretagne, les Comités départementaux des pêches maritimes et le Comité régional de Bretagne, les femmes et les hommes politiques élus dans les ports de pêche. C'est là un futur travail d'animation de réseau du **local au global**.

René-Pierre Chever, Membre de Pêche & Développement,

Loctudy le 10 janvier 2018

ICSF, nouvelle génération

Les 7 et 8 décembre 2017, à l'université d'Amsterdam, s'est tenue la première Assemblée générale du nouvel ICSF (Int ernational Collective in support of fishworkers)-CIAPA (Collectif International d'appui aux pêcheurs artisans). La nouvelle structure avait été officiellement déclarée aux Pays-Bas le 13 juillet par moi-même et Maarten Bavinck ainsi que Jan Pieter Wieldraaijer, le trésorier. Il s'agissait de remplacer l'ancien structure qui avait clos son activité officiellement fin mars et licencié le personnel. Depuis ce temps, l'ancien secrétaire, Sebastian Mathew et une partie de l'équipe du centre de documentation à Chennai, continuaient bénévolement à faire fonctionner le centre, il y avait urgence à sortie de cette situation. Pendant ce temps, René-Pierre Chever, de l'ancienne équipe d'animation, continuait d'informer les anciens membres, pour gérer au mieux la transition. La déclaration aux Pays-Bas a permis de solliciter des fonds pour organiser l'AG et préparer le futur programme. La fondation Oak a finalement décidé de financer la relance d'ICSF. Personnellement, j'étais un peu inquiet de ce financement par une fondation fortement engagée par le passé dans une action prioritairement centrée sur l'environnement. Il apparait cependant que la Fondation a décidé de réorienter ses financements en direction des organisations soutenant la pêche artisanale et elle laisse la liberté à ICSF de déterminer son programme. D'autres organisations devraient compléter à l'avenir les financements.

Un profond renouvellement

L'Assemblée a donc réuni une quinzaine de membres, dont l'un par Skype en Afrique du Sud. Ce sont pour partie de nouveaux membres, jeunes et très dynamiques, en particulier du Brésil, et une partie des anciens comme Vivek et Brian ainsi que Cornélie Quist et Ravadee de Thaïlande. J'ai également retrouvé avec grand plaisir Charles Menzies qui séjourna trois ans au Guilvinec pour rédiger sa thèse sur les pêcheurs bigoudens et que j'avais poussé à s'engager dans ICSF. Charles est maintenant fortement engagé dans la défense des droits des pêcheurs indigènes puisqu'il est lui-même issu d'une tribu de pêcheurs amérindienne. Maarten Bavinck, avec Sebastian et Venu, ont été les chevilles ouvrières de la préparation de la rencontre tandis que Patrick Mulvany assurait une animation efficace. Maarten Bavinck est le directeur du centre Mare de l'Université d'Amsterdam, l'un des centres d'études de sociologie et d'anthropologie maritimes les plus importants en Europe. Né au Sri Lanka, dans la communauté tamoule, il passe chaque année plusieurs mois au Tamil Nadu et fréquente depuis longtemps les fondateurs d'ICSF comme John Kurien et Nalini Nayak. Malgré ses lourdes responsabilités, il a décidé, la soixantaine passée, de s'engager dans la relance d'ICSF et préparer des plus jeunes aux responsabilités.

Une équipe et un programme de travail

L'Ag, en fin de session, a procédé à l'élection d'un bureau présidé par Maarten Bavinck avec Ravadee, Leopoldo Cavaleri Gerhardinger du Brésil et Peter du Ghana. Vivienne Solis du Costa Rica pourrait rejoindre cette équipe quand elle aura plus de disponibilités, ce qui permettra d'assurer une parité et une représentation des hispanophones ; on peut remarquer l'absence de

francophones, il faudra donc veiller à préserver les liens avec ce réseau, ce qui ne sera pas facile, car l'anglais tend à devenir hégémonique.

L'AG a également précisé ses priorités et son programme d'action visant à accompagner les organisations de pêcheurs. Il comprend bien sûr **l'appui à la mise en œuvre des directives volontaires pour la pêche artisanale**; dans certains pays d'Amérique Centrale en particulier, leur inscription dans les législations est bien avancée. Maarten Bavinck a ensuite particulièrement insisté sur la **nécessité de promouvoir une convention qui garantisse les droits collectifs des pêcheurs artisans, sur le modèle de la Convention des Nations Unies qui garantit les droits des peuples indigènes**. C'est la condition sine qua non de la survie de la pêche artisanale soumise à la pression de tous les puissants acteurs de la croissance bleue. C'est une idée que nous défendons depuis longtemps au collectif Pêche & Développement, comme en témoigne un éditorial de 2007. C'est un chantier de longue haleine qui s'ouvre là et devrait largement occuper ICSF pour une bonne décennie.

Enfin, ICSF s'engage à **poursuivre les publications Samudra et Yemaya** ainsi que les activités du centre de documentation à Chennai (site, News Alert, documentation, publications, etc).

Pour ma part, j'ai suggéré qu'ICSF pourrait prendre l'initiative d'une campagne contre le développement des usines de farines de poisson en Afrique de l'ouest pour répondre aux inquiétudes des communautés de pêcheurs de cette région. Il faudra pour cela prendre contact avec les deux forums. L'idée a été jugée pertinente, reste à voir qui la prendra en charge. Ce serait aussi un moyen de maintenir les liens entre ICSF et cette région francophone.

Des alliances

ICSF est une organisation minuscule, mais elle a eu un impact majeur pour mobiliser en faveur des droits humains des pêcheurs et de leurs communautés et faire aboutir les directives volontaires pour la pêche artisanale. Ce fut un combat de trente ans, animé par une équipe centrée en Inde. Aujourd'hui de nombreux autres acteurs ont pris le relais, en particulier les deux forums qui sont aussi le produit des activités et des rencontres organisées par ICSF. Ces forums ont toujours besoin d'un accompagnement pour assurer les bases de leurs revendications et analyser les évolutions des politiques mises en œuvre sur les océans. Dans les années 1980, les enjeux sur les océans portaient uniquement ou presque sur la pêche. Depuis les choses ont bien changé avec les évolutions du climat, le développement du pétrole offshore, les pressions des organisations environnementalistes, les perspectives de développement de l'exploitation minière des fonds marins. Les forums sont accompagnés par de nouvelles organisations comme FIAN, TNI, UITC, etc, dont l'expérience dans la pêche est récente; l'expérience et les trésors d'analyses accumulés en trente ans par ICSF restent indispensables. ICSF a également décidé de travailler en lien étroit avec le réseau universitaire TBTI (To Big To Ignore) dont deux animateurs (Ratana Chuenpagdee, Svein Jentoft) ont présenté l'organisation et les activités. Ce réseau rassemble 400 chercheurs, soutenu pour un programme de 7 ans par le Canada et la FAO. Ils préparent une grande conférence pour marquer la clôture de leur programme d'appui aux pêcheurs artisans du 22 au 26 octobre, à Chiang

Maï en Thaïlande. La bataille pour consolider les droits des pêcheurs est loin d'être gagnée, les deux forums restent fragiles et toutes les organisations membres ne sont pas des organisations nationales réellement représentatives de l'ensemble des communautés de leur pays. Les moyens financiers des forums restent faibles. Ils ont du mal à se faire entendre dans les grandes instances internationales. ICSF leur est utile pour y accéder. Une nouvelle génération émerge dans les deux forums, elle s'affirme aussi à ICSF. Cette nouvelle génération s'inscrit dans les pas de l'ancienne et bénéficie de son héritage. Patrick Mulvany soulignait qu'il est rare de voir une ONG comme ICSF réussir ainsi la transition après une grave crise liée au vieillissement des membres, à la fin brutale des financements et au décès tragique de sa secrétaire générale, Chandrika Sharma. La relance d'ICSF est un bel hommage qui lui est rendu. A nous aussi de continuer à maintenir des liens avec ICSF. Ce sera le cas l'an prochain, en 2019, puisque Maarten Bavinck prévoit d'organiser à La Haye, avec le Festival pêcheurs du Monde que je préside, un festival de films sur la pêche artisanale en lien avec le congrès d'anthropologie maritime qu'il organise.

Bonne chance au Nouvel ICSF- CIAPA.

Alain Le Sann

Membre d'ICSF de 1989 à 2010.

Voici dans sa quasi intégralité, le rapport écrit par Mikel Epalza, à la suite du Congrès de l'Apostolat de la Mer à Kaohsiung, à Taiwan.

Congrès mondial de l'Apostolat de la Mer

KAOHSIUNG, Taiwan du 1 au 6 Octobre 2017

PRIS DANS LE FILET

C'est le thème du Congrès. Il s'agit des pêcheurs, asiatiques et autres, qui sont maillés dans le filet de l'exploitation, de la traite humaine, dans le **filet de l'esclavage** actuel pratiqué dans le monde de la pêche.

> *« Ce que vous acceptez dans les pays occidentaux, ce n'est pas du poisson mais la vie des hommes de mon peuple. Le poisson venu de Thaïlande, vendu dans les supermarchés de l'Occident a baigné dans le sang et les larmes des jeunes de mon pays, les pauvres innocents qui sont les esclaves du pharaon, du capitalisme mondial ! » Charles Bo, cardinal de Yangon (Myanmar*). »

1.Un Congrès sans précédent et unique dans l'histoire de l'Apostolatus Maris.

Pour la première fois il y a eu une participation d'une telle ampleur. 52 pays représentés, 250 participants, 2 cardinaux, 17 évêques, 68 prêtres, une poignée de diacres, une bonne vingtaine de religieuses. La délégation française de la Mission de la Mer était composée de Robert Bouguéon, président, Henriette Daoud CCFD, Alain Le Sann, Pêche et Développement, Mikel Epalza, aumônier. Nous ont rejoints, deux prêtres, membres de la mission de la mer, Arnaud De Boissieu, venu du Maroc et Christophe Buillette de Dakar.

Pour la première fois, un congrès mondial est dédié exclusivement à la pêche. Dans le monde 41 millions de personnes vivent de la pêche. Les centres Stella Maris sont connus pour leur travail auprès des marins de commerce : 70.000 marins accueillis par an dans cette chaine magnifique. Mais l'Eglise est loin du monde des pêcheurs comme cela a été répété. Il a été demandé avec insistance à tous les membres de l'Apostolat de la mer de rejoindre les communautés de pêcheurs.

Pour la première fois, sous l'impulsion du pape François, le regard est porté sur les esclaves de la mer. Ils ne sont pas dans la périphérie, ils sont en dehors, en dehors de tout, vivant des situations horribles dans le silence honteux.

Il n'y avait qu'un pêcheur[27], Robert Bouguéon président de la Mission de la Mer française, mais dans les rapports, films, conférences leur vie était au centre Il y a eu en 5 jours 25 conférences ! Très intense. La majorité des interventions au sujet de la pêche en Asie où sont les 80% des pêcheurs du monde. Très bonne organisation !

2. La réalité de la traite des gens de mer.

Selon les chiffres de l'ONU, 80 millions de personnes dans le monde sont victimes du trafic d'êtres humains (trafic d'organes, prostitution, enfants, femmes et trafic de marins) 20 millions sont victimes du trafic d'organes. En réalité les chiffres sont supérieurs ; il manque de données objectives réelles. Les conflits armés, les situations de misère sont le terreau de l'esclavage. L'argent en est le mobile. Par exemple, le trafic de la prostitution produit 150 milliards de $ US. A cela s'ajoute, le trafic de drogue, armes.

2-1. Quel est l'engrenage de cet esclavage en mer ?

Au départ de cette exploitation il y a la misère, la situation de grande pauvreté de milliers de jeunes asiatiques qui se trouvent désœuvrés prêts à tout pour gagner leur vie. A l'arrivée il y a des armateurs de bateaux de pêche au large et pêche hauturière qui pour augmenter le rendement de leur société exploitent les marins étrangers

Au milieu, il y a des agences de recrutement qui font de fausses promesses, exigent des garanties, et exploitent les marins. Les agences disent aux jeunes « allez travailler gratuitement 4 mois et après vous serez enrôlés », cela peut durer une année entière. Ils demandent à payer une garantie, au départ ; et pour ne pas perdre la garantie, les marins n'osent rien dire, pris dans le filet. Les agences font signer des contrats, et à bord c'est un autre contrat qui est appliqué. Des contrats écrits dans une langue que les marins ne connaissent pas ou signés à l'avance par les agences. Les marins sont ainsi embauchés dans des conditions très défavorables pour eux.

Résultat : ils peuvent se trouver sans toucher terre durant 12 mois, vivant dans des conditions ignobles d'insécurité et de manque d'hygiène, sous-payés ou pas du tout payés, à qui sur les 350 $ us. On leur enlève une part pour la nourriture, si bien que la famille ne reçoit qu'une centaine de $ par mois. De plus certains armateurs font la pêche INN, illégale, non déclarée et non permise et quand ils sont pris, doivent payer une amende. Ils la font payer aux marins, qui se retrouvent en prison pour des années loin de toute attention, loin de leur domicile, abandonnés. Dans ces conditions, voyant qu'ils sont pris dans l'engrenage de l'esclavage. Ne pouvant en sortir, il y a de plus de plus de suicides et de marins qui se jettent par-dessus bord.
Ce schéma d'exploitation fait des centaines de milliers de victimes avec des variantes selon les pays.

[27] Il y avait également un pêcheur américain de la côte Pacifique, qui était présent également au Congrès du WFF à Loctudy en 2000, Pietro Parravano.

Les pays exploiteurs sont Taïwan, Corée du Sud, Thaïlande...

2-2. Quelques flashs selon les pays

Taiwan : 30 000 pêcheurs étrangers, dont 1/3 exploités. Selon une femme qui a témoigné avec vigueur en présence des autorités taïwanaises, il y aurait 11 000 pêcheurs étrangers vivant dans des conditions horribles.
Les Taïwanais et Thaïlandais font travailler les étrangers car eux ne vont pas en mer. 80% des marins sur les bateaux thaïlandais sont étrangers. Ils exploitent les marins étrangers venus de Philippines Birmanie- Myanmar, Cambodge et ailleurs.
Taiwan, c'est 22 000 bateaux, Chiffre d'affaires 29 milliards de $ US
Système électronique de capture, transbordement de thons en mer, contrôle GPS sur le navire, observateur à bord pour les captures. Mais déficiences sur la qualité humaine à bord. Le salaire de base pour tout taiwanais est de 700$ US, avec des primes en plus, le salaire minimum pour un marin étranger 450$ US.

Philippines. 7ème rang mondial dans l'économie de la pêche. 1,6 million de personnes vivent de la pêche. Des milliers de jeunes aspirent à devenir pêcheurs ou marins où la paye est 4 fois plus importante qu'à terre (dans l'agriculture 400 $ Us). Ils acceptent tout métier, toute vexation, abus sexuel, avec l'espoir de décrocher un embarquement. On les appelle les cadets. Un d'eux a travaillé 4 ans comme esclave pour une famille, la famille du président d'un syndicat des pêcheurs ! Il y a 100 écoles maritimes aux Philippines. Sur 100 000 inscrits, 6726 ont obtenu le titre en 2016. 20 000 Philippins travaillent à la pêche pour les armateurs qui demandent de plus en plus des certificats réels.
Des pêcheurs philippins sont embarqués dans les eaux des Philippines sur des bateaux de pêche côtière comme passagers et ils se retrouvent en haute mer pour des semaines, sans papier, dans les eaux indonésiennes. Faits prisonniers en Indonésie. Ils sont à l'abandon.

La situation de Myanmar (Birmanie) est terrible. Il y a 80 000 marins qui demandent à travailler. Pas d'Apostolat de la Mer, beaucoup de jeunes de Myanmar exploités dans les autres pays. C'est la population (Birmanie) qui souffre le plus de l'esclavage en mer. L'archevêque de Yangon, Charles Bo, fait récemment cardinal par le pape François : « Ce que vous acceptez dans les pays occidentaux ce n'est pas du poisson mais la vie des hommes de mon peuple. Le poisson venu de Thaïlande, vendu dans les supermarchés de l'Occident a baigné dans le sang et les larmes des jeunes de mon pays, les pauvres innocents qui sont les esclaves du pharaon, du capitalisme mondial ! Vendus par les agences intermédiaires, venant du Cambodge, de Birmanie, ils sont en Thaïlande, les esclaves de la mer. Certains sont jetés par-dessus bord. Les marins birmans sont aussi exploités sur des bateaux de croisière : 20 h de travail par jour, malnutrition, pas d'eau potable, conditions mauvaises pour dormir, immunité juridique, mer sans loi ! »

En Corée du sud, un avocat a fait une enquête sur l'exploitation des pêcheurs étrangers embarqués sur des bateaux coréens. Pêche côtière, 30 % de migrants Indonésiens et autres...), pêche hauturière 70 % de migrants. Une énorme différence de traitement entre pêcheurs coréens et pêcheurs étrangers. Salaire d'un Coréen par mois 1437 $ USA plus bénéfice selon capture, dorment 7h par nuit, peuvent quitter le navire au port. Les étrangers : 456 $, 18 h de travail par jour, 5 H de sommeil, ne peuvent quitter le bateau. On transborde le poisson au large sur des transbordeurs. « J'ai passé 20 mois sans toucher terre ! ». Témoignage d'un marin. On retarde le paiement du salaire pour garder les marins à bord.
Le gouvernement de Corée du Sud ne fait rien contre ce travail forcé, cette traite d'êtres humains. Des bateaux coréens agissent de même en Afrique où ils enrôlent des Sénégalais. Après avoir écumé les eaux asiatiques par la pêche illégale, les coréens s'attaquent à l'Afrique de l'ouest. Des armateurs de Nouvelle Zélande ont affrété des bateaux coréens. Les syndicats de pêcheurs de ce pays ont réagi pour défendre leurs quotas de pêche.

3. Quel levier pour changer la situation ?

3-1. Le levier le plus important est la convention sur la pêche, la Convention 188 de l'OIT, sur les conditions de travail à bord des navires de pêche : salaire repos, hygiène, etc.

Témoignage du capitaine Nigel Campell (Afrique du Sud)
« 25 millions de pêcheurs travaillent dans le monde sans convention.
La convention 188 de l 'OIT est importante car elle protège les pêcheurs. Le travail a commencé en 2003. Lenteur à cause du désintérêt des gouvernements. En 2007, les gouvernements et les syndicats adoptent un consensus. Plusieurs pays ont ratifié cette Convention qui a force de Loi. L'Afrique du Sud a été le premier à ratifier et à l'introduire dans sa législation. Quel que soit le navire d'un pays ayant ratifié ou non l'Afrique du Sud fait appliquer dans ses ports cette Convention. »
Un pays peut adopter progressivement cette convention sauf pour les navires de plus de 24 M et restant plus d'une semaine en mer, qui doivent appliquer la totalité.
Cette convention introduit une dimension nouvelle : la responsabilité de l'Etat du pavillon et celle de l'Etat du port. Les standards internationaux de la Convention 188 de l'OIT (Contrats, salaire, repos, hygiène, sécurité etc.) devront s'appliquer sous la surveillance et contrôle des inspecteurs.
Selon la Convention 188, le capitaine doit présenter :

La liste des équipages, liste qui reste au port
Le contrat écrit du travail et sa durée
Le montant du salaire
Les mesures par rapport à la sécurité, formation face aux accidents prévention incendie. Pharmacie, premiers secours, …

En Afrique du Sud, si un visiteur de navire, par exemple un membre de Stella Maris est informé d'une anomalie - nourriture, salaires ou autres - il peut déclencher une inspection. En fin d'année Taïwan et Thaïlande vont faire appliquer la convention 188.

3-2. L'Union Européenne a mis en place un système implacable contre la pêche INN : la fermeture du marché européen.

C'est l'Union Européenne qui importe le plus de poisson. Elle dispose d'un pouvoir important. Le marché du poisson consommé en Europe est fermé aux pays qui ne font rien contre la pêche INN (illégale, non déclarée, non règlementée), 20% du total des captures. Il s'agit de protéger les communautés des pêcheurs et l'environnement, de contrôler l'accès à la ressource devant la pêche illégale. La Thaïlande a reçu la carte jaune de l'Union européenne (rouge / marché interdit, vert / marché ouvert, jaune / marché ouvert sous condition d'application). L'Union Européenne a donné la carte jaune à la Thaïlande, en tenant compte également de la Convention 188 et du système esclavagiste pratiqué sur ses navires de pêche. Les sociétés de pêche y gagnent des millions en exploitant les gens de Myanmar. En Thaïlande, l'OIT et l'UE collaborent étroitement. Fort de cette pression, le gouvernement thaïlandais actuel est en train de changer. Depuis 2015 un arsenal de mesures est mis en place : contrôle des navires par GPS, contrôle dans 22 centres Port in et Port out ; espace côtier réservé à la petite pêche ; un livret par marin *sea book* ; protection des victimes, contrôle des agences intermédiaires.

4. Que fait l'Apostolat de la mer ?

Elle agit seule et souvent avec d'autres partenaires selon les pays.

4-1. Vatican

Le cardinal Peter Turkson, préfet du dicastère Développement humain intégral a fixé l'engagement de l'Eglise.

Face à l'esclavage de la mer, l'Eglise peut intervenir. Mettre en pratique le Motu Proprio Stella Maris.

Travailler avec les ONG pour dénoncer les problèmes que vivent les marins. Exercer sa pression en s'appuyant sur les Conventions internationales. Demander aux sociétés qui vendent les produits de la pêche des certificats prouvant que ce poisson a été pêché sans exploitation. Mettre en place des lieux tranquilles pour accueillir les marins, des foyers, visiter les marins, s'appuyer sur la force spirituelle.

Il a précisé des actions à la portée de l'Eglise :

FAVORISER les liens avec la famille.

PROTEGER les victimes de la Traite

POURSUIVRE les trafiquants

AUGMENTER les contrôles des navires

Engagement pris de créer un centre Apostolat de la mer à Myanmar.

Travail diplomatique pour que les gouvernements ratifient la **convention 188.**

Commission inter catholique pour les migrants, Mgr Vitillo. Lien entre St Siège, OIT, Caritas, ordres religieux. Centres en Malaisie, Pakistan, avec école, formation pour ne pas tomber dans les pièges des intermédiaires, soutien des psychologues pour les victimes

4-2. Actions diverses présentées durant le congrès

Philippines (Région de General Santos) : Témoignage de Sœur Suzanne.
L'Apostolat de La mer agit auprès des familles. Quand les pêcheurs se trouvent en prison, les familles n'ont rien. Des chaines de solidarité sont mises en place. Recherche de fonds pour sortir de prison et rapatrier les pêcheurs, aider les rapatriés à retrouver leur place. On porte devant les tribunaux les cas d'exploitation. Rapatriement des corps de pêcheurs décédés, accompagnement des veuves, aide aux familles de pêcheurs détenus, assistance aux pêcheurs victimes de la traite, programme de formation aux femmes de pêcheurs, lobbying politique et juridique, membre du réseau de défense de la pêche artisanale, organisation de forum des petits pêcheurs, action au niveau des médias. 600 pêcheurs ont assisté à la célébration de la journée des pêcheurs, responsabilisation des pêcheurs par rapport à la surpêche et à la pollution en mer.

Italie : **Réseau** de 4 partenaires (Coop AGORA, centre d'études Mad, Rete, Stella Maris) pour promouvoir une action conjointe entre policiers, travailleurs sociaux, institutions, dans le but de repérer les victimes de la traite dans 4 ports Syracuse Méditerranée), Trieste (Adriatique) Bari (connexion avec clandestins de la Grèce), et Gênes (yacht, croisière).

En **Colombie, au Chili, au Brésil,** Mexique, l'Apostolat de la mer agit comme intermédiaire entre les communautés de pêcheurs traditionnels et les autorités.

En Espagne, l'Apostolat de la mer a mis en place le Centre des droits des marins au port de Barcelone et au port de pêche de Vigo.

USA : Projet COMPASS. En faveur de l'abolition de l'esclavage en mer. Création d'un réseau entre toutes les forces et organisations catholiques. On reçoit les personnes qui ont été victimes. On fait pression sur la conférence épiscopale américaine, sur le gouvernement. Lobbying au niveau mondial. L'objectif que tout le monde soit plus attentif à ce sujet. E-learning, travail de formation par ordinateur. Plusieurs modules.

Royaume Uni et Rome, Groupe Santa Marta. Travail conjoint police et religieuses qui reçoivent les confidences des prostituées, pour trouver les filières de l'esclavage et de la prostitution au Royaume Uni. Femmes venues du Nigeria, Roumanie, Lituanie. La police poursuit les trafiquants et non les prostituées qui sont des victimes. Là-dessus, Changement de mentalité. Trafic sexuel par internet

Canada : Document de 5 pages sur la réalité de l'Apostolat de la mer destiné aux évêques, formation des prêtres et séminaristes sur le monde maritime.

Danemark : Jumelage entre Danemark et Corne d'Afrique (Somalie- Puntland).
Pour lutter contre la piraterie un amiral danois a eu l'idée de créer des emplois à la pêche. DOUBLE DEFI La Somalie est un pays producteur et exportateur de chameaux et chèvres. Le poisson n'est pas dans leur culture. Deuxième défi : Faire face à la pêche illégale à grande échelle qui sévit au large de la Somalie. Mais il a des avantages : mer très riche en ressources 450 espèces. 800 kms de côtes. Population motivée.

En 2012, projet adopté par les deux gouvernements. 10 millions de couronnes (1,5 million $ us) débloquées. Début de cette activité de pêche somalienne 2015.
Les Danois ont proposé leur bateau de pêche de 8,5 m adapté à la côte somalienne, similaire de la côte danoise. Puis ils ont été construits en Suède et en Somalie. Une infrastructure, aire réfrigérée, fabrique de glace a été mise sur pied.
700 somaliens ont été formés à la pêche par Fair Fishing, ONG à but non lucratif qui a piloté cette opération. Attribution de licences pour lutter contre la pêche illégale. Les Somaliens remboursent le matériel qu'ils acquièrent à prix coûtant. Tous les plans de pêche mis en place en Afrique ont échoué car ils étaient cadeau. Règle d'or : « fais aux autres ce qu'on voudrait qu'on te fasse ». On a fait en sorte que le projet soit soutenable par la communauté locale. Le poisson pêché est en majorité exporté en Ethiopie. Ils remboursent les frais engagés par une partie des gains de la pêche.

Mouvement de **Sainte Bakhita**, l'esclave soudanaise vendue en Egypte, devenue religieuse.

Travail des **prêtres calabrais** pour informer, diffuser les situations de traite, et lutter en faveur du plaidoyer.

5. Des principes qui ont été soulignés

« L'évangélisation ce n'est pas que du catéchisme mais donner la dignité à toutes les personnes » Mgr Sorondo, archevêque, Académie pontificale des sciences sociales…

Aller à bord, **à la rencontre des pêcheurs**, en particulier de ceux qui souffrent…

« Vous aussi aumônier, vous devez vous fâcher devant les injustices et les souffrances. Apprendre à changer la révolte en un force de communion pour le monde »…

Meilleure visibilité de l'Apostolat de la mer. Plusieurs ont dit que l'APOSTOLAT de la Mer n'est pas connu. Il n'est pas présent dans l'ensemble de l'Apostolat. Il y a une magnifique chaine internationale mais pas connue, ni reconnue.
Il a été dit que les Eglises ne sont pas au courant de ces situations de détresse humaine. Archevêque de Taipeh, président de la conférence épiscopale de TAIWAN : « On n'est pas au

courant de ce filet où sont attrapés les pêcheurs à Taiwan. Après une information exacte, j'enverrai un mot à tous les évêques sur ce sujet. J'ai l'occasion aussi de parler aux responsables politiques et au Parlement. C'est une responsabilité de tous de lutter en faveur des droits des marins. Les évêques doivent se responsabiliser et se former à cela »

6. Que pouvons-nous faire chez nous face aux *SEAFOOD SLAVES*, face à cette machine à faire des esclaves ?

6-1. Au niveau civil

Prendre conscience que nous sommes concernés. Que nous sommes dans la chaine de cet esclavage, par le poisson venu d'Asie dans notre assiette. Nous mangeons de l'esclavage sans le savoir. Etre informé, être conscient de notre responsabilité.
Il s'agit d'alimentation, de ce qui nourrit. Refuser une nourriture qui exploite et enfonce des milliers dans la misère. Arrêter de cautionner, en payant ce poisson, nous entretenons l'esclavage de la mer.
Rejoindre les ONG qui agissent dans ce sens. Nous avons un levier, un pouvoir, celui du consommateur. Ce pouvoir a pu démanteler certains marchés (arrêt des tel portables utilisant des métaux dangereux). Ce que L'UNION Européenne a mis en place est en train de fonctionner : pas de marché européen pour le poisson qui a baigné dans l'exploitation humaine.
Il y a une question en suspens. Le boycott punit les pêcheurs qui voudraient vivre dignement de leur travail. Comment atteindre les armateurs, intermédiaires, trafiquants, sans porter atteinte aux pêcheurs et à leur famille ? Il est certain que la formation des pêcheurs et leur mobilisation est une alternative importante.

6-2 Au niveau Mission de la Mer, nous avons des liens étroits,

avec le CCFD, Secours catholique, Pêche et Développement, quelle action commune à mener sur ce sujet ? Créer des synergies à tous les niveaux…

7. Des remarques, des appels

7-1. LA MAISON COMMUNE, LE BIEN COMMUN, le concept n'est plus adopté

L'Eglise a toujours insisté sur la Destination universelle des biens de la planète.
Le cardinal Turkson a rappelé l'appel de *Laudato Si*. « Nous sommes les gardiens de l'autre et de la Création. Nous sommes gérants, responsables. »
Mais il met le doigt sur un changement grave. Les Nations Unies partageaient ce principe en écrivant : « Les océans et les ressources sont un héritage commun de l'humanité, au-delà des limites territoriales. »

Le Cal reconnaît qu'aujourd'hui il n'y a plus le même consensus autour du mot ***Héritage commun***. « L'héritage est un don qui implique respect et responsabilité et aussi solidarité car il est commun à

tous, partagé. De plus, par notre attitude, il devient présent pour toutes les générations à venir. »
Selon lui, ce concept n'est plus adopté par les instances Internationales. « S'ils ne parlent plus d'***héritage commun***, la place est vide pour l'exploitation des ressources. »

Il cite une rencontre internationale sur l'Arctique. Le premier jour, la présentation et les menaces / 2ème jour avantage économiques, bénéfices / 3ème jour Exploitation des ressources cachées par la glace. Pas un mot sur les populations vivant dans cette zone.

7-2. Donner la parole aux pêcheurs

Où sont les pêcheurs ? Dans les grandes conférences, on écoute les experts, mais pas les pêcheurs eux-mêmes. A la conférence des Nations-Unies sur les océans cette année, en juin, il n'y avait pas un seul pêcheur. A Kaohsiung, au Congrès mondial de l'AOS, il y avait un pêcheur, le président de la Mission de la Mer, qui n'a pas eu la parole.
Un Apostolat de la Mer sans les pêcheurs, quel est son intérêt, son influence. Nous parlons au nom des pêcheurs mais comment donner la Parole aux pêcheurs eux-mêmes ?
Dans les équipes de base se mettre à l'écoute de ce que disent les pêcheurs. Faire remonter leur parole.

7-3. La gestion de la pêche par les pêcheurs

7-3-1. Les Quotas et l'accès à la ressource de la part des communautés de pêcheurs
C'est le sujet qui intéresse en priorité les pêcheurs artisanaux qui sont de plus en plus privés de quotas de pêche. Comment gérer ensemble « ce bien commun » pour le bien de tous. Comment les pêcheurs peuvent se défendre face aux sociétés organisées Intermarché et autres qui ont la puissance de l'argent.
La Mission de la Mer a remis un message à l'Union Européenne à l'occasion de la PCP. Elle a récemment financé un film traitant de l'accaparement des mers, « *Océans la voix des invisibles* ». Film qui a beaucoup de succès. On a proposé sa projection au Congrès mondial mais l'organisateur n'a pas voulu.
Alain LE SANN, « Pêche et Développement », reconnaît qu'on ne parle plus des droits des pêcheurs mais des droits de la planète, on ne parle pas de l'avenir de la pêche mais de l'avenir des océans... !
Les divers Forum de la pêche, les collectifs se battent contre des montages politico-financiers qui accaparent les mangroves, deltas, bords de mer en chassant les communautés de pêcheurs.

7-3-2. En France le Père Lebret a eu une grande influence en avance sur le concile Vatican 2 et sur l'appel récent du pape François à un développement humain intégral. Il a été à l'origine du mouvement coopératif, des comités locaux de pêche, des valeurs de mutualisme. Où en est-on aujourd'hui ? Que restent- il de ces valeurs dans nos ports ? Au Comité National des Pêches c'est le secteur industriel qui impose sa loi. Comment donner force à la pêche artisanale ? Comment sortir

de l'individualisme, du chacun pour soi ? Mieux communiquer entre pêcheurs, entre personne de la filière du poisson ? Comment rendre la pêche plus attractive pour les jeunes générations ?

8. Les trésors du Vatican et les trésors des pêcheurs.

Un magnifique livre intitulé *« les trésors du Vatican »* a été offert par les organisateurs du congrès aux personnes les plus importantes qui ont aidé à sa réalisation. Un beau cadeau.
Je me disais pourquoi ne pas faire un beau livre intitulé ***« Les trésors des gens de mer ! »*** à partir des évangiles de la mer vécus par les pêcheurs, les femmes de pêcheurs, les veuves. Ces évangiles où il apparaît la force des liens plus efficace que les biens, la puissance de la solidarité plus forte que celle de l'argent, la lumière de la conscience plus claire que la soumission, l'intelligence du cœur plus vive que l'indifférence. Ces histoires où l'espérance est écrite avec les marins qui se rassemblent pour trouver une alternative à leurs besoins, pour ouvrir des chemins de partage, de justice et de paix…
Par exemple dans un village de pêcheurs, le dialogue était rompu. Un dirigeant a eu la bonne idée d'organiser une rencontre au bar du village. Le dialogue a repris.
« J'ai vendu mon bateau au prix coûtant à un jeune qui voulait devenir armateur. Deux fois moins cher que ce qu'on me proposait. Les enfants et mon épouse étaient d'accord. Ma satisfaction c'était de voir que ce jeune a fait la même chose en faveur d'un autre jeune. » La vraie richesse...
Nous ne côtoyons pas, chez nous, des esclaves de la mer. Ils sont nos frères et nous devons les aider à sortir de l'esclavage.
Mais nous côtoyons des pêcheurs locaux ou étrangers victimes d'injustices ; quels chemins faisons-nous avec eux ?
Nous rencontrons des marins qui mettent les valeurs de partage et d'honnêteté au-dessus des intérêts financiers. Ecrire ces histoires-là et célébrer l'espérance qu'elles contiennent c'est une belle mission qui peut nous unir.

Mikel EPALZA : Mission de la mer

Annexe 1

Les Nations Unies s'engagent dans la protection des océans et le suivi de la pêche

Objectif 14. Objectifs du développement durable 2030

Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments

14.1.1 Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) et densité des débris de plastiques flottant en surface des océans

14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans

14.2.1 Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées à l'aide d'approches écosystémiques

14.3 Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux

14.3.1 Acidité moyenne des mers (pH) mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs

14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques

14.4.1 Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable

14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles

14.5.1 Surface des aires marines protégées, en proportion de la surface totale

14.6 D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce.

14.6.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée.

14.7 D'ici à 2030, faire bénéficier plus largement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme

14.7.1 proportion du PIB correspondant aux activités de pêche viables dans les petits États insulaires en développement, les pays les moins avancés et tous les pays

14.a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés

14.a.1 Proportion du budget total de la recherche allouée à la recherche sur les techniques marines

14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés

14.b.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs

14.c Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »

14.c.1 Nombre de pays progressant dans la ratification, l'acceptation et la mise en œuvre, au moyen de cadres juridiques, opérationnels et institutionnels, des instruments relatifs aux océans visant à donner effet aux dispositions du droit international énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer qui concernent la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 5 DÉCEMBRE 2017

L'Assemblée proclame le 5 juin « Journée internationale de la lutte contre la pêche illicite » et approuve la « Décennie des sciences océaniques »

L'Assemblée générale a adopté pour la première fois par vote ses deux résolutions annuelles sur les océans et le droit de la mer, et sur la viabilité des pêches et, ce faisant, a proclamé le 5 juin « Journée internationale de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » et, à partir du 1er janvier 2021, la « Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable ».

La Journée internationale vise à appeler l'attention sur la menace que constitue la pêche illicite pour l'exploitation viable des ressources halieutiques et sur les mesures prises pour combattre cette pratique.

La Norvège, qui a présenté le texte, a indiqué qu'il constitue « un autre pas » vers la conservation et la gestion des pêches, une source vitale d'emplois, de développement économique, de nourriture, de commerce et de bien-être économique des populations du monde entier, aussi bien pour les générations présentes que futures.

La résolution, a expliqué la Norvège, traite de questions essentielles comme la pêche durable, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et la surcapacité de pêche, sans oublier le renforcement de la coopération régionale et sous-régionale.

Elle parle aussi des questions examinées dans d'autres fora comme la pollution marine et les défis émergents des plastiques et des microplastiques. La résolution souligne l'importance des pratiques responsables pour la conservation des ressources et la gestion et le développement durables des pêches. Elle articule des actions urgentes que les États et les organisations sont appelés à prendre. Cette année, la résolution parle de l'entrée en vigueur de l'« Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée » et de la convocation de la première réunion des États parties à l'Accord plus tôt cette année.

La résolution met l'accent sur la nécessité de réduire les prises accessoires des espèces non visées et juvéniles par une gestion efficace des méthodes de pêche, pour atténuer les effets négatifs sur les stocks de poissons et les écosystèmes.

L'Assemblée, qui traite annuellement de la question de la viabilité des pêches envisage la possibilité de le faire tous les deux ans.

La résolution sur les océans et le droit de la mer proclame, à partir du 1er janvier 2021, la « Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable ». Selon l'Afrique du Sud qui l'a présentée, la résolution amène à la prochaine étape que sont les négociations dans le contexte de la Conférence intergouvernementale de 2018 pour adopter un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale.

Ce processus est peut-être l'un des plus importants pour le droit international de l'environnement au XXIe siècle, a estimé l'Afrique du Sud. Il devrait s'attaquer aux lacunes juridiques, de gouvernance, réglementaires et d'application de la Convention. De plus, l'application du principe de « patrimoine commun » permettra de promouvoir un régime d'accès durable et de partage des bénéfices.

La Nouvelle-Zélande a justement présenté un projet de résolution relatif à l'instrument international juridiquement contraignant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. L'Assemblée se prononcera après avoir reçu l'analyse des incidences financières de sa Cinquième Commission chargée des questions administratives et budgétaires. Parmi la quarantaine d'intervenants au débat, le Président du Tribunal international pour le droit de la mer, M. Jin-Hyun Paik, a rappelé que sa juridiction était en mesure de traiter des nouvelles questions juridiques qui se font jour en droit international de la mer tant dans le cadre de sa compétence contentieuse, que dans celui de sa fonction consultative.

Poursuivant sur la résolution relative aux océans et au droit de la mer, l'Afrique du Sud a indiqué que le **texte se félicite du travail accompli par l'Autorité internationale des fonds marins sur les projets de règlement relatifs à l'exploitation des ressources minérales dans la Zone et l'encourage à poursuivre ses efforts.** La Zone et ses ressources sont le patrimoine commun de l'humanité, a rappelé l'Afrique du Sud, et l'Autorité est l'organisation chargée, en vertu de la Convention, d'y organiser, contrôler et réglementer les activités au bénéfice de

l'humanité. Cela signifie que l'Autorité a le rôle fondamental de garantir qu'un régime réglementaire approprié soit mis en place, en accord avec la Convention et l'Accord de 1995, qui fournisse une protection effective de l'environnement marin. Car, comme l'indique l'article 145 de la Convention, l'Autorité a également un rôle dans la préservation et la conservation de l'environnement marin.

Le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins, M. Michael W. Lodge, a salué le fait que, dans ses résolutions, l'Assemblée encourage les organisations internationales et les donateurs à soutenir le Fonds de dotation de l'Autorité pour favoriser des recherches scientifiques communes dans la Zone, en facilitant la participation de techniciens et de chercheurs spécialisés originaires de pays en développement aux programmes, initiatives et activités en la matière.

Traduction: Maximilien Gilles

Annexe 2

OMC, l'enjeu du débat sur les subventions à la pêche

1.Subventions : de quoi parle-t-on?

Figure 4: Composition of the subsidy estimates by sectors. This shows that fuel subsidies contribute to the greatest part of the total subsidy (22% of the total), followed by subsidies for management (20% of the total) and ports and harbours (10% of the total). Subsidies contributed by developed countries (65% of the total) are far greater than that contributed by developing countries (35% of the total).

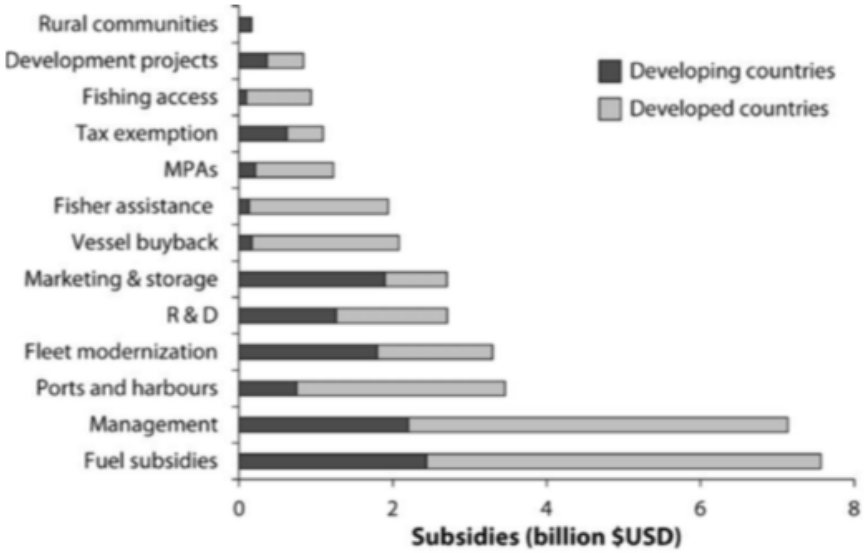

Source: Adapted from FAO (1992), Milazzo (1998), Sumaila and Pauly (2006), and Sumaila *et al.* (2010).

2.Qu'en est-il en France?

Principaux indicateurs calculés à partir des données identiques à celle du rapport intermédiaire de la Cour des Comptes

- **Total des concours publics (aides) Etat et Europe, techniques et sociaux de la filière pêche et cultures marines : de 53 à 66% de la valeur des ventes**. **ET NON PAS 100 %.**
- dont total des concours publics Etat **à la protection sociale** de la filière pêche et cultures marines : de **40 à 43%** de la valeur des ventes.
- dont total des concours publics Etat et Europe **d'appui technique à la filière** pêche et cultures marines : de **13 à 23 %** des valeurs des ventes de la filière.
- **Total des aides techniques Etat et Europe (du type de celles actuellement en négociation FEAMP) : 14% du chiffre d'affaires de la filière (navires et entreprises de cultures marines).**
- **Total des aides sociales Etat : 26 % du chiffre d'affaires de la filière**

Extrait de Yan Giron 100% de la pêche française subventionnée ?

9 juillet 2013

http://blog.bluelobby.eu/

3. À l'OMC, les négociateurs réfléchissent aux prochaines étapes sur la question de la pêche

9 Octobre 2017

Les négociateurs sont engagés dans d'intenses discussions sur la définition de nouvelles disciplines relatives aux subventions à la pêche qui ont des effets néfastes, alors qu'il reste encore de nombreuses questions à clarifier et résoudre pendant les deux mois qui mènent à la conférence ministérielle de l'OMC à Buenos Aires.

Parmi les questions examinées figure le traitement des subventions touchant aux stocks surexploités, à la surcapacité des flottes de pêche et à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Les négociateurs ont également réfléchi à la manière de répondre aux besoins des pays en développement et des pays les moins avancés membres de l'organisation, en leur offrant par exemple une assistance ou des délais supplémentaires pour la mise en œuvre des nouvelles règles ou en intégrant des flexibilités dans certaines des interdictions envisagées.

Bien que ces négociations sur la pêche soient loin d'être récentes, elles bénéficient aujourd'hui d'une nouvelle impulsion grâce aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, qui contiennent un objectif spécifique visant à « interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles » (cf. *Passerelles*, 8 mai 2017).

Cette même cible, appelée ODD 14.6, fixe également une date d'échéance, à savoir 2020, pour la réalisation de ces objectifs, et mentionne l'importance de négocier « un traitement spécial et différencié efficace et approprié » pour les membres les plus pauvres de l'OMC. Ces ODD ont été adopté par consensus lors d'un sommet des Nations unies fin 2015, dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Règles de l'OMC sur les subventions à la pêche : progrès et perspectives

7 December 2017

Représentant un pourcentage important des subventions mondiales aux coûts d'exploitation, les subventions au carburant ont représenté un point difficile des négociations. Le Mexique et d'autres membres ont fait valoir que les disciplines applicables aux subventions à la pêche pourraient s'appliquer aux subventions ciblant les carburants de manière horizontale (à l'échelle de l'économie) qui bénéficient au secteur de la pêche, tandis que d'autres soutiennent que ces disciplines devraient respecter l'exigence de spécificité de l'accord actuel sur les subventions et mesures compensatoires (accord SCM). **L'UE a carrément proposé d'exempter les régimes de défiscalisation du carburant de l'application d'un éventuel accord sur les subventions à la pêche.**

4. Pourquoi L'Inde s'est opposée à l'accord visant à mettre fin aux subventions accordées à la pêche à l'OMC ?

L'échec des pourparlers à l'OMC sur les subventions au secteur de la pêche peut être lié aux répercussions politiques négatives possibles dans les états côtiers de l'Inde

Les pays en voie de développement comme l'Inde veulent protéger les subventions pour les pêcheurs à faible revenu et pauvres en ressources pour lesquels c'est une question de survie et qui constituent un électorat significatif dans la ceinture côtière des états du Gujarat, du Tamil Nadu, du Karnataka et du Kerala.

Un accord vise principalement la Chine, l'état qui pêche et exporte le plus de poisson et qui fournit d'énormes subventions domestiques à ses pêcheurs. L'Inde est à la septième place des plus grands exportateurs de poisson et elle ne se permet pas la pêche illégale (INN) dans les eaux internationales.

Initialement, L'Inde avait proposé un traitement spécial et différencié pour ses pêcheurs artisanaux qui lui aurait permis de continuer à les subventionner dans les eaux territoriales, jusqu'à 12 milles nautiques de la côte. Elle a ensuite changé sa position, en exigeant une exception pour tous ses pêcheurs les autoriserant à pêcher jusqu'à la limite de la ZEE, à 200 milles nautiques de la côte.

Dans Budget 2018, le 27 Décembre 2017.

Il est important de noter que le point 14.6 des ODD soutient explicitement un traitement spécial et différencié des subsides accordés à la pêche : "...un traitement spécial, différencié, approprié et efficace pour les pays en voie de développement et les pays les moins avancés devrait être partie intégrante des négociations sur les subventions accordées au secteur de la pêche à l'OMC." Les conférences ministérielles successives de l'OMC depuis 2001 l'ont aussi réitéré. Cependant, Les Etats Unis se sont opposés avec véhémence à l'accord pour ces dérogations, et l'Islande, la Nouvelle Zélande, la Pakistan et la Norvège ont rejoint la position des Etats Unis. Ils prétendent que l'interdiction des subsides qui contribuent à la surpêche et à la pêche non réglementée doivent s'appliquer de la même façon pour chaque pays. En ce qui concerne le traitement spécial et différencié, ils proposent seulement que certains pays puissent avoir un calendrier étendu pour mettre en application les nouvelles règles.

Entre le diable et la haute mer, Pallavi Arora, policyforum.net 22 janvier 2018

5. Conférence ministérielle de l'OMC : des coalitions de pays projettent d'avancer sur les nouvelles questions

14 December 2017

Pêche : se préparer pour 2019

La décision ministérielle sur la pêche adoptée mercredi comprend deux principaux paragraphes, et **demande aux membres de poursuivre les pourparlers « en vue d'adopter » un accord d'ici 2019, l'année de la prochaine conférence ministérielle, qui précède aussi celle retenue comme date butoir dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD) pour la mise en place de disciplines relatives aux subventions qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche et l'élimination de celles qui soutiennent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).** Ces futures négociations s'appuieraient sur un texte diffusé le 5 décembre avec des documents de travail sur la pêche INN, les stocks surexploités, la surcapacité, les subventions au renforcement des capacités et la surpêche ; les notifications et la transparence ; et le traitement spécial et différencié, qui récapitule le travail des négociations et les différentes propositions issues du processus de Genève qui a précédé la conférence ministérielle.

Lors de la cérémonie de clôture, Mme Malcorra a déclaré aux membres que « Buenos Aires restera, sans l'ombre d'un doute, la conférence à l'occasion de laquelle les négociations sur la pêches auront été réellement lancées ». Plusieurs membres de l'OMC, qui avaient défendu l'idée d'un accord provisoire sur des disciplines concernant au minimum la pêche INN, ont manifesté leur déception que ces efforts n'aient pas abouti. « Tous les membres de l'OMC doivent admettre ce simple constat : nous n'avons pas atteint tous nos objectifs et n'avons pas réussi à aboutir à un résultat multilatéral. La triste réalité est que nous n'avons même pas convenu d'arrêter de subventionner la pêche illégale », a déclaré la commissaire européenne au commerce, Cecilia Malmström.

Annexe 3

La convention sur la Biodiversité pèse d'un poids considérable sur l'avenir des pêcheurs

Convention on Biological Diversity

Secretariat of the Convention on Biological Diversity
United Nations Environment Programme
413 Saint-Jacques Street, Suite 800, Montreal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tel : +1 514 288 2220 Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int

1. Les objectifs

Objectif-6

D'ici à 2020, tous les stocks de poisson et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés d'une manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes, de telle sorte que la surpêche soit évitée, des plans et des mesures de récupération sont en place pour toutes les espèces épuisées, les pêcheries n'ont pas d'impacts négatifs marqués sur les espèces menacées et les écosystèmes vulnérables, et l'impact de la pêche sur les stocks, les espèces et les écosystèmes restent dans des limites écologiques sûres

Objectif-11

D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10% des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin.

2. La valorisation économique et financière

Large-Scale Marine Protected Areas : Guidelines IUCN 2017

Développer une valorisation économique des services écosystémiques fournis par la zone et l'utiliser comme un moyen d'attirer des fonds complémentaires. Le coût de gestion d'une AMP est sans doute inférieur aux bénéfices écosystémiques qu'elle génère. Les gestionnaires des très grandes AMP doivent rechercher le financement annuel de la gestion dans de multiples sources de financements privés. **Les sources potentielles de financements non – gouvernementaux peuvent comprendre des licences, des permis ou droits de débarquements pour des activités extractives (par ex la pêche)** et des usages sans prédation (comme les revenus du tourisme ou des permis de plongée). Les zones de réserves sans pêche au sein des grandes AMP peuvent faire bénéficier la pêche en dehors, de la diffusion des poissons de la réserve. Le plan de financement devrait prendre en compte des paiements par ces activités extractives. Par exemple, de très grandes AMP qui permettent la conservation d'espèces de grande valeur (ex le thon) devraient recevoir des financements de la part des activités extractives qui bénéficient de la gestion de la zone.

La recherche menée par Brander (2015) montre que l'extension des AMP à 30% devrait générer des profits largement supérieurs aux coûts. Ceci reste vrai dans le cas de **scénarios où les réserves sans pêche couvrent 10 à 30% des zones marines** et côtières avec des niveaux variés de biodiversité et de pressions anthropiques. Les bénéfices nets d'une protection allant jusqu'à 30% vont d'une estimation minimale de 490 milliards $ et 150 000 emplois à temps plein dans la gestion des AMP à la plus optimiste de 920 milliards $ et plus de 180 000 emplois vers 2050. Il est clair que les AMP indiquent une voie efficace pour l'investissement dans l'économie bleue durable

WWF MPA http://ocean.panda.org/media/WWF_Marine_Protected_Areas_LR_SP.pdf

3. **Développer les zones sans pêche mais ouvrir la voie à l'exploitation minière…**

Déclaration du Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Diversité Biologique au Sommet sur l'Utilisation Durable de l'Océan à Halifax, Canada, 29 Novembre-1 Décembre 2017

Comme nous le savons tous, le monde des affaires et celui de l'environnement n'étaient pas historiquement de proches alliés. On a longtemps cru que la croissance économique ne pouvait pas être compatible avec un environnement sain. Heureusement, cela a changé. Nous savons maintenant que la conservation et l'utilisation durable des ressources marines ne sont pas un obstacle à la croissance économique, mais que ça correspond à un sens des affaires parfait.

La dernière décennie a vu un changement de paradigme dans notre façon d'appréhender la durabilité. Les catastrophes naturelles, les conflits politiques, le changement climatique et les migrations de masse ont altéré de façon inextricable le paysage mondial. Le résultat est que nous reconnaissons maintenant que la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité doivent aussi être accompagnées par des opportunités de croissance économique durable et par une inclusion sociale.

Des concepts comme l'économie bleue, qui applique les principes de l'économie verte à l'océan, montrent que les opportunités offertes par l'océan sont énormes. Cet esprit d'opportunité doit **aussi considérer le rôle essentiel de la biodiversité comme base de la croissance économique.**

La prochaine Conférence des Nations Unies sur la Biodiversité, qui doit se tenir en Egypte en 2018, va se focaliser sur le secteur de l'énergie et des ressources minières, des infrastructures, de l'industrie, du traitement des matières premières et des déchets et aussi la santé, des secteurs d'activité qui peuvent avoir un impact significatif sur les écosystèmes marins. Il est clair que cette intégration ne peut pas vraiment être réussie dans ces secteurs sans l'engagement actif du monde des affaires.

4. **Le point de vue d'un pêcheur suisse, membre des Verts**

« Un hold up démocratique et contre-productif »

La substitution du débat sur la nature par celui sur la biodiversité s'est donc soldé par la construction, via des experts autoproclamés, d'un discours tragiquement réducteur, imprégné de normes sociales et de préférences personnelles, alors qu'il est présenté comme issu de l'évidence scientifique et non négociable ! » https://blogs.letemps.ch/christophe-ebener/

Annexe 4

La conférence annuelle « Our Ocean » réunit chaque année, dirigeants politiques nationaux, organisations internationales, responsables de multinationales et des BINGOs.

OUR OCEAN
MALTA, 5-6 OCTOBER 2017

10:45 - 12:15 PANEL SESSION: SUSTAINABLE FISHERIES and ANNOUNCEMENTS (video)

Opening address: **Steven Adolf,** Author and Researcher

Scenesetter: **Dr. Sloans Kalumba Chimatiro,** Focal Country Director, WorldFish

Moderator: **Steve Trent,** Executive Director, Environmental Justice Foundation

- **Premdut Koonjoo**, Minister of Ocean Economy, Marine Resources, Fisheries and Shipping, Republic of Mauritius
- **Ana Paula Vitorino,** Minister of the Sea, Portuguese Republic
- **José Graziano da Silva,** Director-General, Food and Agriculture Organization
- **Guy Ryder,** Director-General, International Labour Organization
- **Arthur Min,** Vice President, Vulcan
- **Lasse Gustavsson,** Senior Vice President and Executive Director, Oceana **Europe**

Où sont les représentants des pêcheurs ?

Chili 2015

Small-scale fishermen were seriously underrepresented, while many solutions to protecting the ocean and ensuring seafood security need to focus on them

Frederico Füllgraf, Santiago de Chile, for *Mundus maris*

Bali 2018

Annexe 5

Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté

Adoptées en 2014

5. GOUVERNANCE DES RÉGIMES FONCIERS DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE ARTISANALE ET GESTION DES RESSOURCES

5.1 Il est reconnu dans les présentes Directives qu'il est nécessaire d'utiliser de manière responsable et durable la biodiversité et les ressources naturelles aquatiques pour répondre aux besoins des générations présentes et futures en matière de développement et d'environnement. **Les communautés d'artisans pêcheurs doivent bénéficier de la sécurité de jouissance de droits fonciers[28] sur les ressources sur lesquelles reposent essentiellement leur bien-être social et culturel, leurs moyens d'existence et leur développement durable. Les Directives appuient une répartition équitable des avantages découlant de la gestion responsable des pêches et des écosystèmes, au profit des artisans pêcheurs et des travailleurs du secteur de la pêche, les hommes comme les femmes.**

5A. Gouvernance responsable des régimes fonciers

2. 5.2 Il importe que toutes les parties reconnaissent qu'une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la pêche artisanale est essentielle pour parvenir au respect des droits de l'homme, à la sécurité alimentaire, à l'éradication de la pauvreté, à des moyens d'existence durables, à la stabilité sociale, à la sécurité du logement, à la croissance économique et au développement rural et social.
3. 5.3 Il appartient aux pays de veiller, conformément à leur législation, à ce que les artisans pêcheurs, les travailleurs du secteur de la pêche et leurs communautés bénéficient de la sécurité de jouissance de droits fonciers équitables et appropriés d'un point de vue socioculturel sur les ressources halieutiques (marines et continentales) et sur les zones de pêche artisanale et les terres adjacentes, une attention particulière devant être portée aux droits fonciers des femmes.
4. 5.4 Il convient que les États, conformément à leur législation, et toutes les autres parties reconnaissent, respectent et protègent toutes les formes de droits fonciers légitimes, compte tenu, le cas échéant, des droits coutumiers dont jouissent les communautés d'artisans pêcheurs sur les ressources aquatiques et les terres et zones de pêche artisanale. Si nécessaire, et afin de protéger les diverses formes de droits fonciers légitimes, il faut prévoir une législation à cet effet. Il appartient aux États de prendre des mesures appropriées pour identifier, recenser et respecter les détenteurs de droits fonciers légitimes et leurs droits. Les normes et usages locaux, ainsi que l'accès préférentiel, coutumier ou autre, des communautés d'artisans pêcheurs, y compris chez les peuples autochtones et les minorités ethniques, aux ressources halieutiques et aux terres, doivent être reconnus, respectés et protégés par des moyens conformes au droit international relatif aux droits de l'homme. À cet égard, il convient de prendre en compte la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des

[28] *L'expression « droits fonciers» est employée ici au sens des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale*

minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques, le cas échéant. Si des réformes constitutionnelles ou juridiques renforcent les droits des femmes de sorte que ceux-ci se trouvent en contradiction avec le droit coutumier, il faut que toutes les parties coopèrent pour intégrer ces changements dans les systèmes fonciers coutumiers.

5. 5.5 Les États se doivent de reconnaître le rôle des communautés d'artisans pêcheurs et des peuples autochtones en matière de rétablissement, de conservation, de protection et de cogestion des écosystèmes aquatiques et côtiers locaux.
6. 5.6 Lorsque les États détiennent ou contrôlent des ressources en eaux (y compris les ressources halieutiques) et en terres, ils sont appelés à déterminer l'utilisation et les droits fonciers applicables compte tenu, notamment, d'objectifs sociaux, économiques et environnementaux. **Les États se doivent, s'il y a lieu, de reconnaître et protéger les ressources publiques qui font l'objet d'une utilisation et d'une gestion collectives, en particulier de la part de communautés d'artisans pêcheurs.**
7. 5.7 Compte tenu de l'article 6.18 du Code, les États, s'il y a lieu, accordent un accès préférentiel aux ressources halieutiques présentes dans les eaux relevant de la juridiction nationale afin d'assurer des débouchés équitables aux différents groupes de personnes, en particulier aux groupes vulnérables. Le cas échéant, il convient d'envisager la mise en place de mesures spécifiques en faveur des artisans pêcheurs, entre autres la création et la protection effective de zones de pêche exclusives pour la pêche artisanale. Celle-ci doit faire l'objet de toute l'attention nécessaire préalablement à la conclusion d'un quelconque accord sur l'accès aux ressources avec des pays tiers et des tierces parties.
8. 5.8 **Les États prennent en principe des mesures visant à favoriser l'accès équitable des communautés d'artisans pêcheurs** aux ressources halieutiques, notamment, selon qu'il conviendra, une réforme de redistribution, compte tenu des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
9. 5.9 **Il appartient aux États de veiller à ce que les communautés d'artisans pêcheurs ne soient pas évincées de façon arbitraire et à ce qu'il ne soit pas porté atteinte à leurs droits fonciers légitimes et à ce que ceux-ci ne soient éteints d'aucune manière.** Il faut que les États soient conscients que la concurrence exercée par d'autres utilisateurs s'accentue dans les zones de pêche artisanale et que, dans les conflits avec d'autres secteurs qui se déclarent, les communautés d'artisans pêcheurs, en particulier les groupes vulnérables ou marginalisés, constituent bien souvent la partie en position de faiblesse et peuvent avoir besoin d'un soutien particulier si leurs moyens d'existence sont menacés par le développement et les activités de secteurs concurrents.
10. 5.10 Il importe que les États et les autres parties, avant de mettre en œuvre des projets de développement de grande envergure qui pourraient avoir une incidence sur les communautés d'artisans pêcheurs, prennent en compte les effets sociaux, économiques et environnementaux moyennant des études sur les impacts, et procèdent à des consultations effectives et utiles avec ces communautés, en accord avec la législation nationale.
11. 5.11 Les États sont appelés à fournir aux artisans pêcheurs, qu'il s'agisse de communautés ou d'individus, y compris aux personnes vulnérables et marginalisées, par l'entremise d'organes administratifs et judiciaires impartiaux et compétents, l'accès à des moyens de règlement des conflits fonciers qui soient efficaces, rapides, abordables et en accord avec la législation nationale, y compris par des voies de règlement parallèles, et prévoir des solutions efficaces, dont le droit de recours s'il y a lieu. Il convient que ces solutions soient mises en place rapidement conformément à la législation nationale et éventuellement donnent lieu à une restitution, une indemnité, un dédommagement juste ou une autre forme de réparation.

5.12 Les États s'efforcent en principe de rétablir l'accès des communautés d'artisans pêcheurs déplacées à cause de catastrophes naturelles et/ou de conflits armés aux zones de pêche

traditionnelles et aux espaces terrestres côtiers, en tenant compte de la durabilité des ressources halieutiques. Ils sont appelés à mettre en place des mécanismes pour aider les membres des communautés de pêcheurs ayant subi des violations graves des droits de l'homme à reconstruire leur vie et à recouvrer des moyens d'existence. Ces mesures doivent viser notamment l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes dans les pratiques de gestion foncière dans des situations de catastrophe naturelle et/ou de conflit armé.

2.4 Il est pris acte, dans les Directives, de **la riche diversité de la pêche artisanale et du fait qu'il n'existe pas de définition conventionnelle unique de ce sous-secteur.** C'est pourquoi aucune définition normalisée de la notion de pêche artisanale n'est prescrite dans les Directives, qui ne donnent pas non plus d'indications quant à leur application dans un contexte national. **Les présentes Directives s'appliquent plus particulièrement à la pêche artisanale de subsistance et aux pêcheurs vulnérables**. S'agissant de l'application des Directives, il est important, dans un souci de transparence et de responsabilisation, d'établir clairement les activités et les intervenants qui doivent être considérés comme relevant de la pêche artisanale et **d'identifier les groupes vulnérables ou marginalisés qui doivent retenir l'attention**

Annexe 6

La convention (n° 188) de l'OIT sur le travail dans la pêche, 2007, entre en vigueur.

16 novembre 2017

GENÈVE (OIT Infos) – La convention n° 188 de l'OIT entre en vigueur le 16 novembre, donnant une impulsion considérable aux efforts visant à améliorer les conditions de travail pour des millions de personnes employés dans le secteur de la pêche.

« La convention sur le travail dans la pêche fixe les normes minimales du travail décent dans l'industrie de la pêche. Nous nous engageons à œuvrer pour que cette convention offre une véritable protection à toutes les personnes qui travaillent dans ce secteur », a déclaré le Directeur général de l'OIT, Guy Ryder. « Nous avons encore un long chemin à parcourir mais nous pensons en être capables ».

La pêche commerciale constitue l'une des sources les plus importantes de nourriture, notamment en ce qui concerne l'apport en protéine animale. Elle est également essentielle à la sécurité alimentaire. Plus de 38 millions de personnes travaillent dans la pêche de capture, qui est considérée comme l'une des professions les plus dangereuses au monde. Des centaines de millions de familles et leur entourage dépendent de ce secteur pour assurer leur subsistance.

Même si de nombreux propriétaires de bateaux traitent bien leurs équipages, les travailleurs du secteur de la pêche se heurtent trop souvent à de graves problèmes quant à leurs conditions de travail, qu'il s'agisse des pratiques de travail informelles, des conditions météorologiques, de la saisonnalité ou de la nature habituellement dangereuse du travail. Le travail forcé, la traite des êtres humains et l'exploitation de la main-d'œuvre immigrée dans la pêche sont aussi de grandes sources d'inquiétude à l'échelle mondiale. Souvent, les législations et réglementations qui protègent les pêcheurs ne sont pas claires, ou n'existent pas.

Les normes de la convention (n° 188) permettront de faire respecter les exigences minimales à bord des bateaux de pêche, y compris garantir que les travailleurs du secteur de la pêche bénéficient d'un meilleur niveau de sécurité et de santé au travail, de périodes de repos, de contrats de travail écrits, de soins médicaux en mer et à terre, et qu'ils disposent de la même protection de sécurité sociale que les autres travailleurs. Les dispositions de la convention visent aussi à garantir que les bateaux de pêche sont construits et entretenus de telle sorte que les travailleurs bénéficient de conditions de vie décentes à bord.

La convention contribue à prévenir les formes inacceptables de travail pour l'ensemble des pêcheurs et notamment pour les travailleurs migrants dans ce secteur. Elle inclut des réglementations en matière de recrutement et d'enquêtes en cas de plaintes des pêcheurs. Cela permettra de mieux lutter contre le travail forcé, la traite des êtres humains et d'autres pratiques abusives.

Les Etats ayant ratifié la convention (n° 188) s'engagent à exercer un contrôle sur les navires de pêche, à travers des inspections, des rapports, un suivi, des procédures de plainte, des amendes et des mesures correctrices. Ils pourront également inspecter les navires de pêche faisant escale dans leurs ports et prendre toutes les mesures nécessaires.

« Cette convention va changer le travail et les conditions d'existence de milliers de pêcheurs qui exercent une des professions les plus dangereuses et souvent la moins réglementée au monde », déclare Johnny Hansen, président de la section pêche de la Fédération internationale des ouvriers du transport. « Un trop grand nombre d'entre eux sont exploités de manière scandaleuse et criminelle. Cela doit être un tournant dans leurs vies ».

« Au nom de la justice, des vies humaines et pour le bien de l'industrie elle-même, nous appelons les Etats à ratifier et à appliquer cette importante convention. Nous demandons à l'OIT d'en faire la promotion active dans le monde entier », ajoute M. Hansen.

Ment van der Zwan, porte-parole des employeurs lors de la récente réunion d'experts sur les pêcheurs migrants, se dit très heureux de l'entrée en vigueur de la convention. Toutefois, il exprime également sa déception face au fait que seuls dix Etats membres de l'OIT ont ratifié le texte jusqu'ici. « Si les gouvernements et les consommateurs se préoccupent vraiment du traitement subi par certains pêcheurs, de leurs conditions de travail et de vie, de la sécurité en mer dans le secteur de la pêche en général, le nombre de ratifications doit augmenter rapidement, notamment dans les régions du monde où la protection des pêcheurs se situe en dessous des standards minimum définis par la convention ».

La ratification d'une convention de l'OIT constitue un engagement important. Une fois qu'il l'a ratifiée, un Etat doit communiquer de manière régulière avec l'OIT pour indiquer comment la convention est appliquée à travers les lois, les règlements et via d'autres mesures. Le système de supervision des normes de l'OIT consulte les rapports reçus et indiquera aux Etats comment avancer vers une application complète. Il est donc essentiel que tous les Etats impliqués dans le secteur de la pêche ratifient la convention (n° 188) et prennent cet engagement.

Les normes de la convention sont complétées par la recommandation (n° 199) sur le travail dans la pêche qui l'accompagne et par deux séries de directives pour les Etats du pavillon et pour les Etats du port qui effectuent les inspections au titre de la convention. Ces normes ont été rédigées après des discussions entre les représentants des gouvernements, ainsi qu'avec les représentants des propriétaires de bateaux de pêche et ceux des organisations représentatives des pêcheurs. En reconnaissant les grandes différences qui existent entre les Etats et les opérations de bateaux de pêche, la convention prévoit une certaine flexibilité dans son application, mais seulement après une consultation tripartite au niveau national. Les délégués gouvernementaux, employeurs et travailleurs ont massivement voté pour l'adoption de cette convention historique lors de la 96ème session annuelle de la Conférence internationale du Travail en juin 2007. Conformément aux règles de l'OIT, la convention entre en vigueur un an après sa dixième ratification – par la Lituanie le 16 novembre 2016.

Annexe 7

Le WFF créé en 1997 à New Delhi

Members of the WFF are those organizations that comply with the objectives set out in Article 2 of the constitution. Only one national organization per country may be a member. Such organizations must be democratically constituted and may be included, but not be limited to, trade unions, associations, federations of cooperatives and aboriginal nations dependent on the fishery for their livelihoods. Members must represent one or more of the groups set out below:

Fish Harvesters, i.e. any person directly engaged in fishing known in different countries as:

1. Subsistence fishers;
2. Artisanal fishers;
3. Aboriginal or indigenous peoples who are fish harvesters;
4. Traditional; costal fishers
5. Independent owner- operators;
6. Crew members in this sector.

   Crew members of fishing units other than those mentioned above and those who are presently listed under subsection a). Broadly based (mass-based) organizations of fishing community women engaged in work in support of the fishery. Fish workers who are engaged in activities related to the processing, sale (excluding merchants) of transport of fish.

Le WFF comprend 42 organisations des 5 continents.

15 en Afrique, 3 en Asie, 7 en Europe, 13 en Amérique du Sud et 4 en Amérique du Nord.

Over the past four years, WFF's work has focused on :

- strengthening the capacity of the members of the organizations;
- influencing policies at international, regional and national levels; and
- action research and networking to promote strategic partnerships.

WFF Executive Committee 2017 - 2020

1. **Editrudith Lukanga :** Co President emedotz@yahoo.com
   Environment Management and Economic Development Organisation (EMEDO)
   Tanzania
   2. Cairo Laguna : Co President fenicpesca@gmail.com
   Federacion Nicaraguense De La Pesca, R.L
   Nicaragua

3.**Lorena Ortiz** : the new Secretary

4.**NasminAkhatar** :Treasurer EastCoast-FishWorkers-WorkersUnion

5.ArthurBogason Member National association of small Boat Owners Iceland is@smbatar.is

Le WFF est soutenu par l'Université Terre Citoyenne

UiTC
Université Internationale Terre Citoyenne

http://www.uitc-edu.org

Elle a pour objectif central, la formation des citoyens et des leaders sociaux capables de faire face avec la Communauté mondiale, aux enjeux de la mondialisation et du 21ème siècle.

Annexe 8

Le WFFP, créé en 2000, lors de la scission à Loctudy

–

http://worldfishers.org/

FORO MUNDIAL DE PUEBLOS PESCADORES

WORLD FORUM OF FISHER PEOPLES

FORUM MONDIAL DES POPULATIONS DE PÊCHEURS

(http://worldfishers.org)

Members

Members

1) Coastal Association for Social Transformation Trust (COAST Trust), Bangladesh (http://worldfishers.org/about-us/members/members-information/#1)

www.coastbd.org (http://www.coastbd.org/)

Contact: Mr. Md. Mujibul Haque Munir

Email: munir@coastbd.org (mailto://munir@coastbd.org)

Le WFFP regroupe plus de 50 organisations sur tous les continents

Annexe 9

Slowfish : un réseau international consommateurs-pêcheurs

Slow Fish is not just a biennial event; it is an ongoing campaign that works to protect water resources, marine ecosystems and small-scale fishing communities all around the world.

Hidden underwater, **our marine resources are not easy to study or understand**. What state are our seas in ? What fish species are on the verge of extinction ? Can we influence the market ? Should we stop eating fish ? Is there a future for small-scale fishers ?

« To Big To Ignore », un réseau de chercheurs en soutien à la pêche artisanale

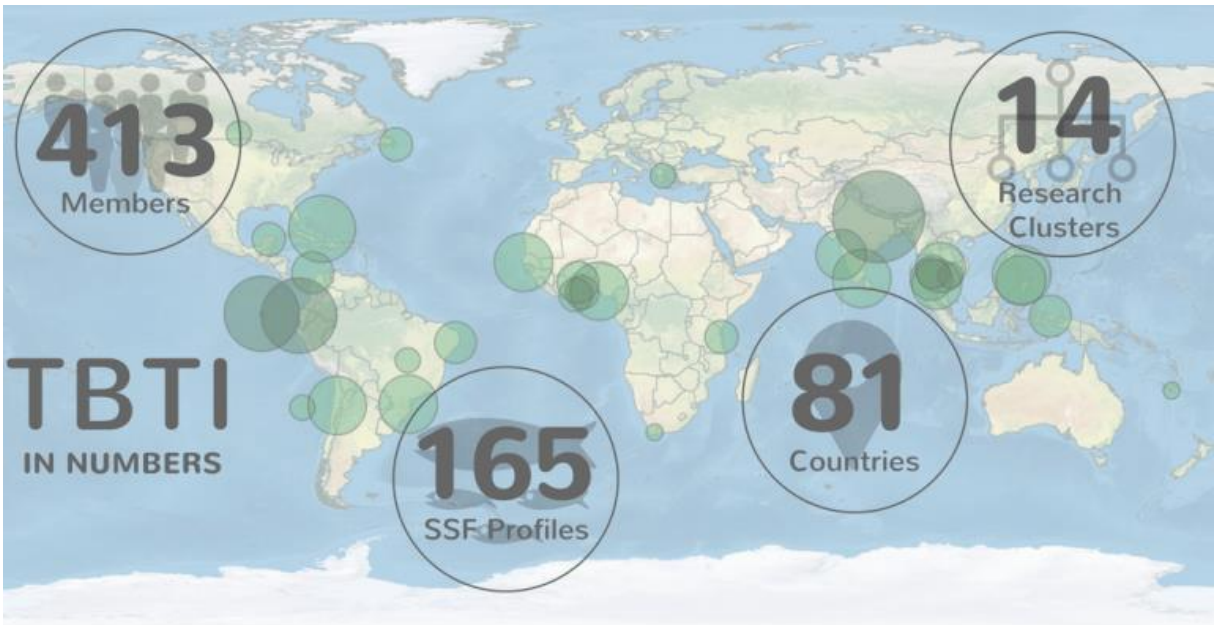

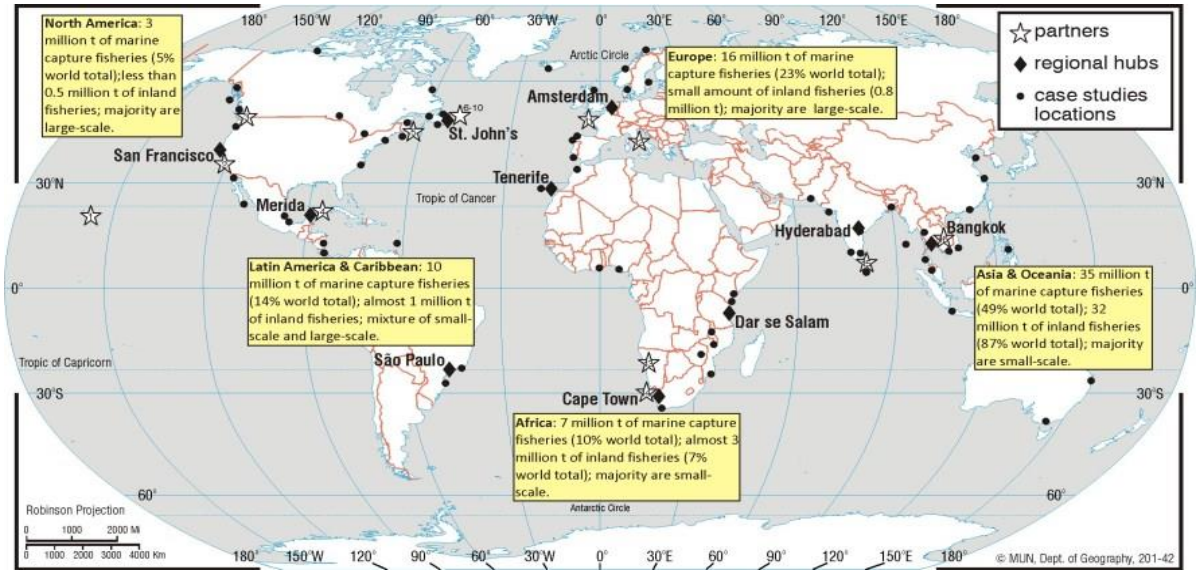

3rd World Small-Scale Fisheries Congress

Transdisciplinarity and Transformation for the Future of Small-Scale Fisheries

22-26 October 2018 | Chiang Mai | Thailand

http://toobigtoignore.net